

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLIX — No 17 Montréal, 21 juin 1978



ASSEMBLÉE ANNUELLE FÉDÉRATION PRODUCTEURS DE BOIS

Il faut aller plus loin

page 8

Le lait

Objectifs de l'agence

pages 3-4-5

La Fédération à la Régie

page 14

UNILAIT: une force

page 26

FEDCO: une vraie coopérative

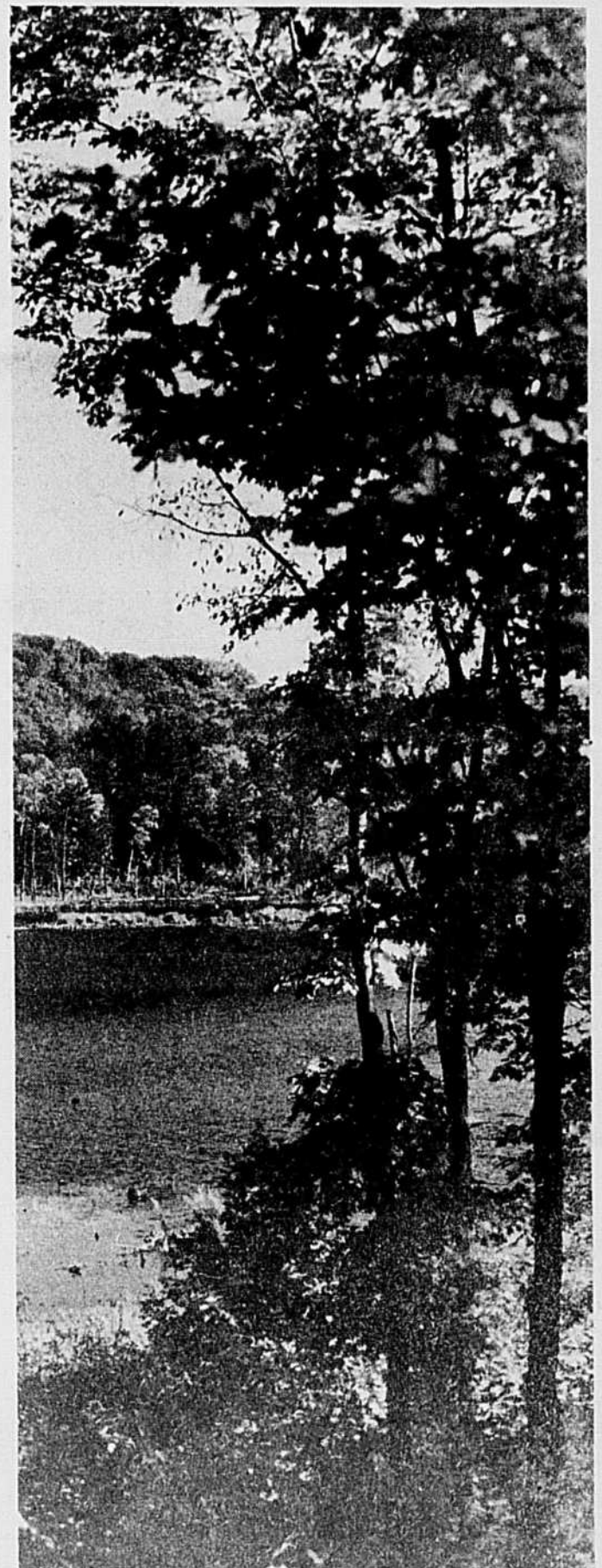
page 21

Bois

L'aide à la forêt privée

page 12

Photos Office National du Film



Reportage Spécial-TCN

Les syndicats de gestion agricole au Québec

pages 10-11



L'opinion rurale

On se demande pourquoi les fermiers vendent leurs fermes...

Sauvons l'agriculteur, aidons les cultivateurs, il faut aider la relève en agriculture... que de belles paroles et de beaux slogans électoraux!

Mais absolument rien n'est fait en ce sens, on tourne en rond. Pour parler de notre problème, celui que je connais le mieux car je suis en plein dedans, on fait partie de la "gang" qui produit du lait industriel, on manque de quota. On a fait et refait la demande pour acheter ce fameux quota, on a toujours la même réponse de l'UPA: "il n'y en a pas de disponible". On nous avait dit "agrandissez l'étable, achetez des animaux enregistrés, faites le contrôle laitier, votre entreprise sera de plus en plus rentable". Après 20 ans d'efforts pour s'améliorer, il faudrait rapetisser l'étable, vendre des vaches.

On voudrait tout simplement acheter du quota comme c'est possible présentement pour "le lait nature". On doit reculer, rester avec le même quota, cela est écoeurant avec les coûts de la vie et de production qui montent à chaque jour. Laisser un journalier au même salaire des années ou diminuer son salaire! Son syndicat va y voir. Notre syndicat et notre Commission canadienne du lait sont supposément un outil indispensable à notre survie, qu'ils nous le prouvent! On parle de relève en agriculture, on me fait rire. Les gouvernements vont aider la petite et moyenne industrie, on nous dit que c'est urgent et on y va à coups de subventions, mais on ne réalise pas qu'une ferme de \$150,000. à \$200,000. ou plus c'est une moyenne industrie au même titre que n'importe quelle autre industrie de textile ou autre. Que fait-on pour aider les jeunes? On leur donne un gros pouvoir d'emprunt, pas de quota additionnel, pour les aider à rencontrer leurs paiements alors ils en ont pour 30 à 40 ans à tirer le diable par la queue et de 14 à 16

heures par jour, 7 jours par semaine pour essayer de rencontrer leurs paiements.

C'est dommage que vous ne vouliez pas prendre le temps de comprendre ou que vous ne vouliez pas comprendre leur appel, car beaucoup plus de jeunes que vous ne pensez seraient intéressés.

Je n'ai pas écrit toutes ces vérités avec amertume car je suis fier de dire que je suis épouse de cultivateur, mais j'en serais encore plus fière si je sentais que notre syndicat et nos gouvernements nous épaulent et nous aident à avancer, pas à revenir en arrière.

Mme Claire Riendeau
St-Urbain, Cté Châteauguay

On coupe encore les quotas

Cette année, les Fédérations ont émis 102% du quota provincial alloué par la Commission canadienne du lait. Les producteurs se retrouvent donc encore face à une coupure de 2% de leur contingent laitier. Pas besoin d'être mathématicien pour voir que depuis deux ans on a perdu 22% et plus de notre quota.

Il n'y a sûrement pas beaucoup de groupes qui auraient accepté de telles pertes de revenu sans réagir. On fait des grèves partout pour faire augmenter son salaire, pour améliorer ses conditions de travail, pour avoir plus de vacances, etc. Alors qu'ailleurs tout augmente, on coupe le salaire des producteurs agricoles.

Le coût de la vie monte, la machinerie est à un prix inabordable mais il en faut, le plombier et l'électricien demandent \$18 l'heure chacun, il faut ajouter à cela tous les autres facteurs de production. Inutile de dire que le revenu net diminue ainsi considérablement.

Le producteur agricole paie pour les bêtises des autres, généralement on punit celui qui fait les mauvais coups, dans ce cas-ci, le contraire se produit. On a un quota, on nous le coupe, il faut en acheter, on coupe à nouveau. Le

dindon de la farce reste toujours le même, on se moque de nous alors que les responsables continuent d'avoir leur salaire en entier à chaque semaine. Que feraient-ils si on allait chercher une partie de leur salaire? Ils crieraient certainement, mais ça ne les dérange pas qu'on coupe notre gagne-pain.

Mme Victoire Michaud
syndicat de Nicolet

Prix du beurre en G.-B.: 25% plus cher

Selon un entrefilet tiré du Sunday Time de Londres (21 mai) il semble que là aussi le prix du beurre grimpe sans arrêt. Le journalier prévoit en effet une hausse spectaculaire de l'ordre de 25% au niveau du détail, ceci entraînant la substitution progressive du beurre par la margarine. En fait, les familles anglaises ont déjà commencé à abandonner le produit laitier au profit d'un substitut moins coûteux et l'on s'interroge maintenant, avec la nouvelle hausse prévue à court terme, de quel ordre sera cette fois la perte de marché du beurre.

LE NOUVEL ÉVACUATEUR INCLINÉ DE JUTRAS

un prix
qui vous
surprendra!

Le nouvel évacuateur incliné de JUTRAS est économique et nécessite un minimum d'entretien. Son fonctionnement hydraulique lui assure une grande puissance d'évacuation et élimine les nombreux problèmes causés par la transmission et la chaîne d'un évacuateur aérien conventionnel.



La Cie J.E. Jutras Inc.,
100 rue Monfette,
Victoriaville, Qué.
(819) 752-9748 G6P 6T2

la Terre
LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique
Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L 2P2,
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC
Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Rédactrice et maquettiste:
Mme Rosaline-D.-LEDOUX

Collaborateur:
Marc LESTAGE

Gérant de la publicité:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$7; 2 ans, \$12; 3 ans, \$15

Chèque ou mandat
à la Terre de Chez Nous adressé au
Service du tirage
Non responsable de l'argent.

Dépôt légal — 2e trimestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec

Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



Éditorial

Pierre COURTEAU

Du rêve à la réalité...

Jusqu'à ces derniers mois, on parlait du projet d'une agence de commercialisation du lait au Québec un peu à la manière d'un beau rêve, comme d'une chose souhaitable mais difficilement réalisable. Pour passer du rêve à un projet bien concret et à court terme, il fallait bien sûr que soit d'abord aplani le différend qui opposait encore, jusqu'au début d'avril dernier, les deux Fédérations provinciales de producteurs de lait industriel et nature.

On se rappellera que le Gouvernement, la Régie des marchés agricoles, l'Union des producteurs agricoles, bref un peu tout le monde réclamait qu'on mette un terme à cette querelle intestine. Enfin, grâce à la conclusion d'un accord entre les deux parties pour créer une agence de commercialisation, chargée notamment de la négociation et de l'application d'une convention de vente unique devant s'appliquer à tout le lait produit au Québec, il ne semblait plus y avoir de problème ou presque...

Toutefois, de nouveaux obstacles se sont présentés avec le refus de la Régie d'homologuer l'entente, la levée de boucliers du secteur coopératif qui voit dans ce projet une menace à son statut d'association de producteurs qu'elle prétend voir doubler d'un rôle d'acheteur, alors que ce rôle se limite en définitive à la seule péréquation et ne concerne nullement le statut privilégié des coopératives face au système de taxation, le silence diplomatique du ministère de l'Agriculture qui craint de se mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, les hésitations des deux plans conjoints régionaux de producteurs à joindre l'Agence provinciale, etc.

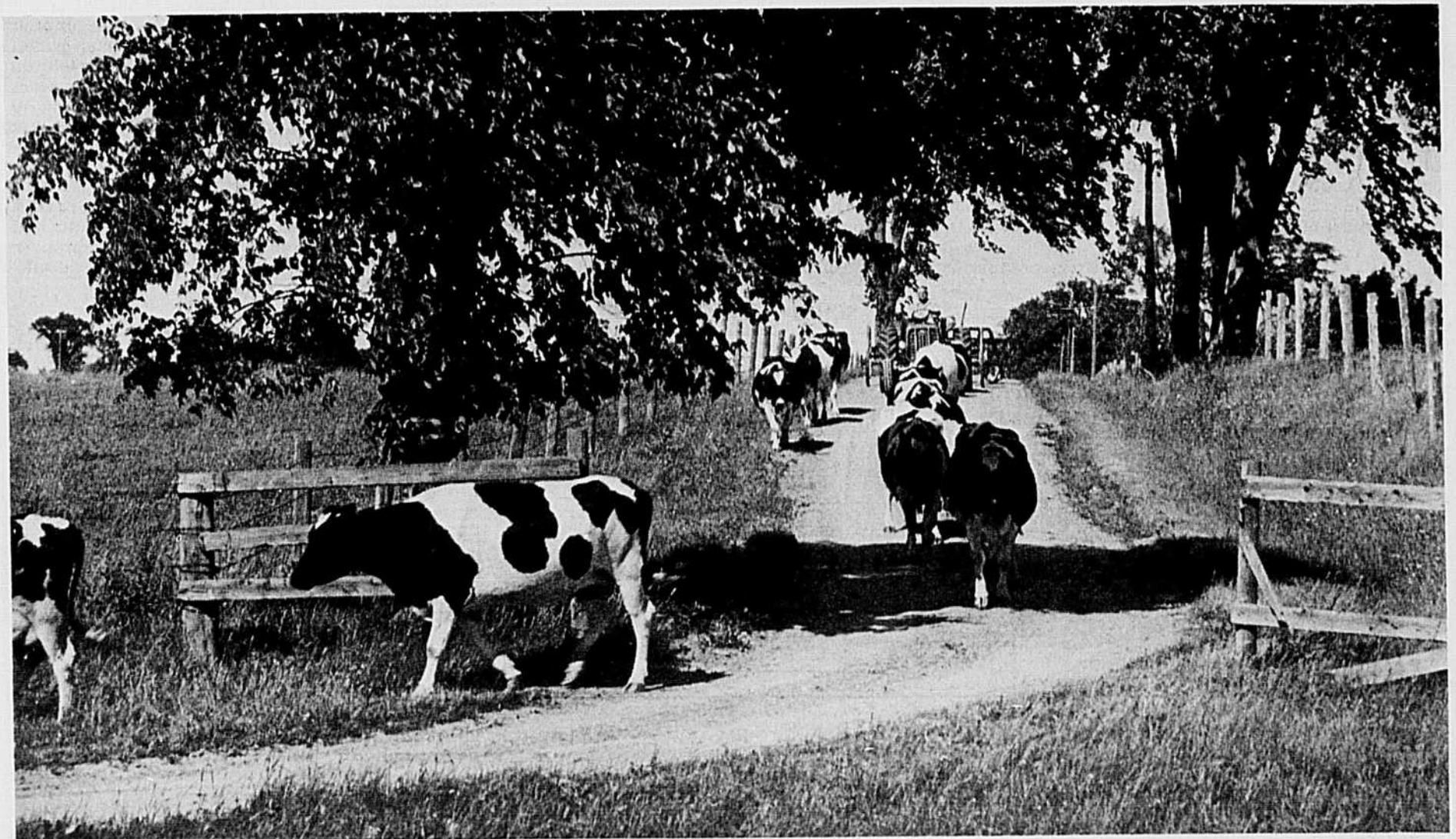
À la réflexion, il ne faudrait pas trop se surprendre de ces volte-face des uns ou des protestations des autres car, on peut l'imaginer, la question est à ce point complexe qu'elle donne lieu à beaucoup d'incompréhension dans le champ, comme du reste aux autres niveaux où, normalement, il est pourtant plus facile d'obtenir toute l'information nécessaire à une analyse objective du projet. La ronde actuelle des rencontres avec les administrateurs des Fédérations régionales et des syndicats régionaux de producteurs de lait vise précisément à mieux in-

former chacun des dirigeants pour que ceux-ci puissent ensuite en discuter en pleine connaissance de cause avec les producteurs de lait de la base. Il va sans dire, comme le soulignait justement le secrétaire général de l'UPA dans cette même page, la semaine dernière, les objectifs poursuivis ne sont pas sans répondre à des besoins ressentis par les producteurs qui croient à l'action collective. Il ne faudrait pas toutefois, ajoutait M. Jean-Marc Kirouac, que dans la poursuite de ces objectifs, l'on brime inconsidérément les droits de ceux qui privilégient un autre genre d'action collective.

Le climat très positif qui se dégage des présentes rencontres dans les différentes régions agricoles du Québec est encourageant. Il permet d'entrevoir une meilleure compréhension du problème et l'on commence à mieux délimiter les champs d'action et le partage des responsabilités entre les deux secteurs du syndicalisme et de la coopération agricoles.

Bien entendu, il existe certains pouvoirs essentiels au fonctionnement de plans conjoints efficaces et d'une agence de vente qui entendent répondre aux aspirations légitimes des producteurs de lait. Pour des raisons évidentes, l'on peut s'attendre à des objectifs fermes du secteur de la production (plans conjoints) quand il s'agit de vouloir instaurer un système de paiement selon les classes d'utilisation, ou encore, d'établir une péréquation des prix du lait de transformation. Pour d'autres objectifs comme la direction du lait, il est sans doute nécessaire que l'approvisionnement soit assumé par un organisme non impliqué dans la transformation mais on peut imaginer, sur ce point, que les secteurs coopératifs et privés de transformation du lait pourraient avoir mot à dire.

Encore une fois et en dépit des divergences quant aux moyens à prendre, les objectifs du syndicalisme et de la coopération agricoles demeurent et doivent demeurer les mêmes. Il importe cependant de clarifier et de déterminer le rôle dévolu à chacun des intervenants dans la mise en marché du lait. Voilà toute la question et l'on devra coûte que coûte y apporter une réponse courageuse et définitive.



Objectifs à réaliser

par l'agence de commercialisation du lait

PRÉSENTATION

En date du 5 avril 1978, les conseils d'administration des deux fédérations de producteurs de lait au Québec ont convenu de deux ententes:

La première:
Convention relative au partage des quotas de mise en marché pour l'année 1977/78;

La deuxième:
Convention relative à la création d'une agence de commercialisation.

Depuis cette date, les représentants des deux fédérations ont travaillé activement à la réalisation de ces ententes, si bien que le 3 mai 1978, la convention relative au partage des quotas de mise en marché pour l'année 1977/78 est finalisée et ratifiée par les parties.

Tout en travaillant sur la première convention, les représentants des deux fédérations qui forment l'Agence ont également mis beaucoup d'efforts à concrétiser la deuxième convention qui doit régir désormais la mise en marché du lait au Québec. Un document intitulé "objectifs à réaliser par l'Agence de commercialisation", fournit un aperçu des étapes à franchir au cours des mois qui viennent. Ce document fait partie d'un volumineux dossier sur la commercialisation du lait au Québec qui fait actuellement l'objet d'une vaste tournée d'information auprès des administrations régionales de l'UPA et des syndicats régionaux de producteurs de lait à travers le Québec.

L'article 2 de la "convention relative à la création d'une Agence de commercialisation" détermine le mandat des membres de l'Agence, à savoir:

1. Négocier et appliquer une convention de vente unique couvrant tout le lait produit au Québec.
2. Appliquer les règlements de vente en commun du lait (pools).
3. Établir et appliquer les modalités et conditions de l'intégration.

Dans le but de réaliser les deux premiers objectifs mentionnés ci-haut, l'Agence devra, au cours des prochains mois, mettre en place les mécanismes nécessaires pour qu'ils deviennent opérants dans les meilleurs délais. Les mécanismes à mettre en place sont les suivants:

1. Le paiement du lait selon son utilisation;
2. La péréquation des prix du lait dans deux pools;
3. Le paiement du lait aux deux groupes de producteurs selon le ou les pools auxquels ils appartiennent;
4. La direction du lait;
5. L'analyse de la qualité et de la teneur en gras par une tierce partie non impliquée dans la mise en marché du lait (Service des produits laitiers du Ministère de l'agriculture).

1. LE PRIX DU LAIT SELON SON UTILISATION

Il est évident, et cela a été signalé dans deux sentences arbitrales, que les producteurs seront en mesure de négocier un prix leur permettant d'obtenir tous les revenus provenant du marché du lait seulement lorsqu'un système de paiement selon les classes

d'utilisation sera instauré. Toute autre formule prive les producteurs d'un prix de base adéquat et laisse au secteur de la transformation une marge de profits trop considérable. Ces profits sont utilisés par les coopératives pour assurer leur financement et sont versés aux membres en remises additionnelles après une période plus ou moins longue.

Les administrateurs de l'Agence sont d'avis que chaque producteur doit pouvoir obtenir en paiement du lait qu'il expédie à son entreprise, un prix basé sur la capacité de payer du marché. C'est à ce compte seulement que le producteur peut espérer toucher un prix minimum équivalant au prix cible de la Commission canadienne du lait et recevoir un prix plus en rapport avec son coût de production.

Tous les montants provenant de la capacité de payer du marché du lait doivent donc être déterminés par négociation avec les transformateurs et versés à l'Agence qui en fera remise immédiatement aux producteurs.

2. LA PÉREQUATION DES PRIX DU LAIT DANS 2 POOLS

Les administrateurs de l'Agence sont d'avis que les revenus provenant de la transformation doivent être répartis entre tous les producteurs québécois.

Par cet objectif, l'Agence veut donc assurer tous les producteurs d'un revenu équivalent même si les facilités de transformation et les marchés de chaque région ne sont pas les mêmes. Il est évident que le marché du lait de transformation doit être partagé entre tous les producteurs du Québec et ne peut être accaparé par un groupe de producteurs.

Par ailleurs, il faut reconnaître que les membres de coopératives ont réalisé des investissements dont ils ont droit d'obtenir des bénéfices.

En conséquence, l'Agence n'a donc pas l'intention d'inclure dans les montants réclamés dans le cadre du paiement selon l'utilisation, les profits résultant de la transformation et de la commercialisation des produits laitiers.

Les coopératives pourront continuer à remettre des ristournes à leurs membres; ces ristournes provenant des opérations avantageuses et efficaces de la transformation et non le résultat d'un prix de base trop bas.

Un tel objectif permet de rationaliser le secteur de la transformation et d'éviter que les producteurs de chaque région ne réclament l'aménagement de

fabriques laitières leur permettant de bénéficier des marchés les plus avantageux. Si on ne met pas rapidement en place un tel programme, nous allons de nouveau nous trouver en face d'une capacité de transformation trop considérable qui serait finalement au détriment des producteurs.

3. LE PAIEMENT DU LAIT AUX 2 GROUPES DE PRODUCTEURS SELON LE OU LES POOLS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT

Les membres de l'Agence sont d'accord pour instaurer un mécanisme de paiement qui tient compte de deux groupes de producteurs.

Il apparaît essentiel que l'Agence effectue la paie des producteurs; il est évident que c'est elle qui devra effectuer le calcul de la péréquation puisque l'on ne peut exiger des transformateurs qu'ils dévoient à un concurrent le volume et la nature de leurs ventes.

L'Agence est donc l'organisme de producteurs qui peut recevoir toutes les informations requises par le calcul de la paie et qui est par la suite en mesure de verser à tous les producteurs les sommes déterminées pour le paiement de leur lait.

De nombreuses affirmations ont été faites à l'effet que cette procédure amènerait les coopératives à être des acheteurs de lait comme en Ontario.

Il faut d'abord préciser que l'Agence n'a pas l'intention d'acheter et vendre le lait comme le fait l'Ontario Milk Marketing Board (OMMB). Elle se propose d'agir comme agent des producteurs et d'effectuer la transaction en leur nom et non pas à leur place. Cette distinction est fondamentale pour évaluer les répercussions du programme sur le statut du membre de coopérative. En effet, il est possible de ne pas entraver le lien du membre avec sa coopérative en confiant à l'Agence le paiement du lait.

Il faut que l'Agence s'engage à faire connaître aux coopératives les volumes de lait livré au cours d'une année par chacun de leurs membres. Il sera alors possible à chaque coopérative de verser à ses membres les ristournes provenant des profits de la transformation et de la commercialisation des produits laitiers.

4. LA DIRECTION DU LAIT

En vue d'approvisionner les besoins canadiens et d'obtenir le meilleur prix possible pour le lait transformé, il est

nécessaire qu'un organisme non impliqué dans la transformation assume la direction du lait.

L'expérience des années passées démontre clairement la nécessité d'une telle mesure. En effet, dans le cadre d'un programme de gestion des approvisionnements et compte tenu d'une production variable, comme c'est encore le cas au Québec, il faut s'assurer que le lait soit dirigé vers les transformateurs qui en ont besoin pour répondre à la demande de produits frais, particulièrement en hiver.

Il n'est pas normal que la situation présente persiste, situation qui permet à des transformateurs de contrôler les approvisionnements et de fabriquer des produits non requis pour les besoins canadiens, alors que d'autres transformateurs détenant des marchés de produits frais ou des marchés pour des produits rentables, manquent d'approvisionnements ou dépendent des transformateurs mentionnés plus haut qui peuvent refuser de les approvisionner ou leur proposer de le faire à des prix exorbitants.

5. L'ANALYSE DE LA QUALITÉ ET DE LA TENEUR EN GRAS PAR UNE TIERCE PARTIE NON IMPLIQUÉE DANS LA MISE EN MARCHÉ DU LAIT (SERVICE DES PRODUITS LAITIERS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE).

Depuis longtemps, les producteurs ont réclamé que l'analyse des épreuves du lait soit effectuée par le Ministère de l'agriculture.

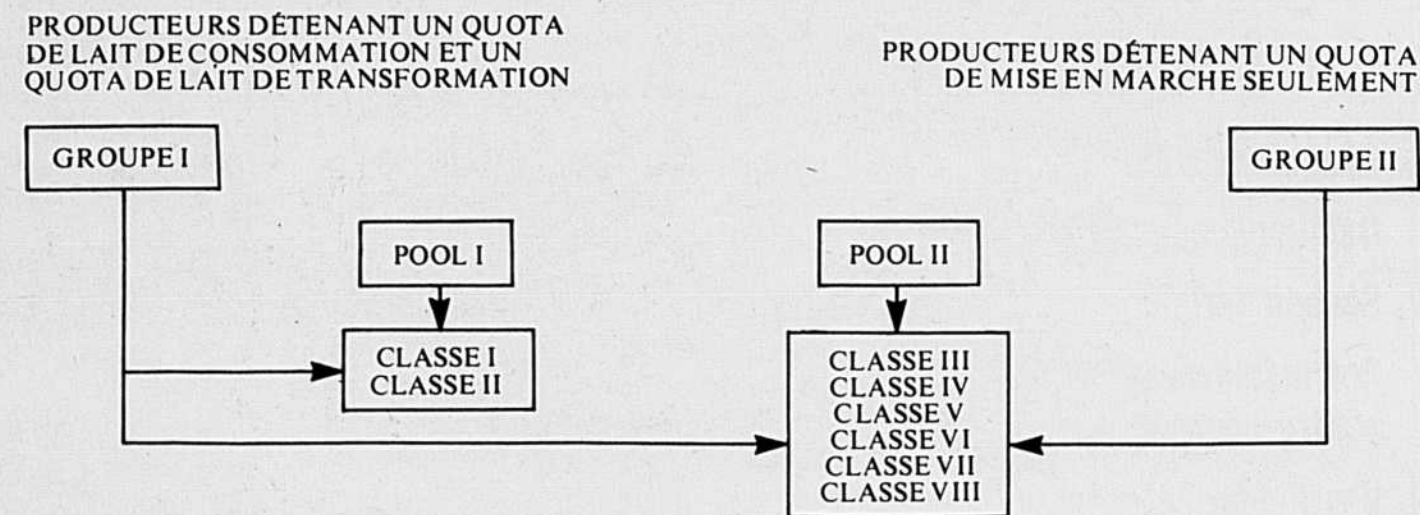
L'Agence désire que la procédure appliquée actuellement dans le secteur du lait de consommation soit aussi implantée dans le secteur du lait de transformation.

Quant à la réalisation de l'objectif numéro 3, ce sujet a été l'objet de nombreuses controverses entre les producteurs. Les deux fédérations croient avoir trouvé une solution satisfaisante à ce long conflit.

En effet, dans le but d'assurer l'approvisionnement des laiteries pour leurs besoins en classe I, tout en évitant de perturber inutilement le secteur du lait de transformation, les fédérations ont convenu de limiter l'accession au groupe I aux besoins requis par l'augmentation des ventes en classe I.

Cette procédure est dans l'esprit de la politique de la Fédération canadienne des producteurs de lait. Elle devra cependant être approuvée par la Commission canadienne du lait.

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT DES DEUX POOLS DE LAIT



PAIEMENT AUX PRODUCTEURS: GROUPE I: — Les prix du pool I
— Le prix du pool II
GROUPE II: — Le prix du pool II

Commentaires en regard de la réaction coopérative à l'unification des deux laits et à la création d'une agence de commercialisation

Il faut s'étonner des réactions qu'ont suscitées, depuis quelques mois, les projets et les objectifs que les plans conjoints de producteurs de lait au Québec ont commencé à réaliser.

Les producteurs, sociétaires ou non de coopératives agricoles, doivent se souvenir que leurs objectifs avaient été suffisamment exprimés lors de la mise sur pied du plan conjoint des producteurs de lait industriel du Québec en 1966, de même que celui des producteurs de lait nature du Québec en 1970.

Les coopératives, représentées alors par la Coopérative Fédérée de Québec, s'étaient adressées à la Régie pour exprimer la position de leurs sociétaires qui était d'accepter les plans conjoints proposés pourvu que ceux-ci n'interviennent pas au niveau de la transformation des produits laitiers.

Il faut donc se rappeler que les producteurs ne voyaient alors aucune incompatibilité à la co-existence des deux structures de mise en marché, l'une au niveau de la production (les plans conjoints) et l'autre au niveau de la transformation (les coopératives). C'est une des raisons pour laquelle la Régie ordonnait le référendum, non seulement des producteurs non-membres des coopératives, mais également de tous les producteurs de lait visés par les plans.

Pourquoi les entreprises coopératives réagiraient-elles aujourd'hui différemment en s'opposant radicalement aux ententes entre les deux groupes de producteurs de lait. Compte tenu justement de l'évolution du contexte laitier, il est devenu de plus en plus nécessaire que soit clarifié et déterminé le rôle de chacun des intervenants dans la mise en marché du lait et que s'établisse une unité complète au niveau de la production, permettant à tous les producteurs de participer à tous les niveaux du marché.

Les différents plans conjoints en vigueur dans le domaine laitier

s'empresment de reconnaître que l'organisation Coopérative s'est donné des outils de transformation et de vente du lait et des produits laitiers par des investissements très considérables dans cette province et qu'elle dispose des organisations de vente et de développement de marchés essentielles à une mise en marché saine et ordonnée du lait et des produits laitiers.

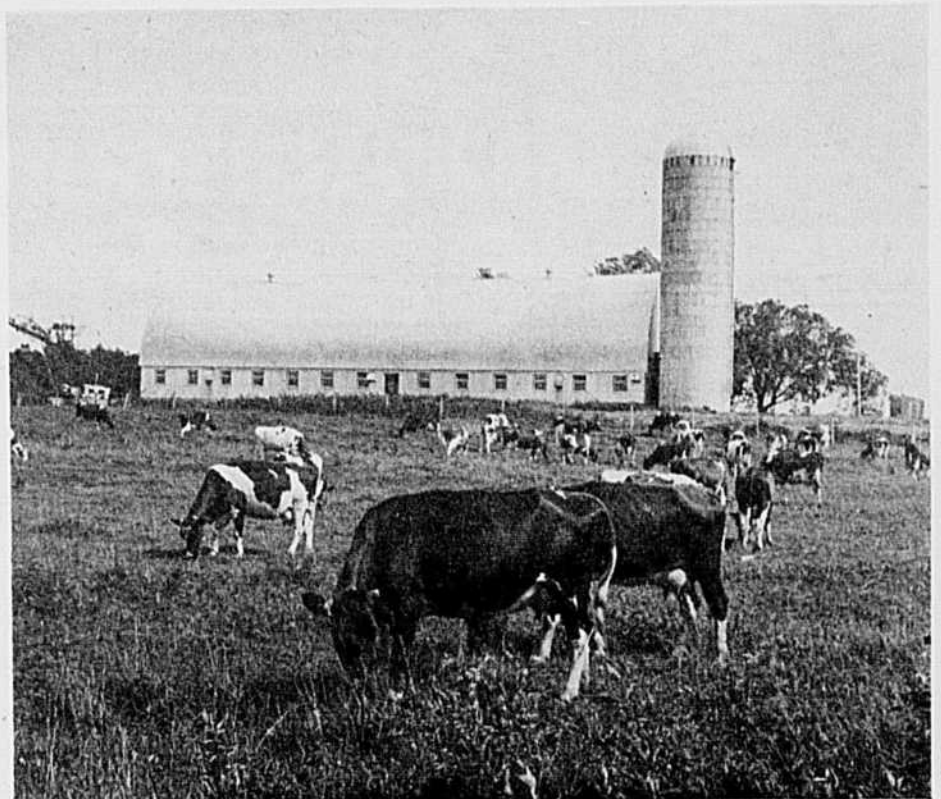
Les plans conjoints prennent pour acquis que les entreprises coopératives sont aussi sainement administrées que l'entreprise privée et qu'à cet égard, ils n'ont rien à craindre du développement du syndicalisme qui se fait dans le fond par les mêmes producteurs; autrement, l'attitude coopérative irait à l'encontre des intérêts des producteurs.

Il importe de répéter que les objectifs des producteurs sont totalement réalisables dans le cadre de la loi actuelle et qu'il n'est pas plus illégal de créer, aujourd'hui, une seule agence de commercialisation du lait et d'établir un système de péréquation, que cela ne l'était avant que les plans conjoints réalisent leur unité.

Souvenons-nous que cette entente a été réclamée à cor et à cri par tous les intervenants dans la mise en marché du lait au Québec depuis quelques années. Quel intérêt les entreprises coopératives ont-elles d'en empêcher la réalisation?

La récente réaction de la Coopérative Fédérée de Québec au nom de toutes les coopératives et de leurs filiales est symptomatique et peut se résumer comme ceci:

1) Tout en ayant obtenu une accréditation pour négocier avec les plans conjoints, la Coopérative Fédérée de Québec désire également administrer son propre plan conjoint, se plaçant ainsi dans un conflit d'intérêts qui ne peut qu'être néfaste pour les producteurs. Est-il admissible qu'elle administre à la fois un plan conjoint et que, par l'effet de son accréditation, elle négocie avec elle-même?



2) Contrairement aux décisions des producteurs et de la Régie lors des référendums en 1966 et en 1970, la Coopérative Fédérée de Québec persiste à nier que les plans conjoints s'appliquent aux sociétaires. C'est contester l'évidence.

3) Dans le projet de la Coopérative Fédérée de Québec, il n'est pas question de péréquation provinciale. Celle-ci est pourtant la seule façon pour le producteur de bénéficier pleinement du marché qui lui appartient et de profiter de subventions distribuées par le gouvernement à certaines usines. Par exemple, la subvention récente de plusieurs millions versée à la Coopérative Agricole de Granby devrait-elle profiter aux seuls sociétaires de cette Coopérative ou à

l'ensemble des producteurs laitiers du Québec?

4) Quand la Coopérative prétend contrôler 80% des usines de lait industriel, les producteurs peuvent-ils se permettre d'abandonner le seul moyen de contrôle qu'ils possèdent sur la mise en marché de leur produit, leur plan conjoint?...

Les représentations faites par la Coopérative Fédérée de Québec à la Régie des Marchés Agricoles et aux diverses fédérations doivent être lues à la lumière de ces commentaires.

La source du conflit qui a persisté entre les producteurs de lait depuis quelques années se manifeste-t-elle sous son vrai jour?...

Les producteurs peuvent-ils se permettre un nouveau conflit...



POUR PRENDRE UN VERRE D'EAU FROIDE ON LAISSE COULER DE CINQ À SIX FOIS LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE...

POURQUOI NE PAS GARDER UN RÉCIPIENT D'EAU AU RÉFRIGÉRATEUR?

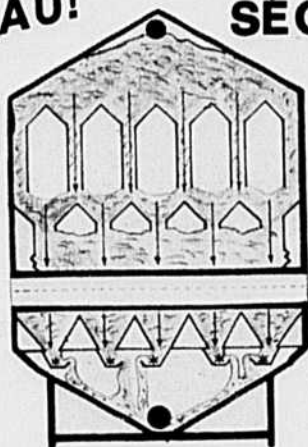
Les clubs 4H du Québec

NOUVEAU!

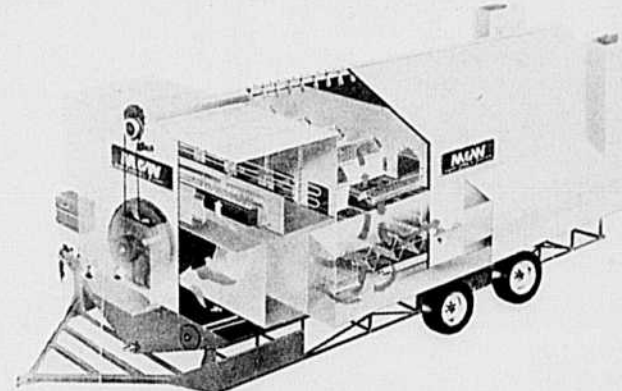
NOUVEAU!

SÉCHOIR M & W AVEC RECIRCULATEUR D'AIR

Température de l'air	300
	210
	180
	160
	150
	140
Air froid	125
	115
	75
	65



Température du grain	60
	80
	100
	110
	120
	130
Humidité	25
	21
	19
	18
	17
	16
Humidité	16
	15½
	15½
	15



Séchoir continu:

Débit concourant:

Séchoir fermé:

Refroidissement contre-courant:

Ventilateur centrifuge:

Recirculateur d'air:

Le seul séchoir avec recirculateur d'air vous permettant d'économiser 35% et plus sur l'essence (séchoir de ferme)

Modèle 255 —

capacité 225 boisseaux heure

Modèle 450 —

450 boisseaux heure avec recirculateur d'air.

Modèle 650 —

650 boisseaux heure avec recirculateur.

Silo acier galvanisé: SILVER SHIELD admissible à la subvention gouvernementale.

GRATIS

Pour renseignements, postez ce coupon vous recevrez gratuitement les informations désirées

O. LEBRUN & FILS

Inc.

63 B, Rue St-Laurent

Maskinongé, P. Qué.

JOK 1N0

Tél.: (819) 227-2244

Soyez prudents!

LES GAZ D'ENSILAGE SONT DANGEREUX

QUÉBEC — L'ensilage est un procédé de récolte et de conservation des fourrages de plus en plus répandu. Cependant, cette méthode de conservation des ensilages de foin et de maïs dans des silos verticaux peut s'avérer très dangereuse pour quelqu'un de non averti.

Occasionnellement, les journaux rapportent que des individus ont été

trouvés morts dans des silos. Ces morts, dues à l'asphyxie causée par certains gaz issus de la fermentation de l'ensilage, impressionnent généralement fort peu les lecteurs. Ceux-ci sont en effet convaincus que de tels accidents n'arrivent qu'aux autres.

Quelques précautions à prendre

Si, pour quelques raisons que ce soit, une personne doit monter dans le silo

pendant la période dangereuse, il serait prudent de faire fonctionner le souffleur d'ensilage pendant au moins 20 à 30 minutes avant d'y entrer et durant tout le temps qu'il y aura quelqu'un à l'intérieur. Quelques autres précautions supplémentaires pourront également être prises pour éviter que des accidents ne se produisent.

1. Laissez les portes ouvertes là où il n'y a pas d'ensilage de façon à assurer une ventilation naturelle adéquate.
2. Égalisez la surface de l'ensilage dès la fin du remplissage du silo. N'attendez pas au lendemain.
3. Si vous devez ouvrir une porte, grimpez plus haut que celle-ci. Le bioxyde d'azote étant un gaz plus lourd que l'air, il se dirigera vers la porte et descendra dans la chute.
4. Si vous devez monter dans le silo, attachez-vous à l'aide d'un câble que vous laisserez pendre dans la chute jusqu'au bas du silo et assurez-vous de la présence d'au moins deux personnes à l'extérieur.
5. Affichez bien à la vue, près de l'échelle, une étiquette interdisant l'accès au silo et spécifiant la présence de gaz mortels dans celui-ci.

Mentionnons enfin que la présence du bioxyde d'azote est facilement détectable à l'odorat. Ce gaz est en effet irritant et toute personne exposée ressent tout de suite une sensation de brûlure au

nez et à la gorge qui, à la longue, fait tousser. Aussi, au moindre symptôme du genre, devez-vous immédiatement vous éloigner de l'endroit où vous êtes et vous diriger vers l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.

De plus, même si vous vous sentez mieux, il serait prudent de voir immédiatement un médecin, de façon à prévenir les suites possibles d'une telle expérience.



**A la radio
cette semaine**



Du 26 au 30 juin, cinq invités participeront à l'émission Agro-alimentation du Québec. Tout d'abord, le 26 juin, M. Claude Laliberté, du Service de la relève agricole du MAQ, parlera des aspects fiscaux et financiers de la co-exploitation. Le 27 juin, Mad Roseline Drolet Fortier, agronome dans la région de Québec, nous expliquera l'utilité de l'analyse du foin et la façon de prélever un échantillon. Le 28 juin, Mad Myriam Magnan, agent d'information à la Semaine du patrimoine, nous soulignera les différents événements à caractère agricole de cette semaine. Le 29 juin, M. Bertrand Pelletier, médiateur de plaintes en machinerie agricole au MAQ, rappellera aux agriculteurs les différents services qu'il peut offrir, spécialement durant l'été, époque où les problèmes de machinerie doivent se résoudre très rapidement. Finalement, le 30 juin, pour terminer la semaine, M. Clément Plante, agronome au Service des productions animales, parlera du Programme national d'identification du bétail (plus connu sous le nom de NIP), de son fonctionnement et de son utilité pour les éleveurs de bovins.

POURSUITE DU PROGRAMME D'AUTO-CUEILLETTE DES FRAISES EN 1978



Le ministère de l'Agriculture du Québec vous rappelle que le temps des fraises approche et que très bientôt vous pourrez cueillir vous-même des fraises dans plusieurs régions du Québec. Dans le but d'aider les adeptes de l'auto-cueillette, le Service de la main-d'œuvre agricole du Québec met à leur disposition des stands d'information aux endroits suivants: dans la région de Québec; à l'entrée de l'île d'Orléans, à Saint-Charles de Bellechasse et à Bernières; au nord de Montréal, à Sainte-Monique et Sainte-Anne-des-Plaines; dans la Mauricie, à Saint-Étienne-des-Grès.

Les dangers de l'ensilage

Les fermentations qui se produisent dans les ensilages de foin et de maïs peuvent occasionner la formation de gaz qui, dans certaines conditions, sont susceptibles de causer la mort ou de rendre invalides pour le reste de leurs jours les personnes qui les respirent.

Cette activité bactérienne commence immédiatement après la mise en silo et peut produire un gaz extrêmement dangereux, le bioxyde d'azote (NO²). En effet, quand il y a formation de NO², on peut observer la présence d'un gaz de couleur brune, jaune et orange à la surface de l'ensilage ou dans la chute.

La période critique, c'est-à-dire celle où il y a concentration de bioxyde d'azote, survient quand le souffleur à ensilage n'est pas en opération, donc au moment où le silo n'est pas ventilé. C'est d'ailleurs durant les deux jours qui sui-

A TOUS LES PRODUCTEURS D'AGNEAUX DE MARCHÉ

Depuis quelques mois, le Service de la mise en marché du ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ), en collaboration avec la Fédération ovine du Québec (FOQ), fournit les prix des agneaux vendus aux enchères du lundi à Toronto. Ces prix sont enregistrés sur un répertoire téléphonique à l'usage des producteurs ovins tous les mardis vers 15h30.

Le numéro à composer pour obtenir ces informations est: (514) 384-5150. À noter que les appels sont aux frais du demandeur.

Alma (CFG)	6h 30
Asbestos (CJAM)	7h 10
Bagotville (CKPB)	14h 15
Cabano (CJAF)	7h 15
Chicoutimi (CJMT)	5h 40
Dolbeau (CHVD)	6h 30
Drummondville (CHRD)	6h 24
Drummondville (CKRV)	6h 50
Granby (CHEF)	6h 40
Joliette (CJLM)	6h 42
Lac Mégantic (CKFL)	7h 10
La Pocatière (CHGB)	6h 55
La Sarre (CKLS)	7h 15
Longueuil (CHRS)	6h 40
Maniwaki (CKMG)	7h 40
Montmagny (CKBM)	6h 45
New Carlisle (CHNC)	6h 30
Plessisville (CKTL)	7h 10
Port-Cartier (CIPC)	6h 30
Rivière-du-Loup (CJFP)	7h 20
Roberval (CHRL)	7h 10
Rouyn (CKRN)	6h 45
Sept-Îles (CKCN)	6h 30
Shawinigan (CKSM)	6h 15
Ste-Anne-des-Monts (CJMC)	7h 30
St-Eleuthère (CHRT)	7h 15
St-Hyacinthe (CKBS)	7h 00
St-Jovite (CKSJ)	7h 35
St-Pamphile (CHAL)	6h 50
Sorel (CJSO)	6h 20
Thetford-Mines (CKLD)	7h 10
Trois-Rivières (CHLN)	6h 12
Valleyfield (CFLV)	6h 45 et 12h 52
Victoriaville (CFDA)	6h 54
Ville-Marie (CKVM)	7h 30

Entente entre l'Association des Cercles d'amélioration du bétail et l'Association professionnelle des inséminateurs du Québec

QUÉBEC — L'Association des cercles d'Amélioration du bétail et l'Association professionnelle des inséminateurs du Québec viennent de conclure une entente qui met un terme à des négociations qui duraient depuis quelques mois déjà. D'une durée de trois ans, cette entente assurera la bonne marche et le développement du service d'insémination artificielle dont bénéficient plus de 25.000 agriculteurs québécois répartis entre 89 cercles locaux d'amélioration du bétail.

Les frais d'insémination artificielle au Québec sont à la charge des éleveurs qui, selon les termes de la nouvelle entente, doivent déboursier \$5.25 par première insémination. Le ministère de l'Agriculture du Québec intervient quant à lui au niveau de l'approvisionnement en semences grâce à son Centre d'Insémination artificielle de Saint-Hyacinthe et au niveau technique pour assurer la formation des inséminateurs. Le ministère intervient aussi financièrement, par l'intermédiaire des Centres d'amélioration du bétail, afin de garantir à tous les éleveurs du Québec, peu importe leur lieu de résidence, un coût et une qualité uniforme pour le service de l'insémination artificielle.

Cette participation financière peut varier de \$0.75 par insémination dans un C.A.B. où la densité des troupeaux garantit aux inséminateurs un revenu suffisant à \$16.65 dans un C.A.B. où le cheptel est trop peu nombreux ou trop dispersé pour permettre aux seules contributions des éleveurs de justifier la présence d'un inséminateur.

Tandis que la contribution de l'éleveur demeurera à \$5.25 pour les trois années de l'entente, celle du ministre de l'Agriculture augmentera de \$0.25 par insémination pour chacune des deuxième et troisième années de l'entente. Cet effort supplémentaire évalué à \$6000.000 a été un des éléments déterminants des dernières négociations. Cette décision a été prise afin de garantir aux agriculteurs un coût

uniforme au cours des trois prochaines années, sans pour autant priver les inséminateurs de leur droit à une augmentation régulière de leurs revenus.

Le système d'insémination artificielle au Québec est considéré comme un des

plus efficaces en Amérique du Nord tant en ce qui a trait à la qualité des taureaux mis à la disposition des éleveurs qu'à la structure de fonctionnement de ce service à laquelle les utilisateurs sont étroitement associés. À l'occasion de la

signature de la nouvelle entente, M. Garon a tenu à souligner l'apport considérable à l'agriculture du Québec que fournit ce service et la confiance qu'il a su se mériter de la part des éleveurs québécois.

LES EXPOSITIONS AGRICOLES EN 1978

C'est sous le thème **LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, PRÉSENT CHEZ VOUS À VOTRE BUREAU LOCAL** que le ministère de l'Agriculture a choisi de participer aux différentes expositions agricoles qui se tiendront un peu partout au Québec au cours de l'été 78.

Le stand du MAQ a été conçu comme un véritable bureau de renseignements agricoles et toute la gamme des services offerts par **AGRICULTURE-QUÉBEC** y sera disponible.

Des spécialistes en agriculture seront sur les lieux pour accueillir les visiteurs et répondre à leurs questions lors de leur visite au stand du MAQ, les agriculteurs auront ainsi la possibilité de discuter avec eux de la gestion de leur ferme.

Pour ce qui est du grand public, soulignons que des hôtesses seront également présentes pour répondre aux diverses questions concernant la consommation et les arts domestiques.

Le stand du MAQ se veut un reflet de l'effort déployé par le ministère de l'Agriculture du Québec en vue de maintenir des rapports étroits avec sa clientèle et de lui offrir un service prompt et facile d'accès.

LISTE DES EXPOSITIONS

Saint-Barnabé nord
du 28 juin au 2 juillet

Berthierville
du 19 au 23 juillet

Bedford
du 24 au 30 juillet

Trois-Rivières
du 28 juillet au 6 août

Saint-Hyacinthe
du 31 juillet au 6 août

Saint-Pascal
1er au 6 août

Papineauville
du 3 au 6 août

Victoriaville
du 7 au 13 août

Isle Verte
du 8 au 13 août

Saint-Agapit
du 9 au 13 août

Rimouski
du 9 au 13 août

Sherbrooke
du 11 au 20 août

Saint-Bruno de Guigues
du 11 au 13 août

Thetford Mines
du 14 au 20 août

Montmagny
du 14 au 20 août

N.-D. du Lac
du 17 au 20 août

Amos
du 18 au 20 août

Saint-Honoré
du 23 au 27 août

Québec
du 24 août au 4 septembre

Brôme
du 2 au 4 septembre

Victoriaville
du 7 au 13 août

Huntingdon
du 10 au 13 août

Isle-de-la-Madeleine
du 25 au 27 août

Shigawake
du 25 au 27 août

Havelock
à compter du 10 septembre

St-Félicien
du 13 au 17 septembre

L'assurance-santé animale contributive (ASAC)

Une bonne garantie pour les producteurs

QUÉBEC — Dans le but d'assurer une plus grande protection de la santé de tous les animaux de ferme québécois, quel que soit le lieu de résidence des producteurs agricoles, le ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) offre son programme d'assurance-santé animale contributive (ASAC). Le principal avantage de ce programme est de diminuer de moitié le coût des services d'un vétérinaire pour les producteurs agricoles qui satisfont aux conditions prescrites par celui-ci.

Les objectifs de l'ASAC

Grâce à une contribution directe du MAQ, l'ASAC permet d'assurer une plus grande accessibilité aux services vétérinaires pour les producteurs agricoles. Elle permet également de garantir un taux uniforme pour les services vétérinaires dispensés à l'échelle provinciale et d'accroître la valeur de deux-ci tout en stimulant la spécialisation dans les diverses disciplines cliniques.

Enfin, grâce au Centre de distribution des médicaments vétérinaires (CDMV), qui est contrôlé par le gouvernement du Québec, les producteurs agricoles bénéficient de prix beaucoup plus avantageux pour l'achat de médicaments

recommandés par un médecin vétérinaire participant à l'ASAC. En effet, un usage plus rationnel de médicaments vétérinaires coûteux, souvent inutiles et parfois même nuisibles ne peut être que bénéfique.

Conditions d'admissibilité

Tous les producteurs de bovins, de porcins, de caprins, d'ovins, de lapins, d'animaux à fourrure, d'oiseaux de basse-cour et de chevaux destinés au travail de ferme (y compris les juments utilisées pour l'extraction d'oestrogènes) sont admissibles à l'ASAC.

Par contre, tous ceux qui participent déjà à titre de propriétaire ou de contractant à une entreprise intégrée en sont exclus. Il en est de même pour les stations de recherche des gouvernements fédéral et provincial, les universités et les fermes rattachées aux hôpitaux.

Responsabilités réciproques du médecin vétérinaire, du producteur agricole et du MAQ

Le médecin vétérinaire est tenu de suivre les règlements de l'assurance-santé animale contributive, notamment

de limiter ses honoraires et de distribuer les médicaments prescrits aux prix fixés par l'ASAC.

Le producteur agricole se doit, quant à lui, de recourir aux services d'un médecin vétérinaire membre de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, de lui fournir tous les renseignements nécessaires pour remplir la facture et de signer celle-ci. Il est également tenu de payer sa part des honoraires et d'éviter les abus toujours possibles, compte tenu du coût réduit des services dispensés grâce à l'ASAC.

En plus des frais de déplacement du médecin, le MAQ s'engage à défrayer au moins la moitié du coût des services vétérinaires. Un montant forfaitaire est également alloué aux médecins vétérinaires qui consentent à s'établir dans des endroits désignés par le MAQ.

Toutes les personnes intéressées à obtenir de plus amples renseignements sur l'ASAC peuvent s'adresser à leur bureau local de renseignements agricoles ou encore au:

**Service Vétérinaire
Ministère de l'Agriculture du Québec
200-A, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec
G1R 4X6**

**Ne laissez pas
flotter vos revenus**



**faites drainer
votre sol**

L'égouttement de surface

Lorsqu'un champ est drainé souterrainement, l'égouttement de surface peut être assuré par des planches en faite à tous les 3/4 ou 1 arpent (45 ou 60 mètres). Ces planches sont à faible pente, c'est-à-dire que la différence de niveau entre le milieu de la planche et le bord (près de la raie) est d'environ 1 à 1 1/2 pied (30 à 45 cm).

L'instrument le plus approprié pour confectionner ces planches est la niveleuse traînée par un tracteur de ferme. La confection de planches à faible pente a l'avantage de déplacer peu de sol de surface et peut être exécutée par l'agriculteur. Actuellement, quelques agriculteurs utilisent ce type de niveleuse et, comparativement au "buldozer", le nivellement des planches est meilleur et le travail est effectué plus rapidement.

Ça va mieux, mais il faut aller plus loin

par Daniel Rivet

"En vous invitant à l'évaluation et à l'autocritique, je ne voudrais pas laisser l'impression que nos organismes (syndicats et Fédération) doivent renoncer à faire leur travail de pression et de représentation de nature professionnelle au strict profit de l'administration des plans conjoints et des programmes d'aménagement..." Voilà en quels termes le président de la FPBQ, M. Jules Carpentier, a donné le ton dans son allocution aux délégués à la huitième assemblée générale annuelle de la Fédération, tenue les 13 et 14 juin derniers à l'hôtel Le Baron de Sherbrooke.

M. Carpentier est d'abord revenu sur les problèmes de mise en marché, en soulevant en outre que la fermeture possible de plusieurs usines permettait de critiquer sérieusement la gestion (pillarde) des compagnies et la négligence des gouvernements antérieurs à exiger une exploitation rationnelle de même qu'une diversification de la production, particulièrement dans le secteur des bois feuillus. Tout en soulignant la participation de la Fédération à la Commission parlementaire sur cette question, le président a rappelé l'importance de s'impliquer *comme groupe* dans la transformation, enjoignant par ailleurs toutes les régions à financer des fonds de recherche et de protection des marchés.

Un appel à l'unité

"Il faut éviter à tout prix de tomber dans le piège de négociations individuelles qui ne peuvent qu'être défavorables aux producteurs." En référant ainsi à la négociation des conventions de vente de bois, M. Carpentier invitait à se serrer les coudes, appel qu'il a d'ailleurs réitéré un peu plus tard face aux politiques du MTF concernant la forêt privée. Il a en effet expliqué aux délégués que si la Fédération est devenue aujourd'hui un interlocuteur respecté et considéré par le MTF, la valeur et la force de cette représentation continuent de reposer essentiellement sur la confiance, la consultation et le renouvellement permanent du consensus entre les diverses unités de gestion et les syndicats de producteurs de bois.

Quelques messages au ministre...

D'autre part, après avoir rappelé à l'intention du ministre Bérubé que la rentabilité de l'aménagement ne repose pas uniquement sur l'augmentation de la production de matière ligneuse mais aussi sur l'utilisation accrue de main-d'oeuvre compétente et disponible dans des régions qui veulent demeurer bien vivantes, le président a quand même donné son appui aux procédés sylvicoles visant à augmenter la productivité des forêts. Par contre, si on veut que ces opérations sylvicoles s'autosuffisent, il faudra songer à augmenter le prix du bois, et encore en se basant sur le prix de revient de l'unité de volume. C'est une chose de prétendre que le coût des programmes d'aide est exorbitant et qu'il va falloir le réviser... mais c'en est une autre de produire une étude complète sur la situation forestière au Québec et de présenter des propositions et/ou modalités précises que nous (la Fédération et ses membres) pourrions étudier et discuter, a déclaré en substance M. Carpentier. Le collectif et l'individuel.

Enfin, en faisant état des discussions relatives à l'adoption d'une formule permettant aux individus aussi bien qu'aux regroupements de profiter des programmes d'aide, le président de la FPBQ a dit n'y voir aucune objection en principe, en autant que les objectifs poursuivis par la Fédération et le MTF ne s'en trouvent pas compromis. Mais M. Carpentier a tout de même exprimé des doutes sur l'option individuelle,

surtout au niveau des économies d'échelle et de la création d'emplois forestiers supplémentaires dans les régions, deux visées atteintes au moins en partie par la formule collective. Quant à la reconnaissance des producteurs de bois comme producteurs agricoles, le président a invité les délégués à se pencher à nouveau très sérieusement sur cette question au cours du congrès... ce qui fut fait d'ailleurs par la suite en atelier puis en plénière.

(suite semaine prochaine)

Les résolutions:

Du neuf, du moins neuf... du mordant

En dépit de la lourdeur presque inévitable des fins de rencontre, les délégués à l'assemblée annuelle de la FPBQ ont bien tenu le coup jusqu'à l'adoption des cinq résolutions qu'ils avaient à débattre, en plus d'en proposer trois autres qui ont aussi été retenues par l'assemblée.

Ainsi, il convient de signaler une résolution très élaborée commandant une étude détaillée de la situation forestière au Québec, étude qu'avait d'ailleurs réclamée le président de la Fédération dans son discours aux délégués. On veut savoir pourquoi les forêts d'ici sont si peu productives, pourquoi notre industrie forestière est devenue non concurrentielle, mesurer le coût des programmes de mise en valeur de la forêt mais en rapport avec le coût collectif des programmes d'assurance-chômage et d'assistance sociale, etc...

D'autre part, parmi les résolutions votées l'an dernier et qui se sont répétées cette année, il en est une qui a fait l'objet de plusieurs interventions et c'est celle réclamant une Loi sur l'allocation de la matière ligneuse au Québec, législation que la Fédération est aujourd'hui seule à réclamer au nom de ses membres. D'un point de vue syndical, voilà un problème fort préoccupant pour les producteurs de bois du Québec, qui devront sûrement "jouer des coudes" s'ils veulent vraiment voir débloquer ce dossier cette année.

Enfin parmi les autres sujets ayant fait l'objet de résolutions de l'assemblée, mentionnons: la mise en application d'un plan conjoint pour la région de Montréal, une réglementation sur la mise en marché puis sur le mesurage du bois, un comité conjoint pour établir les perspectives d'utilisation et de mise en marché des essences feuillues en provenance de la forêt privée, la définition d'un mécanisme de contrôle des volumes de bois transigés au Québec par des compagnies étrangères qui échappent présentement à toute réglementation et enfin une demande à la Commission des transports pour faire réviser les taux actuels touchant le bois, ces taux devant être suspendus entre-temps jusqu'en janvier '79. Ces deux dernières résolutions doivent être soulignées d'une part parce qu'elles ont été présentées sur place par des délégués... et après des échanges assez vifs pour qu'on puisse certifier la FPBQ semble en excellente santé.



BÂTIMENT BERNARD BUILDING

**Bâtiment d'acier
Industriel - Agricole
Commercial**

**TOUS NOS BÂTIMENTS SONT CONSTRUITS SUIVANT
LES NORMES IMPOSÉES PAR LE CODE DU BÂTIMENT**

Modèle M.P., largeur standard 40' et 50', hauteur 15'.
Bâtiment très apprécié pour remise à machinerie, garage.

**Votre meilleur placement pour une satisfaction à
long terme, construisez BERNARD.**

Modèle droit, largeur standard de 40' à 200', hauteur 10' à 25'.
Construction à usage d'étable à layette, porcherie, garage, entrepôt, magasin, aréna.

Considérez ses avantages:
Son prix d'achat MODIQUE PAS PLUS CHER qu'un bâtiment rond ou de bois.
Les charpentes BERNARD éliminent les piliers, par conséquent, un espace plus vaste. De larges travées vous permettent une libre circulation d'un bout à l'autre.
Les bâtiments BERNARD sont conçus pour résister au climat Nordique.
Chaque poutre transversale peut supporter jusqu'à 2 100 lbs. (Palans ou autre).
Vaste choix de couleurs attrayantes.
Les bâtiments BERNARD offrent un choix de grandeurs adaptables à vos besoins, et permettent l'ins-

tallation de différents accessoires, i.e. porte montante, panneaux translucides, fenêtres, porte de service etc.
Grande facilité d'isolation à partir de 0.25 du pied carré avec sous-plafond de belle apparence pour garage, étable, ferme et porcherie. — Entrepôt.
Faites vous-même le montage du bâtiment BERNARD — La facilité est telle que plusieurs clients l'ont déjà fait. Pourquoi pas vous?
La longue expérience et la compétence du personnel de BERNARD sont une garantie supplémentaire de satisfaction.
N'HÉSITEZ PLUS — VOUS AVEZ BESOIN D'UN BÂTIMENT? ACHÉTEZ UNE BÂTISSSE BERNARD.

Tous nos bâtiments d'acier sont fabriqués dans notre usine de Belœil
Téléphonez ou venez nous rencontrer à notre usine.

BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS BERNARD LTÉE

600 Boulevard de l'Industrie,
(20) Rte Trans-Canadienne, Sortie 68 (exit)
Belœil, P.Q. — Tél.: 467-6521

QUOI? DE NEUF SUR LE MARCHÉ



Depuis qu'elle a ajouté à sa gamme le système 4800 pour grosses balles, la compagnie HESTON devient le fabricant le plus diversifié au monde pour les systèmes de mise en balles et de manutention du foin pour un homme seul. Elle offre en tout huit systèmes divers, dont trois gros systèmes d'emmeulage, trois systèmes à balles rondes géantes, une presse à balles ordinaire et le nouveau système pour les grosses balles. Elle dessert ainsi désormais tout le marché du foin, depuis les plus petits exploitants jusqu'aux plus gros ainsi qu'aux exploitants commerciaux.

L'herbicide Nortron, déjà largement utilisé dans plus de 20 pays pour réprimer les mauvaises herbes à larges feuilles et les graminées, a été homologué au Canada et sera commercialisé en 1978 dans les principales régions de production de la betterave à sucre au pays. Découvert à la station britannique de recherche de FISIONS en 1968, cet herbicide a subi plus de 3 000 essais à divers endroits du monde, et il est l'objet d'épreuves au Canada depuis trois ans.



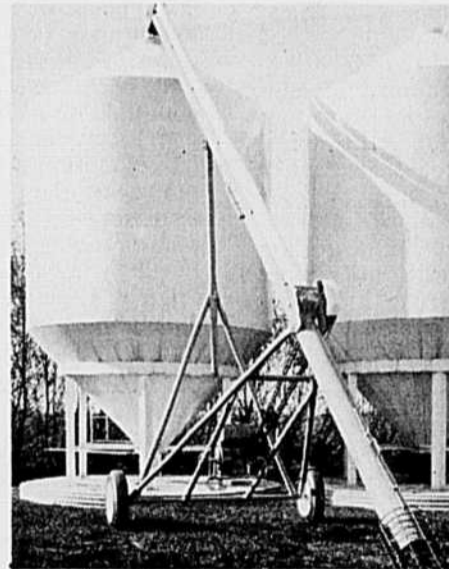
La compagnie PFIZER LIMITÉE a introduit sur le marché un nouveau marqueur en aérosol pour le bétail, facile à utiliser.

Agrimark*, un aérosol rouge pour moutons, bovins et porcs, est un produit extrêmement sûr et pratique pour identifier les animaux de ferme avant et après la tonte, la reproduction, le vêlage, l'agnelage, le tri, l'inoculation, l'expédient, le traitement, la vaccination, aux enchères, ventes, etc.

Les avantages principaux d'AGRIMARK* sont l'efficacité et la facilité d'application. Ce nouveau système d'identification permet d'obtenir une marque bien visible et de réduire de façon substantielle les coûts et le temps, puisqu'il n'est pas nécessaire d'attacher les animaux avant de procéder.

Garantie de deux ans, matières et composants plus lourds, telles sont les principales caractéristiques de la nouvelle vis à grain que met sur le marché ce printemps la maison ALLIED FARM EQUIPMENT.

La vis est le fruit de deux années de recherche, d'ingénierie et d'épreuves étendues aux champs dans le cas des menues céréales, du maïs et du soja, confiant les autorités de l'entreprise. Elle sera disponible au Canada et aux États-Unis chez les concessionnaires de la compagnie à compter de juin. Les sont de 35 à 61 pieds de long et la dimension des tubes est de 6, 7 et 8 pouces. Allied fabrique des vis à tarières depuis plus de 20 ans, et la nouvelle vis constitue le quatrième appoint important à sa gamme dans ce domaine.

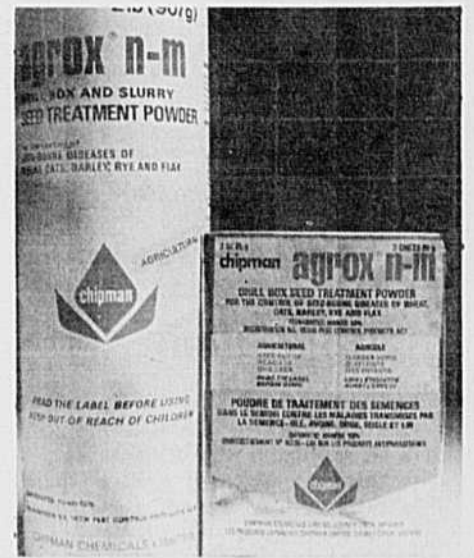


Le programme d'alimentation *DE MERCK SHARP & DOHME incluant RIDZOL* ne constitue qu'une des dispositions pouvant protéger le troupeau contre la maladie. Les porcs sont en effet exposés à un grand nombre d'affections et de parasitoses qu'il faut prévenir si l'on ne veut pas voir ses bénéfices se transformer en pertes. L'application de mesures rationnelles d'exploitation, telles celles proposées ci-dessous, peut aider l'éleveur à rentabiliser son entreprise.

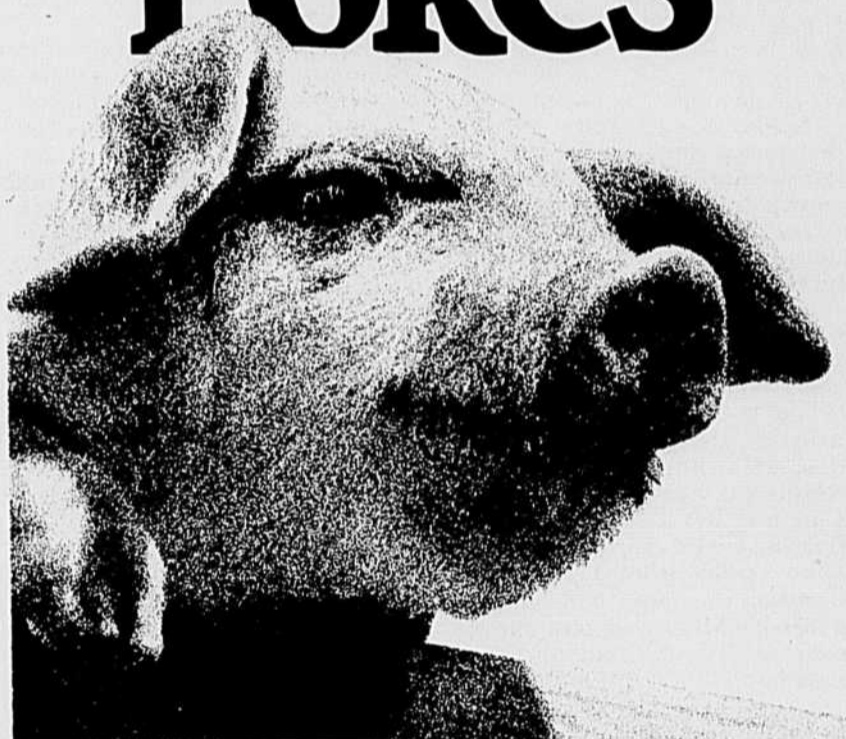


Les tracteurs de la série 84 d'INTERNATIONAL HARVESTER avec une boîte de vitesses entièrement synchronisées, comprennent de l'équipement et des commandes que les agriculteurs canadiens ont toujours recherchés dans des tracteurs utilitaires. Charles Munro, chef du service de la commercialisation des produits agricoles déclare: "Après d'intensives recherches, la série 84 fut mise au point pour remplacer la série de tracteurs IH vendus à l'échelle mondiale et introduits en 1972".

Agrox N-M (non mercurique) le traitement de semences reconnu de CHIPMAN CHEMICALS LTD., est désormais offert en paquets de trois onces, l'idéal pour traiter de petites quantités de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de lin. Agrox N-M est une poudre à utiliser dans le coffre du semoir. À base de manèbe, elle réprime efficacement les maladies des céréales transmises par la semence, notamment la carie du blé et du seigle, le charbon couvert et le faux charbon nu de l'orge, les charbons de l'avoine, la fonte des semis des céréales et du lin, et le piétin des céréales. Agrox N-M a démontré son rendement au cours des années comme traitement efficace des semences. Aux doses recommandées, il est absolument sûr pour la semence et les jeunes plants. Et les problèmes de résidu, de senteur et d'arrière-goût sont à toutes fins pratiques éliminés.



PURINA ET VOS PORCS



Laissez-nous vous démontrer comment obtenir plus de bénéfiques par portée.

Suivre de bons programmes d'alimentation est la condition essentielle pour élever des truies robustes, un maximum de porcelets sevrés, et des porcs qui atteindront rapidement le poids du marché. C'est votre assurance pour obtenir un nombre maximum de "porcs-bénéfiques".

Voilà pourquoi une conversation avec votre concessionnaire Purina constitue un bon placement. Il s'y connaît dans l'alimentation des porcs. Il peut vous expliquer les programmes et les produits Purina qui ont été préparés scientifiquement pour votre genre d'élevage.

Voyez-le bientôt. Il peut vous aider à obtenir plus de bénéfiques d'un plus grand nombre de porcs.

Votre concessionnaire Purina est à votre service pour vous aider à mieux réussir.



RALSTON PURINA
OF CANADA LTD.



par Daniel Rivet

Introduction

Le Syndicat de Gestion Agricole Iberville-Missisquoi (SGAIM) fête récemment son dixième anniversaire: si la valeur n'attend pas le nombre des années, il semble bien que pour le SGAIM le nombre des années n'arrive pas davantage à dépasser la valeur... et cette réussite malheureusement encore trop unique mérite d'être félicitée et soulignée adéquatement.

Pour ce faire la TCN a pensé rencontrer quelques membres actuels du Syndicat pour recueillir leurs commentaires sur l'évolution du SGAIM depuis ses débuts (1968) et préciser les motivations qui les incitent à vouloir poursuivre cette expérience. D'autre part nous avons aussi rencontré le gestionnaire actuel engagé par les membres du Syndicat afin de faire le point sur la nature des services qu'il fournit à ses agriculteurs-employeurs; enfin l'organisation d'une table ronde sur la pertinence de la formule du Syndicat de Gestion nous permettra d'offrir à nos lecteurs quelques points de repère pour juger des avantages et des contraintes d'un tel mode de fonctionnement... et tirer par la suite les conclusions qui s'imposent.

Cette semaine, on touchera l'évolution historique de la gestion agricole au Québec, et, par le biais d'une interview, à divers aspects de la vie et du fonctionnement du SGAIM. Dans la prochaine édition, on abordera d'autres sujets relatifs aux Syndicats de Gestion, d'une part avec le conseiller en gestion au SGAIM, puis avec les conseils d'administration des deux Syndicats en place: celui d'Iberville-Missisquoi bien sûr et celui de Baieville tout nouvellement formé.

Le Syndicat de gestion agricole Iberville-Missisquoi a dix ans

La gestion agricole au Québec: un début trop lent

Depuis quinze ans au Québec, on ne peut nier qu'il y ait eu des efforts de tentés par différentes instances en vue d'améliorer la capacité de gestion de nos agriculteurs... le moins que l'on puisse dire aujourd'hui, c'est que plusieurs de ces démarches n'ont pas produit autant de résultats qu'on en escomptait.

Dès 1964 pourtant, dans un mémoire spécial adressé au ministre de l'Agriculture du temps, M. Alcide Courcy, l'UCC faisait un constat d'urgence dans le domaine de la gestion en soulignant d'une part la nécessité pour les agriculteurs de mieux utiliser les ressources à leur disposition et d'autre part le manque flagrant chez nous de données fiables et comparables pour établir les coûts de production et par type de ferme.

De même, à cette époque (64) la TCN publiait à chaque semaine un "cours à domicile" préparé par M. Maurice Carel de l'université Laval et portant sur la gestion de ferme, alors qu'en parallèle l'UPA, le MAQ et l'université Laval préparaient en collaboration la publication d'un rapport assez étoffé sur l'organisation de la gestion agricole au Québec.

C'est dans ce rapport, finalement déposé au MAQ en '65, qu'on projetait l'établissement d'un système de compilation et de traitement des données technico-économiques provenant des exploitations (ce qui s'est concrétisé par la suite avec le Centre d'information et d'analyse en gestion agricole (GIAGA), tout en recommandant la formation de trois types de groupements pour fins de gestion, soit le groupe d'étude en rentabilité agricole (GERA), le cercle de gestion agricole et le syndicat de gestion agricole.

En fait, plusieurs idées étaient sous-tendues par ces propositions: dans le cadre des GERA par exemple, on voulait surtout offrir aux agriculteurs l'opportunité de s'initier aux principes comptables, tout en adhérant à un système de traitement plus uniforme permettant la comparaison entre les résultats de plusieurs exploitations. Par la suite, l'agriculteur "initié" désirant pousser plus à fond sa démarche en gestion pouvait joindre un "cercle de gestion" où se regroupaient les producteurs de même type... alors aidés par leur agronome local et par le spécialiste en gestion du niveau régional. L'étape ultime de ce processus prévoyait qu'un groupe d'agriculteurs puisse se former en syndicat et engager un conseiller en gestion à leur emploi exclusif (avec l'aide financière du MAQ).

On sait que les GERA existent encore aujourd'hui mais la deuxième étape, celle des cercles de gestion, n'a pour ainsi dire jamais vu le jour, du moins de façon efficace et fonctionnelle. Pourquoi? Ici les "peut-être" et les "parce que" pourraient à eux seuls s'étirer en un bon gros paragraphe truffé de "mea culpa" et de nombreux "j'accuse"! Résumons-nous en disant que les cercles de gestion n'ont pas bénéficié de "cette attitude générale" qui permet à une idée d'arriver à prendre forme/arriver à prendre forme... et ils sont doucement entrés en dormance sur de vagues tablettes, où l'accumulation de poussière constitue

le seul engrais... sur un lit de semence par ailleurs beaucoup trop sec, ceci résultant en ce que j'appellerai ici la "zéro germination". Que tous ceux auxquels le chapeau fait...

Fort heureusement, la troisième étape n'a pas subi le même sort, car un agriculteur de Sabrevois, M. Bernard Reid, a décidé d'utiliser la porte ouverte en '65 sur la formule du syndicat de gestion et a mis en branle ce qui est devenu officiellement en '68 le Syndicat de gestion agricole Iberville-Missisquoi (SGAIM), une expérience emballante qui s'est poursuivie en solo pendant plus de dix ans avant que la toute récente éclosion d'un deuxième Syndicat à Baieville vienne confirmer l'avenir prometteur de ce type de groupement.

Mais entre Baieville et Iberville-Missisquoi, il y a un vide de dix ans où les pièces du puzzle de la gestion demeurent encore quelque peu éparpillées. Ainsi, à l'époque de la fondation du SGAIM, un comité tripartite (MAQ, UCC, Université Laval) avait été formé pour continuer d'une part l'étude entreprise sur l'organisation de la gestion agricole au Québec et aussi pour coordonner en quelque sorte l'évolution du triangle GERA—cercles de gestion—Syndicats de gestion. Ce comité s'est dissous morceau par morceau et a finalement cessé ses activités... "parce qu'il n'avait plus aucune raison d'exister" selon ce qu'on a pu apprendre en allant aux sources du ministère de l'Agriculture à Québec. Il faut croire que pour certains tout allait pour le mieux dans le secteur de la gestion agricole...

Par ailleurs un peu plus tard, on aurait pu croire à une reprise d'intérêt pour la planification, alors qu'en 1971 l'UCC avait mis sur pied un Comité de gestion des fermes. Mais ce Comité est disparu en '74 et, concrètement, la résultante en fut plutôt maigre. On se retrouve donc aujourd'hui avec un rapport "préliminaire" sur la gestion qui est resté tel quel depuis 1965 et dont plus personne aujourd'hui n'attend la suite... car il faudrait y intégrer tellement de données nouvelles qu'il vaut mieux comme toute s'enligner carrément sur les réalités présentes, sur les modalités qui s'offrent et sur les expériences qui ont vraiment fait leurs preuves!

Car "la belle province dont je me souviens" a terriblement évolué depuis 13 ans, et dans le domaine qui nous occupe, plusieurs systèmes de compilation et d'analyse ont vu le jour. Tous ces systèmes fournissent aux agriculteurs des données utilisables en tout ou en partie pour fins de gestion: depuis le légendaire carnet jaune jusqu'à la nouvelle comptabilité opérationnelle mise au point à La Pocatière, en passant par Canfarm, les Géra, Angri-Gestion Laval et les résultats du contrôle laitier (PATLQ, ROP), les alternatives ne manquent pas... du moins en apparence et dans la mesure où on considère ce qui s'offre à des individus plus ou moins laissés à eux-mêmes. Or, c'est précisément là que le Syndicat de gestion s'avère un modèle pour le moins original sinon révolutionnaire: en effet... mais laissons donc un groupe d'agriculteurs, membres du SGAIM, nous en parler dans leurs mots.

etc., etc., partout! À cinquante, on finit par tout savoir... 3)... En plus de ça, on a un système très efficace pour voir où on est sur notre ferme car à chaque année le conseiller nous présente un rapport où chacun de nous apprend combien lui a coûté son 100 liv. de lait, sa tonne de foin, etc... On connaît aussi la moyenne du groupe et on sait exactement où on est situé par rapport à tous les autres, avantage, d'autant plus qu'avant de partir le conseiller t'a aidé à calculer précisément jusqu'à combien tu peux offrir, toi, pour ce surplus de quota.

Q: Ceci m'amène à vous demander quelles sont les différentes utilisations que vous faites de votre Syndicat de gestion... vous pouvez si vous le voulez répondre par des exemples

R: 1) Eh bien, il y a d'une part les gros projets d'investissement: il y a quelques années mon mari et moi on a eu l'occasion d'acheter un morceau de terre; tout seuls on ne serait jamais arrivés à se décider, c'était trop vite et on ne savait pas comment calculer notre affaire. On a donc fait venir le conseiller, qui nous a aidés rapidement à analyser la rentabilité de cet achat. Finalement, c'était une très bonne opportunité qui s'offrait à nous et nous avons conclu ce marché en tout sécurité, sans jamais nous en repentir par la suite. En fait on avait surtout besoin d'être sécurisés dans notre décision et c'est précisément à ce niveau que le conseiller est intervenu... chiffres à l'appui. On pourrait en dire autant pour tout gros projet, comme la construction d'une grange-étable, le drainage souterrain, etc.

Q: Vous semblez insister beaucoup sur l'information...?

R: Oui, et c'est capital de le faire; par exemple quand il te faut du quota et que tu peux obtenir immédiatement de ton conseiller les prix auxquels les ventes se font, ceci est très important, tu deviens un acheteur nettement au point de vue "chiffres" en tout cas, parce que les noms demeurent secrets. Ainsi, quand on arrive en assemblée, on ne cherche pas à découvrir "qui" est le meilleur mais plutôt à comprendre "pourquoi" il y en a des meilleurs, comment faire pour s'améliorer à tel ou tel niveau, nos bons coups, nos mauvais coups et ainsi de suite.

Q: Mais ça doit vous prendre du temps pour faire tout ça? J'ai envie de vous demander... comment se partagent les tâches au Syndicat, et en particulier quels sont vos devoirs à vous en tant que membres du SGAIM?

R: Nous autres, "not' job" c'est d'abord de bien travailler sur notre ferme. A: part de ça, il faut rentrer nos chiffres, participer aux réunions si ça nous intéresse... mais ça nous intéresse, communiquer nos idées... **Q: Je vous arrête ici; vous avez parlé de "renter vos chiffres"... de quoi s'agit-il au juste?**

R: Pour les besoins du Syndicat, la seule chose qui nous est demandée en somme c'est de tenir à jour un bon compte d'exploitation, où on ne remet pas à demain les entrées d'aujourd'hui (autant que possible) et où surtout on

possibles au niveau financier, au niveau revenu et aussi sur le plan technique puisqu'aux champs comme à l'étable on en a toujours à apprendre... 2) On pourrait aussi parler des loisirs, de la qualité de la vie, du bien-être; en fait not' Syndicat nous a permis d'atteindre des objectifs qui n'étaient pas vraiment prévus au départ... on s'était regroupés surtout pour pouvoir engager un conseiller en gestion, mais l'espèce de pont ou de lien qui s'est développé entre les 50 membres du Syndicat par l'entremise du conseiller qui se promène toujours de l'un à l'autre, ça, personne je crois n'avait pensé que ça puisse aller aussi loin... 3) ... Pour nous, en somme le temps "des voisins qui s'ignorent" est bien fini: on se voit, on se rencontre en assemblée, on discute, on en prend on en laisse, mais le résultat est là: quand on revient chez nous, on sait bien mieux quoi faire et quoi ne pas faire...

Q: Qu'est-ce que c'est la gestion, à votre avis?

R: 1) C'est administrer quelque chose pour que ce soit rentable, apprendre à tirer le maximum de ce que l'on a tout en gardant à l'esprit que parfois certains résultats dits extraordinaires ne sont pas rentables au point de vue financier... 2) Il y a un point de vue économique qui est relié à la gestion mais il y a un point de vue humain aussi qui est très important: pour faire de la gestion on doit comprendre qu'il faut donner aux autres si on veut recevoir d'eux... ainsi, entre frères ayant tous la même ligne de pensée, le même but, l'information doit circuler librement... la jalousie n'a pas sa place parce que justement c'est pour s'aider qu'on s'est mis ensemble.

Q: Vous prétendez partager les mêmes objectifs, quels sont-ils?

R: 1) Atteindre les meilleurs résultats

ne cache rien. D'abord si tu contes une menterie, le conseiller va t'en conter une tout de suite parce que c'est avec les chiffres qu'il travaille... ça donne rien de se mentir à soi-même. Et puis fournir de fausses données au Syndicat... on a déjà eu des cas semblables, on les a très vite réglés.

Q: Donc si j'ai bien compris, si vous faites régulièrement et honnêtement vos entrées...

R: 1) C'est exactement ça. D'ailleurs ça nous prend beaucoup moins de temps que quand on était tout seuls; ainsi, pour les affaires plus compliquées comme l'inventaire de fin d'année, les états financiers, etc., tout cela est fait avec le conseiller. Quand on est prêt à "fermer les livres" comme on dit, on téléphone à Jean-Luc (le conseiller), et il vient nous rencontrer chez nous dans not' maison, individuellement... 2) ... Par exemple quand Jean-Luc est venu nous rencontrer mon mari et moi, on a fait ça (fermer les livres) ensemble en quelques heures, ceci incluant toutes les questions imaginables qu'on a pu lui poser, et à son départ on avait notre rapport annuel sur le coin de la table. C'est très rapide, c'est bien présenté et c'est surtout utile...

Q: Si ce "rapport annuel" allait finalement dormir au fond d'un tiroir...?

R: Non, ce temps-là est fini à présent. Aux premiers temps du SGAIM, nos conseillers nous ont littéralement "fait la classe", ils nous ont montré que deux et deux font quatre en somme; mais aujourd'hui, le produit brut (P.B.), les charges variables (C.V.), le revenu standard du travail par unité de travail homme (RST/UTH), les charges calculées (C.C.)... on sait ce que ça veut dire. On ne vous dira pas que tout cela s'est fait tout seul et sans effort... non, au contraire, ça a été assez difficile de se mettre au point. Pour nous montrer d'où on est "partis", je me souviens qu'il y a sept ou huit ans en revenant justement d'une assemblée du Syndicat, mon voisin m'avait demandé: "pis, comment ça va dans ton groupe de gestion?"

Q: Est-ce qu'un des nouveaux membres pourrait me dire en gros ce qu'il a appris depuis qu'il a joint la SGAIM?

R: 1) Moi, j'ai appris à calculer, et surtout une manière différente de calculer... parce que tu sais, avant, j'calculais... mais à ma façon, selon ce que je comprenais de la situation. Par

exemple, en '75 quand il y a eu les coupures de quota, plusieurs agriculteurs se sont retrouvés devant l'alternative de vendre des vaches ou bien d'acheter du quota à prix fort... pour ma part, j'avais fait mes petits calculs et j'en étais venu à décider de vendre des vaches; c'était une erreur! Si j'avais été dans le SGAIM à ce moment-là, j'aurais acheté du quota à la place... j'avais simplement mal approché le problème. C'est là qu'un spécialiste en gestion peut vraiment nous faire profiter de sa formation...

Q: Bon... on arrive à la fin; voici ma dernière question, qui servira de conclusion à cette première partie... et d'introduction à la seconde qui suivra prochainement supposons que l'un d'entre vous fasse un p'tit voyage et qu'il s'adonne à rencontrer des agriculteurs intéressés à la formule du Syndicat de gestion... qu'est-ce que vous leur diriez?

R: On leur dirait de venir nous voir, de n'aller voir personne d'autre mais de venir ici nous rencontrer ou encore fixer un lieu et une date pour que nous autres on aille les rencontrer...

2) On pourrait ajouter à ça que pour former un Syndicat de gestion ça prend seulement deux ou trois personnes vraiment convaincues de la formule... et aussi de la ténacité, pas mal de ténacité. Parce que c'est bizarre mais...

Dans une prochaine édition la TCN sera à Baieville avec le conseil d'administration du SGAIM et celui du nouveau Syndicat de gestion. On se demandera en outre ce qu'il y a de si bizarre...

Le syndicat de gestion Iberville-Missisquoi tel que vu par la base

NDLR: L'entrevue suivante, présentée sous forme de questions-réponses, a nécessité la participation de six agriculteurs-membres du SGAIM, dont trois "nouveaux" et trois "anciens". Le but poursuivi était d'obtenir une vision par la base de ce que représente concrètement le Syndicat pour des agriculteurs qui en font activement partie. Nos remerciements aux "panelistes" pour l'obligeance et le dynamisme dont ils ont fait preuve tout au long des échanges.

Q: La première question qui me vient à l'esprit réfère à la notion de "syndicat", à qui a pu prendre au fil des ans une connotation un peu péjorative pour certains, dans la mesure où on n'en perçoit que l'aspect "revendicateur"... alors pourquoi vous êtes-vous formés en syndicat?

R: Le syndicat est un type de regroupement parmi bien d'autres; on aurait pu

l'appeler office, ou coopérative, ou quoi encore... en fait nous n'avons pas vraiment choisi cette appellation car à l'époque ceux qui ont établi cette formule nous l'ont proposée telle quelle, simplement. De toute façon ce qu'on recherchait avant tout c'est un cadre juridique, un cadre légal si vous préférez, qui nous permette de remplir nos objectifs; la loi des Syndicats Professionnels ne nous a jamais posé aucun problème, donc le choix de départ a dû être bien pensé...

Q: Mais par ailleurs vous n'êtes pas simplement un syndicat, vous êtes bien un syndicat de gestion... pouvez-vous me définir brièvement cette expression?

R: 1) D'après moi c'est un groupe de producteurs qui sont ensemble pour se parler, pour apprendre comment faire pour s'en sortir et profiter en ce sens de l'expérience des autres...

2) c'est aussi pour apprendre comment

se servir de nos chiffres; avant on avait des chiffres mais on ne savait pas vraiment quoi faire avec... depuis qu'on est dans le SGAIM on les comprend les données de nos fermes. on dit gentiment au gérant "voici ma situation, voilà mes besoins, si ça vous va tant mieux, si ça taponne j'irai ailleurs... tous les chiffres sont sur la table, et on peut même lui "suggérer" le taux de l'emprunt parce qu'on a marchandé d'avance avec tous ses compétiteurs... (grands éclats de rire)... appelez-moi Monsieur!

Q: En ce qui concerne les gros projets, je crois qu'il n'est pas nécessaire d'aller plus loin pour l'instant. Mais pour un agriculteur qui a atteint disons sa "vitesse de croisière" et qui est bien organisé, le SGAIM garde-t-il autant d'intérêt?

R: 1) Il y aurait beaucoup à dire là-dessus: dans les premières années par

exemple on a eu pas mal de roulement dans les membres, en outre à cause de ce que tu dis, c'est-à-dire que les gars rentraient dans le Syndicat pour soutenir certains gros services et puis quand leur affaire était placée ils se retireraient... mais aujourd'hui on n'a plus ce problème-là, les départs de membres sont devenus bien rares, tellement qu'on doit malheureusement remettre à plus tard les adhésions, établir une liste d'attente en somme... 2) ... Tu veux savoir pourquoi on reste longtemps au SGAIM? Parce que notre Syndicat peut nous aider à nous améliorer autant qu'il nous aide à nous installer; on a déjà parlé de l'information, j'y rajouterai simplement une petite image... à mon avis on est un peu comme la "mafia", en ce sens qu'on est "infiltré" partout: dans nos syndicats de base, à la coopérative, à l'association Holstein, au comité d'agriculture,



Le programme d'aide à la forêt privée

LE MINISTRE BÉRUBÉ S'INTERROGE

par Jacques Duval

Devant la hausse considérable des coûts des travaux sylvicoles effectués par les organismes de gestion en commun, le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Yves Bérubé, demande la révision du programme d'aide à ces travaux. Réaffirmant sa volonté de poursuivre de façon intensive l'aménagement de la forêt privée, le ministre entend toutefois, donner une nouvelle orientation au programme actuel. "La question, dit-il, qu'il faut se poser, est de savoir s'il est possible d'aménager la forêt privée à l'intérieur de coûts qui vont permettre à l'État de rentabiliser ses investissements forestiers?"

C'est devant un auditoire plus qu'intéressé, soit les participants de l'assemblée annuelle de la Fédération des producteurs de Bois du Québec, qui se tenait les 13 et 14 juin derniers à Sherbrooke, que M. Bérubé a fait état de ce qu'il en coûte au gouvernement pour faire traiter une acre de forêt dans le cadre du programme actuel. Tenant compte de la subvention accordée à l'organisme pour effectuer le travail et de ce qu'il en coûte au gouvernement en services techniques, en administration et en contrôle, on arrive, dira le ministre, "à la jolie facture de près de \$300 l'acre, ce qui équivaut à injecter environ \$14,000 de fonds publics pour générer un emploi dans le secteur forestier." M. Bérubé note cependant, qu'une étude menée par le Dr. Louis-Jean Lussier, lui révèle "qu'environ 45% du programme d'aide est absorbé par l'encadrement des travaux sylvicoles au Québec."

Des statistiques qui parlent d'elles-mêmes

Pour supporter ce programme, le budget du service de l'Aide à la Forêt Privée, est passé de \$1 million qu'il était en 1971-1972 à \$11,7 millions en 1978-1979. Cette année, son augmentation aura été de 17% par rapport à l'an dernier. Parallèlement au budget, l'aide versée par le MTF pour les travaux sylvicoles passait de \$35 l'acre en 1972-1973 à environ \$180 l'acre pour cette année. "Au total, de rappeler M. Bérubé, depuis le début du programme d'aide en 1972, près de \$46 millions auront été injectés par le gouvernement québécois dans l'aménagement intensif de nos forêts privées." Ces subventions ont permis le traitement d'au-delà de 45 000 acres de forêts privées, de 16 000 acres de forêts publiques et le reboisement de quelque 16 000 acres de terrains publics et de plus de 11 000 acres de terrains privés. D'un point de vue strictement économique, estime M. Bérubé, ce type de sylviculture n'est pas rentable.

"En dépit des apparences négatives du bilan que je viens de dresser, poursuit le ministre, j'ai de très sérieuses raisons de croire que la sylviculture peut, à certaines conditions, devenir une activité économique fort intéressante, voire même rentable pour l'État et l'ensemble de la collectivité québécoise. Mais comme pour toute activité dans le secteur économique, cette rentabilité ne peut s'obtenir à tout prix. Elle requiert, pour être atteinte, une dose de ce qu'on appelle le gros bon sens tant du côté de l'administration gouvernementale que des organismes appelés à contribuer à l'effort d'aménagement forestier."

Même si l'expérience dans le domaine sylvicole est relativement jeune au Québec, M. Bérubé croit que nous avons en mains tous les éléments pour se donner une tradition sylvicole: "Nous avons des forêts en quantité, des travailleurs qui ne demandent pas mieux que de vivre de la forêt, ainsi qu'un contingent de forestiers professionnels, qu'ils soient

ingénieurs ou techniciens, qui sont disponibles pour faire valoir leur expertise et leurs talents personnels pour améliorer la qualité des traitements qui seront appliqués à nos forêts."

Certains points à améliorer

Considérant les différentes recommandations qui lui ont été soumises, notamment celles du "Comité provincial d'aide technique" (formé à la demande du MTF, par des représentants de la Fédération et du ministère pour étudier le dossier de l'aide technique aux organismes), M. Bérubé a dit avoir une idée assez précise des efforts à consentir pour améliorer l'efficacité de la technique sylvicole: "Nous savons qu'il est essentiel de rapprocher l'aide technique de l'exécution des travaux proprement dits. Nous savons aussi qu'il est primordial d'orienter nos efforts vers une formation accrue de nos travailleurs et du personnel employé à dispenser les conseils techniques aux sylviculteurs. Il nous a aussi été recommandé d'améliorer notre propre gestion gouvernementale et de rationaliser nos méthodes de contrôle. On nous a aussi proposé, d'étudier de près l'organisation de la gestion interne des organismes de gestion en commun représentatifs de l'ensemble des intervenants. Et enfin, des propositions nous ont été formulées pour orienter le travail individuel vers le travail en équipe de nos sylviculteurs."

ET LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOIS DU QUÉBEC

Déjà au courant des interrogations du ministre Bérubé, en ce qui concerne le programme d'aide à la forêt privée, la Fédération des Producteurs de Bois du Québec se dit prête à réfléchir avec le ministre sur le dossier. "Questionner la rentabilité de l'aménagement forestier au Québec, relève d'une préoccupation tout à fait légitime de la part d'un administrateur public qui doit répondre de sa valeur devant la population" de dire M. Jules Carpentier, président de la Fédération, dans son allocution qui précédait celle de M. Bérubé.

Une mise en garde

Admettant que si on se limite à regarder les coûts de l'aménagement sous l'angle de la seule rentabilité économique, ils puissent paraître élevés, M. Carpentier soutient "que la valeur strictement économique à court terme d'un programme ne doit pas être le seul critère d'intervention d'un ministère, même si cela constituait sa responsabilité propre. Or, quoiqu'on dise, (en plus de rendre disponible la matière ligneuse), la politique de mise en valeur de la forêt doit aussi être créatrice d'emplois, contribuer à stabiliser la main-d'oeuvre et à rendre plus vivantes les communautés locales qui ne comptent essentiellement que sur cette res-



De gauche à droite, on voit M. Jules Carpentier, président de la Fédération des producteurs de Bois du Québec, M. Yves Bérubé, ministre des Terres et Forêts et M. Paul Couture, président de l'Union des Producteurs Agricoles (UPA).

source naturelle pour y vivre décemment." Espérant eux aussi arriver à s'auto-financer le plus rapidement possible, la Fédération, qui est le représentant des organismes de gestion en commun auprès du MTF dans les négociations, croit qu'il faudrait pour ce faire prévoir une augmentation considérable du prix du bois. Du même souffle, la Fédération déplore que l'industrie forestière n'ait pas su se moderniser pour demeurer concurrentielle, profitant jusqu'à maintenant de la matière première à des

sur l'auto-financement des organismes de gestion en commun et sur la recherche de méthodes sylvicoles non traditionnelles et plus productives."

Un programme inattaquable

M. Bérubé a conclu, en précisant qu'après un an et demi consacré à l'industrie forestière, la priorité du MTF pour la prochaine année sera le dossier de l'aide à la forêt privée: "Tous les efforts nécessaires devront être consentis, pour élaborer un programme d'action par lequel le ministère des Terres et Forêts proposera aux autorités gouvernementales un dossier reposant sur des bases techniques et économiques suffisamment solides pour assurer la continuité de l'aménagement forestier au Québec."

prix très bas, de sorte qu'aujourd'hui, elle n'est pas capable de payer cette même matière première à son véritable prix de revient.

Enfin, la Fédération a invité ses membres à réfléchir au cours des prochains mois, "sur l'opportunité de ne privilégier que la formule collective d'aménagement pour la forêt privée ou de permettre également la formule individuelle, afin qu'elle puisse formuler une position la plus éclairée possible et dépourvue de toute considération sentimentale."

Une nouvelle publication du MTF

"Le drainage en forêt"

Déjà publié par bribes dans cette page, le feuillet "Le drainage en forêt" est maintenant disponible au service de l'Information du ministère des Terres et Forêts. Rédigée par M. Onil Demers, du service de l'Aide à la Forêt privée, cette publication se veut un résumé (4 pages) des notions élémentaires du drainage en forêt. On y découvre entre autres du rôle de l'eau dans la croissance de la plante, des endroits où on doit faire du drainage, des modes de drainage et des différents moyens utilisés pour creuser.

On peut obtenir le feuillet "Le drainage en forêt" en en faisant la demande au: Service de l'Information, ministère des Terres et Forêts, 2008, Chemin Ste-Foy, Québec, G1R 4X7

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc LESTAGE

Il ne fait maintenant plus de doute que le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé a été "ébranlé" par les représentations pressantes de l'industrie forestière et qu'il a bien l'intention de réécrire le projet de loi mis au point par l'ancien gouvernement concernant l'allocation de la matière première.

Le principe directeur de l'ancien projet de loi que le MTF vient de mettre sur les tablettes précisait que tout le bois disponible devait être vendu, de préférence selon les règles établies de l'offre et de la demande et au besoin par le biais d'une mécanique d'arbitrage qui devait fixer le prix final de la transaction dans le cas de conflit.

C'est à la suite de consultations avec les intéressés que le ministre Bérubé prétend avoir acquis la certitude que la formule proposée par le ministre Drummond risquait de créer plus de problèmes nouveaux que de régler la question de l'allocation de la matière première.

La principale injustice de l'ancienne proposition selon le ministre réside dans le fait qu'on ne prévoit pas à quel niveau seront effectuées les coupures lorsque l'industrie aura moins besoin de bois, si on prévoit essentiellement que "tous les copeaux" et "tous le bois des cultivateurs" doivent obligatoirement être achetés par l'industrie, selon la réglementation de la loi sur l'allocation du bois.

Au cours de sa brève consultation, le ministre n'a pas été long à recevoir des critiques sévères découlant de cette interrogation.

En effet, il semble évident que c'est l'exploitation forestière dans la forêt publique qui devra être réduite pour absorber toutes les réductions de coupe si la loi prévoit que ni les résidus des scieries, ni le bois des cultivateurs ne peuvent rester invendus...

On peut bien sûr expliquer que des limites seront également posées aux producteurs privés ainsi qu'aux scieries. Dans le cas des forêts privées, le morcellement de l'exploitation et surtout l'absence d'inventaires font qu'il est difficile d'imposer un contrôle rigoureux qui permette d'ajuster l'offre de façon très précise à la demande.

Par ailleurs, l'Association du bois de sciage du Québec a dénoncé vertement le projet gouvernemental de continger la production de copeaux puisque cela équivaut tout simplement à fixer une limite à leur développement compte tenu que le volume de copeaux obtenu est proportionnel à l'importance du volume de bois traité à l'usine.

Mais au delà de ces représentations, le ministre semble avoir été encore plus impressionné par les remarques des compagnies papetières, des travailleurs forestiers et des Coopératives forestières, les trois groupes qui risquent d'écoper le plus au moment de l'adoption d'une loi qui ferait porter toutes les réductions de coupe sur la forêt publique.

On conçoit facilement que les compagnies de pâtes et papier aient des réticences à s'engager dans des programmes d'investissement pour soutenir

Le MTF réévalue son projet de loi sur l'allocation du bois

leurs exploitations forestières dans la forêt publique si toute réduction de coupe doit porter à ce niveau.

Pour les travailleurs forestiers syndiqués à l'emploi des compagnies forestières, le projet d'allocation qui est à l'étude depuis deux ans "représente aussi trop de risques". Enfin, les coopératives forestières dont le plus fort volume d'exploitation provient des forêts publiques ne sont pas très enthousiastes à l'idée que le plus fort des fluctuations du marché pourrait reposer sur eux.

Heureusement pour le ministre Bérubé toutes ces craintes et ces appréhensions ne se sont manifestées que de façon hypothétique à date. Les entreprises, les travailleurs forestiers et les coopératives forestières craignent d'être les victimes de ce système mais ils n'ont pas encore ressenti les effets de la situation qu'ils dénoncent, tout simplement parce que le bois se vend très bien présentement.

Le ministre Bérubé devra cependant compléter aussitôt que possible la nouvelle ronde de consultation qu'il entend faire avant de proposer une formule alternative au projet de loi sur l'allocation de matière ligneuse.

Bien que le ministre soit un peu avare de commentaires sur la façon dont il espère régler ce problème, il insiste sur le fait que sa proposition s'inspirera d'un concept entièrement dif-

fèrent qui visera davantage à garantir une répartition des achats entre les différentes sources (producteurs privés — copeaux — travailleurs forestiers dans les forêts publiques — coopératives forestières) plutôt que de décréter que certaines catégories de bois doivent être vendues nécessairement, "donc garantir une meilleure distribution plutôt qu'un volume de bois".

Espérons que le ministre arrivera à formuler ce projet avec précision et qu'il le soumettra avec succès aux partenaires de l'industrie du bois avant que l'on n'aborde une nouvelle période de mévente du bois à pulpe au Québec. Sinon, le ministre Bérubé regrettera amèrement d'avoir consacré autant d'heures à la Commission parlementaire qui étudiait le projet de création d'une société québécoise de l'amiante, ces dernières semaines.

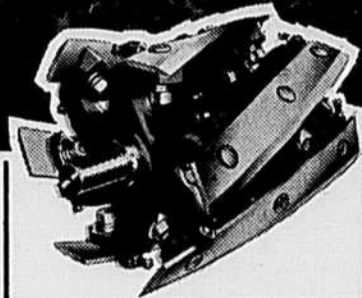
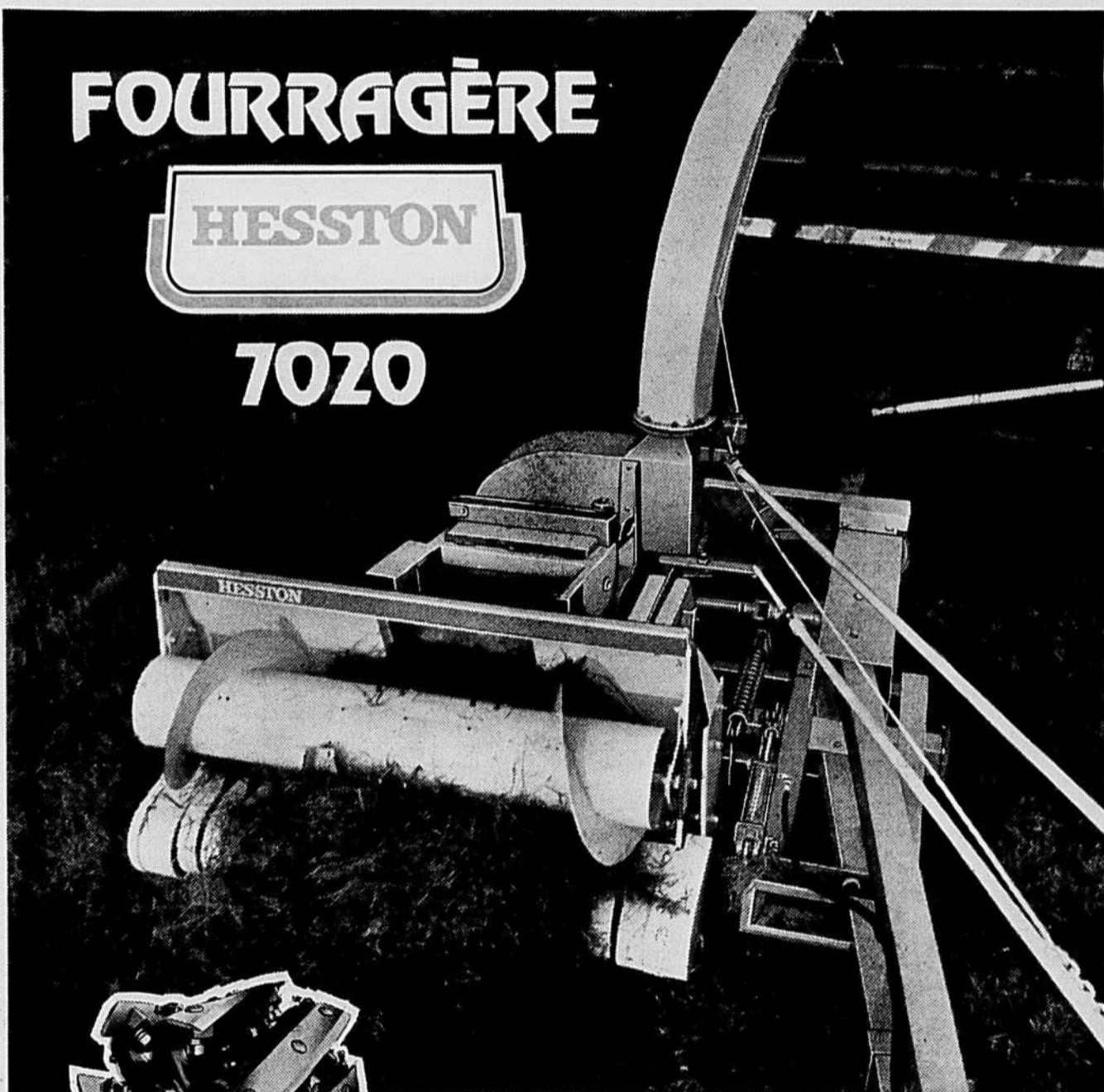
Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS

2100 DRUMMOND
MONTRÉAL, H3G 1X5 TÉL.: 288-2152

FOURRAGÈRE

HESSTON

7020



Le cylindre de coupe "COEUR D'ACIER" de la 7020 est le grand responsable.

- Il coupe le fourrage, ne le hache pas.
- Aucun jeu alloué entre le couteau et la barre de cisaillement.

La coupe exceptionnellement uniforme de l'ensilage avec la Fourragère Remorquée HESSTON 7020 assure la compaction idéale du matériel dans le silo et de ce fait, une qualité et saveur élevées de la première à la dernière porte.

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

CAPACITÉ DE LA 7020: 45 tonnes d'ensilage l'heure

PUISSANCE REQUISE : Tracteur de 35 à 85 H.P.

PRIX POPULAIRE : A la portée de tout producteur laitier.

Conçue et fabriquée par des artisans qui ont créé la reine internationale des fourragères la "FIELD QUEEN". La HESSTON 7020 est distribuée exclusivement au Québec par une entreprise commerciale agricole qui appartient aux producteurs agricoles du Québec.

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FÉDÉRÉE-HESSTON.

QUEL HÉRITAGE
ÉCOLOGIQUE VEUX-TU



LAISSER
AUX
TIENS?

les clubs 4H du Québec



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
SERVICE DES MACHINES AGRICOLES

611, rue du Marché Central, Montréal, Québec.

La Fédération des producteurs de lait du Québec a encore beaucoup de choses à dire

Toujours dans ce même climat de tension, où il est aisé de percevoir que l'enjeu réel implique davantage l'autonomie administrative et l'influence du plan conjoint de la Fédération des producteurs de lait du Québec par rapport au secteur laitier de la Coopérative Fédérée, la Régie des marchés agricoles a poursuivi tant bien que mal ses audiences publiques, les 13 et 14 juin.

Ces audiences, faut-il le rappeler, sont en cours depuis le 20 mars 1978 pour aviser notamment si la Régie "... doit ou non suspendre, pour cause, l'application" des quatre plans conjoints de producteurs de lait (FPLQ, FPLQ, Aliments Delisle Ltée de Nicolet et Cie Carnation). Entre-temps, l'enquête de la Régie semble s'être circonscrite à une inquisition en règle sur la légalité ou l'illégalité des gestes posés par la FPLQ concernant l'utilisation des fonds perçus aux fins du développement des marchés du lait nature. Mais par delà l'interprétation à donner au fonds de développement, dans son sens large ou son sens restrictif, on peut imaginer que le secteur coopératif vise d'abord à s'inspirer de l'article 2 de la loi sur la mise en marché des produits agricoles pour que son action ne soit en aucune manière gênée par un office de producteurs ni par le plan conjoint qu'il administre.

Nouvel ajournement

Parce qu'elle n'a entendu qu'une partie de la preuve et parce que le rapport de ses propres enquêteurs n'est que provisoire, donc incomplet, la Régie semble s'être rendue à la requête de la FPLQ en ajournant à une date ultérieure ses audiences sur la question. Sans dire expressément qu'elle renonçait à prendre une décision avant que la Fédération ne puisse clore sa preuve, la RMA hésite par ailleurs devant les pressions énormes du secteur coopératif qui exigent la suspension immédiate du fonds de développement et, par voie de conséquence, la cessation des "gestes illégaux et des abus de pouvoir" de la Fédération.

Des témoignages et plaidoiries, il ressort notamment que l'on ne doit pas préjuger des faits et gestes sans avoir d'abord tout le portrait. Ainsi, la FPLQ a rétabli un certain nombre d'allégués et se propose éventuellement de faire toute la lumière, pourvu qu'on veuille bien lui en donner la chance et le temps nécessaire. Elle affirme avoir préparé un budget sur l'utilisation du fonds de développement, malgré la prétention contraire des enquêteurs de la Régie. Elle explique les argents dépensés comme étant en fait des prêts à long terme, consentis à des taux privilégiés, dans le but de développer les ventes de lait nature, lesquels prêts s'avèrent tout aussi justifiables — et sûrement plus appropriés, compte tenu des objectifs du plan conjoint — que de simples dépôts à terme dans une institution bancaire. De même, la Fédération s'estime en droit de favoriser le développement des ventes de lait URT, par le biais de subventions, puisqu'une telle assistance financière devrait permettre un accroissement des ventes de lait. En réalité, soutient la FPLQ, non seulement est-il loin d'être clair que la Fédération aurait posé des gestes illégaux et reprochables mais on réalise que les accusateurs agissent plutôt parce que ça les dérange dans leurs propres opérations et que ça risque de faire contrepoids au monopole engendré par Québec-lait.

Une partie de la preuve

De l'avis des procureurs de la FPLQ, il faudra au strict minimum deux autres jours complets de témoignages pour rétablir les faits et faire toute la lumière sur ce dossier. Dans l'intervalle, on espère pouvoir obtenir une version finale du rapport des comptables de la Régie, version qui permettrait de

nuancer et de corriger, selon le cas, plusieurs des affirmations sommaires et souvent gratuites du rapport provisoire. Jusqu'à ce jour, la Fédération n'a pas encore senti le besoin de se défendre vraiment contre les accusations portées par ses adversaires parce que, a expliqué l'un de ses conseillers juridiques, rien n'est fondé et qu'on assiste à du charriage sur toute la ligne.

Témoignages

Le secrétaire de la Régie, Me Gilles Leblanc, a rappelé les circonstances qui ont conduit à l'enquête et au rap-

port des comptables. Cela s'inscrit dans le cadre d'une surveillance accrue de l'ensemble des plants conjoints, a-t-il dit en substance. Me Leblanc a ensuite rappelé le refus essuyé par les enquêteurs qui voulaient analyser les procès-verbaux de la Fédération. Cette dernière a expliqué pour sa part que son attitude était dictée par la prudence, à cause surtout des autres parties intéressées au dossier, mais qu'elle a finalement consenti à ne fournir que les extraits de comptes rendus portant sur le controversé fonds de développement. En fait, la Fédération insiste même pour que les enquêteurs puissent compléter leur lecture...

Un autre témoin, M. Marcel Bergeron, c.a., directeur du service de vérification et d'enquête à la RMA, a indiqué en réponse à l'avocat de la FPLQ qu'il avait reçu une directive de

Me Gilles Prigent, vice-président de la Régie et président du Tribunal qui instruit la présente cause, à l'effet que les recherches de son groupe de travail devraient porter prioritairement sur le fonds de développement. Me Prigent lui aurait en outre ordonné de soumettre son rapport provisoire au plus tard le 2 courant. Sur ce point, la Fédération trouve à tout le moins curieux que l'on ait voulu ainsi expédier un tel travail aussi complexe que délicat. Plus est, on va jusqu'à s'interroger à savoir si le rapport n'aurait pas été censuré par la Régie elle-même, avant son dépôt, pour qu'il prenne davantage l'allure d'un document compromettant pour la Fédération.

Pour sa part, le secrétaire de la FPLQ, M. Henri Dorval a notamment déposé puis interprété la décision de la Régie d'avril 1977, laquelle approuvait

DÉSHÉRBAGE EN PROFONDEUR.

VIVACES
Cheindent
Liseron des champs
Chardon des champs
Asclépiade
Linaire
Souchet comestible

ANNUELLES
Chardon de russie (soude)
Kochia
Digitaire
Chou gras
Sétaire verte
Laiteron



le règlement de la Fédération imposant une contribution additionnelle pour fins de développements des marchés. Il a déposé des extraits de procès-verbaux de son organisme relatifs aux discussions et décisions touchant plus particulièrement le fonds et la création de la Société coopérative des producteurs de lait nature, tout en s'engageant à fournir, dès que possible, la balance des extraits pertinents à cette question. M. Dorval a par ailleurs expliqué les objectifs de ce que l'on a appelé la "troisième force", affirmant que cela était tout à fait légitime pour faire contrepoids au dessoinement du côté des coopératives et de certaines grosses entreprises à capital-action et qu'en outre, la FPLQ avait été invitée à agir dans ce sens par des sous-ministres et même des ministres. Quant aux rumeurs d'acquisition des laiteries Cité et Laval, M. Dorval a affirmé qu'il n'a jamais été question que la Fédération achète telles usines pour son propre compte. Tout au plus, les discussions auront porté sur une association avec ces laiteries dans une éventuelle société de Gestion, en l'occurrence UNILAIT,

formée en mars dernier. Enfin, le secrétaire de la Fédération s'est engagé à déposer ultérieurement tout le dossier ayant trait à la formation de la SCA-QPLN.

Les arguments de la Fédération, ont tenu à répéter à plusieurs reprises ses deux procureurs, ne sauraient être jugés complets ou définitifs, étant donné qu'il reste encore beaucoup de précisions à apporter au dossier. À ce stade-ci des procédures, l'on peut tout de même affirmer, aucune hésitation que tout ce qui a été fait à date, toutes les dispositions prises l'ont été dans l'esprit du respect des politiques estimer avoir toujours agi dans l'intérêt et selon la volonté des producteurs. Tous les gestes ont été posés dans l'optique de la formation d'une société coopérative, qui a effectivement été formée en août 1977 mais qui n'a réussi à voir le jour officiellement qu'en décembre de la même année, suite à la publication dans la Gazette Officielle de Québec. Des tracasseries de toutes sortes, que la FPLQ se propose d'expliquer plus tard, ont d'ailleurs été en partie à l'origine de ce délai entre la formation et l'annonce officielle.

La semaine agricole Un + un égalent 7

Un fumier sans odeur...

On pourra toujours prétendre que les odeurs font partie de l'agriculture et

Enfin, les procureurs des deux principaux adversaires, savoir la Coopérative Fédérée et la Coopérative des producteurs de lait de Montréal, se sont bien gardés de dire que leurs clients en avaient contre la Fédération, son plan conjoint ou même ladite "troisième force". Ils voient cependant la création de la SCA des producteurs de lait nature, et la formation récente d'UNILAIT, comme une écran pour masquer des illégalités. Selon eux, la Fédération a outrepassé ses pouvoirs en engageant les fonds des producteurs et c'est pourquoi ils réclament la suspension immédiate de tels pouvoirs.

Une histoire à suivre qui pourrait bien prendre l'allure d'un nouveau roman feuilleton...

P.C.

que cette facette des problèmes de pollution de l'environnement se ramène surtout à des notions débattues sur le terrain politique plutôt que sur celui de la rigueur scientifique. Toutefois, selon un article paru récemment dans la revue Québec-Science, il semble y avoir eu une exception à cette règle lors du dernier colloque de génie rural, tenu à l'université Laval de Québec. Sous la direction de MM. Benoît et Choinière, on y a en effet présenté une technique nommée GÉOBI qui permet d'accélérer la décomposition du fumier tout en libérant un gaz utilisable sur la ferme. Les expériences menées à l'aide d'un prototype de digesteur GEOBI ont montré qu'environ 15 jours sont nécessaires pour obtenir une décomposition complète et récupérer le gaz-carburant qui pourrait par exemple alimenter un générateur d'électricité. À retenir: le résidu de décomposition n'a pas d'odeur on peut donc l'épandre en tout temps, il est de meilleure qualité comme engrais que le fumier original et il est séchable (haute valeur marchande). Il ne reste qu'à convaincre les agriculteurs... et le gouvernement!

Mort tragique

Dans une fosse à fumier

M. Réginald Loranger, de St-Paul de Joliette, est mort par asphyxie dans sa fosse à fumier pour porcs. Le bris de l'hélice avait obligé M. Loranger et ses employés à travailler dans le bassin pour remettre en marche le système de mélange.

Incommodé par les vapeurs, M. Loranger avait dû abandonner rapidement les travaux pour revenir par la suite terminer les réparations. Mais le bris d'un câble d'acier a entraîné M. Loranger et son beau-frère, M. Victor Leblanc, dans la fosse. Ce dernier a réussi à sortir, mais l'asphyxie a gagné M. Loranger et on n'a pu le secourir à temps.

On connaît la toxicité des émanations de fumier porcin, il est bon de se rappeler qu'on ne prend jamais trop de précautions, quand on est appelé à travailler dans la fosse. On pourrait ainsi éviter de tragiques accidents.

Un plan conjoint pour des producteurs d'asperges ontariens

Le nouveau plan en vigueur en 1978 regroupe tous les producteurs d'asperges et permet la perception d'un prélevé en rapport avec la superficie en culture de même que la superficie en culture de même que la superficie en culture allant à la transformation. La consultation effectuée auprès des producteurs par le Farm Products Marketing Board (Office ontarien de mise en marché des produits agricoles) a révélé que 75,5% de ceux qui ont voté appuyaient les modifications. Le nouveau plan crée un comité consultatif, composé de producteurs et de transformateurs, qui se réunira pour étudier les besoins du marché avant l'établissement des prix pour la transformation. En 1978, le FPMB a établi à \$25 l'acre le coût au producteur.

En Ontario, nombre record de gradués en agriculture

Les collèges de technologie agricole ontariens ont décerné un nombre record de 518 diplômes de graduation, en mai dernier. D'autre part, les cinq collèges comptaient un total de 1 318 inscrits aux différents programmes de deux ans offerts en 1977-78. En dépit de ce nombre, il ne semble pas y avoir de problèmes de placement selon les études du ministère ontarien de l'Agriculture. Plusieurs diplômés retournent dans les entreprises familiales ou travaillent à salaire dans la production ou ailleurs, les autres s'emploient dans des secteurs connexes à l'agriculture. Parmi les cours disponibles, on essaie de répondre le mieux possible aux besoins identifiés au niveau de l'agriculture et de la transformation des produits agricoles.

L'herbicide Roundup® s'attaque à la racine même des plus rudes problèmes de mauvaises herbes.

Si vous croyez que les mauvaises herbes vivaces énumérées à gauche sont des mauvaises herbes ordinaires, creusez un peu pour voir.

Chacune se campe sur une véritable bombe de reproduction à retardement. Dans les conditions propices, elles forment vite des réseaux massifs de rhizomes ou tiges souterraines. Et, à chaque pied, elles peuvent émettre de nouvelles pousses qui concurrenceront la culture.

Par bonheur, toutes ces espèces vivaces ont un point faible. Elles sont vulnérables à l'herbicide Roundup® de Monsanto.

Appliqué comme il le faut au feuillage des vivaces en croissance active, Roundup s'achemine au coeur du réseau de rhizomes et détruit le plant tout entier, les rhizomes compris.

Quant aux annuelles de gauche, elles ne le cèdent pas aux vivaces pour les dégâts qu'elles causent aux cultures. Toutefois, Roundup les maîtrise aussi, d'ordinaire par une seule application.

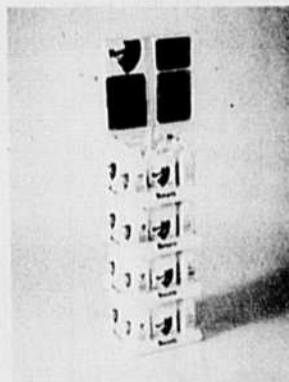
CET ÉTÉ OFFRE LA MEILLEURE CHANCE DE TRAITER LOCALEMENT AU ROUNDUP.

Par traitement localisé des cultures que mentionne l'étiquette, comme le maïs, le soja, l'avoine ou l'orge, Roundup peut combattre les infestations de mauvaises herbes avant qu'elles s'étendent.

Et Roundup convient tout naturellement à la jachère d'été. Le traitement localisé contre vos pires infestations de mauvaises herbes peut diminuer le nombre des façons culturales et les faciliter, aider à conserver l'humidité et les principes nutritifs.

Bien des cultivateurs constatent également que le traitement localisé des brise-vent et le long des clôtures peut aider à diminuer la réinfestation des champs qu'ils délimitent.

Roundup peut aussi servir en traitement localisé au verger et au vignoble, et pour la rénovation des gazons.



RECHERCHEZ CET ÉTALAGE.

Si votre fournisseur de produits agrochimiques affiche cet étalage, c'est qu'il possède les renseignements qu'il vous faut pour mettre Roundup à votre service cet été.

N'entreprenez pas de nouvelle saison ni de nouvelle culture sans recourir à Roundup, l'herbicide qui s'attaque au coeur même du problème.



Monsanto

Jamais on n'a vu un tel herbicide.

Lisez et respectez toujours avec soin les instructions que donne l'étiquette d'herbicide Roundup.

MONSANTO CANADA LTÉE
Toronto, Montréal, Vancouver, Winnipeg.

Roundup® est une marque déposée de la compagnie Monsanto.
RCF78-14 ©Monsanto 1978.

Et si on prenait l'habitude des produits canadiens!



En vous procurant des produits canadiens, vous stimulez de la meilleure façon la création d'emplois au pays. Vous permettez aussi le développement de notre industrie, développement essentiel à la croissance économique de chacune de nos régions. Sur le plan international, nos produits deviennent d'emblée plus compétitifs ce qui engendre un essor économique d'un océan à l'autre.

Évidemment, les bienfaits de cette participation à notre économie profitent à chacun d'entre nous. Par de simples gestes quotidiens, vous améliorez ainsi le bien-être des Canadiens, votre bien-être.

Pour cela, il faut tout simplement que l'on prenne l'habitude des produits canadiens.

De plus en plus, vous verrez apparaître cette étiquette attachée aux produits canadiens. Recherchez-la; elle représente le gage de notre prospérité.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Industrie
et Commerce
Jack Horner, ministre

Industry, Trade
and Commerce
Jack Horner, minister



Magasins
à la canadienne

Shop Canadian

Prenons-en l'habitude.



Les moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent

Un itinéraire à suivre sur la route et en imagination le long du Saint-Laurent

Moulins à eau, belle mécanique d'autrefois, mariage de l'eau et de l'architecture, vestiges d'une vie économique et sociale aujourd'hui disparue... Harmonieux résultat de la technique et de l'esthétique, chargés d'histoire, ils ne connaissent pas tous le même sort. Les uns victimes du feu, du pillage ou tout simplement de la négligence des hommes, ne sont plus que légendes et archives. Plus heureux ceux qui, toujours habités par les descendants de ces meuniers du 17e, 18e ou 19e siècle qui les construisirent, "font encore farine". Pour combien de temps encore? Certains devenus centres d'art ou ateliers d'artistes sont maintenant classés. Mais pour un moulin désormais protégé, combien d'autres menacés?

Profondément amoureux de leur patrimoine et de ces trésors d'architecture, un homme et une femme partirent un jour à la découverte des moulins à eau de nos ancêtres.

Sillonant un territoire profondément marqué par trois siècles d'occupation humaine, ils relevèrent et inventorièrent plus d'une vingtaine de ces précieux bâtiments, témoins et symboles d'un passé que l'on connaît mal. Recherchiste, Francine Adam-Villeneuve scruta des milliers de documents poussiéreux, dispersés dans nos archives, pour y retracer l'histoire des seigneuries, des moulins banaux et de leurs meuniers, du dix-septième siècle à nos jours. Sous la direction de Cyrille Felteau, des pans ignorés de l'ère pré-industrielle s'animent comme autant de décors surgis du tréfonds de notre mémoire collective.

Cette série de reportages historiques sur la vie quotidienne de nos ancêtres qui fourmille de faits inédits sur notre petite et grande histoire, veut être à la fois un témoignage et un hommage à la mémoire de tous ceux qui, par leur courage, leur labeur et leur tenacité, ont bâti de leurs mains une patrie à notre mesure sur les bords du grand fleuve.

LES MOULINS À EAU DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT, par Francine Adam-Villeneuve et Cyrille Felteau, un livre de 480 pages, 20 photos couleurs, près de cent photos noir et blanc, plans, cartes, documents d'époque, est en vente partout au prix de \$12.95.

On peut également se le procurer chez le distributeur exclusif au Canada: L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC., 01260, rue Richmond, Pointe-Saint-Charles, H3K 2H2, Québec, (514) 523-1600.

Histoires de Femmes

La langue sur le coeur

La langue fait parler d'elle. Il est bien temps qu'on lui remette sa monnaie: depuis toujours de la langue du travail, de la langue de l'école, de la langue de la rue. Moi, je voudrais parler aujourd'hui de la langue de la cuisine et de celle de la cour en arrière. Parce qu'au fond, c'est là que tout commence.

Vous rappelez-vous les premiers mots que vous avez prononcés? Évidemment non, il y a trop longtemps et à l'époque vous ne teniez pas d'agenda... Mais ce n'était sûrement pas chômage, inflation, courtoie, voitures, freins, vaches ou tarots, encore moins hostie. C'était très probablement maman, bobo ou lait, quelque chose d'approchant. On parle de ce que l'on connaît. On parle d'après l'environnement, de la façon dont autrefois de la langue maternelle. C'est une tournure qui n'est plus beaucoup en usage, reléguée dans les vieilles armoires avec l'expression "canadien-français" par exemple.

Ce qui nous a impressionnés au tout début avec les odeurs de cuisine, les bruits de moteur du dehors, les braillements des animaux familiers, c'est la voix de

notre mère ou de celle qui prenait sa place. C'est elle qui a fait de nous ce que nous sommes; comme pour le mariage, pour le meilleur ou pour le pire.

Sa façon à elle de prononcer les mots, de les agencer, de leur donner couleur et vie, ce fut longtemps notre façon à nous. Ensuite l'école est venue, puis les voisins et le reste de l'univers. Mais le premier lait, celui qui fait les bons os, c'est celui du petit foyer de 0 à 6 ans. Ensuite ce ne furent que rajouts et ralonges. La charpente était là. Vous le savez, personne n'en parle: mais la langue c'est la mère qui la garde.

Vous allez dire: encore un fardeau de plus sur nos épaules. Ce n'est pas moi qu'il y mets, il y est déjà. Toutes nos petites mères politiques qui veulent des changements dans les hauts niveaux à tout prix ont-elles pris conscience de la valeur et de la fierté de communiquer une langue propre, nette, riche, intègre, fière? Le français ce doit être ça. Pas le charabia des "T'sé veut dire..." des petits politiciens enflés qui croient tout sauver en niant tout le passé et qui parlent si mal qu'on aimerait mieux les voir charrier l'anglais.

Vous allez dire maintenant: il y a la télévision. Eh oui, souvent le

petit entend plus parler les images en boîtes que sa propre mère. Il saura reconnaître tous les produits de l'épicerie avant de savoir lire. Jell-O et Cho-O remplaceront l'abécédaire. Mais la vue et l'ouïe figés par la magie des ondes n'assailent pas le cerveau pour le faire produire. Cela rend mou, flasque, sans énergie, sans le goût d'inventer, de créer, de jouer pour vrai.

Je n'entre pas en guerre contre la télévision. C'est un Tarzan auprès duquel je me sens puce. Mais puce je voudrais vous piquer pour vous éveiller à ce que les yeux et l'oreille de votre petit attendent de vous. Il est si confiant. Quand, tout à l'heure, vous allez lui parler, lui lire un conte joliment écrit, lui montrer les arbres qui bougent, les fleurs qui sentent, les nuages qui volent, il va sentir que c'est beau, que c'est vrai.

Ça c'est le patrimoine qu'il faut sauver. C'est avec une langue pure et des esprits déliés qu'on va vraiment bâtir un Québec avec un matériau qui a su défier les ans. Tel Jean, suis-je la voix qui crie dans le désert? Notre patron sorti de ses moutons peut-il nous ouvrir les yeux et les oreilles? Cela mériterait tout un feu de joie.

Rosaline Ledoux



Une initiative intéressante: le club alimentaire de Joly

Seriez-vous prêt pour économiser 10% de votre facture d'épicerie à consacrer trois heures par mois pour travailler à marquer des produits et à classer de la marchandise? Si oui, vous êtes semblable aux 85 membres du Club coopératif de consommation de Joly qui réussissent à épargner de \$6 à \$7 sur des commandes d'épicerie de \$50.

Joly est un petit village du comté de Lotbinière, le long de la route Transcanadienne, 900 habitants en tout. Un village agricole où jusqu'à il y a quatre ans les consommateurs se comportaient comme l'immense majorité des Québécois. Mais il y a 4 ans, un groupe de gens déterminés se sont regroupés pour constituer une sorte de club alimentaire. Avec une part sociale de base de \$40 plus une contribution de \$1.50 par semaine, les membres qui peuvent venir de 30 milles à la ronde, soit de St-Apollinaire, Val-Alain ou Dosquet viennent faire leurs emplettes au prix du gros, dans un magasin moderne, une bâtisse de type Hercule ou l'on tient un inventaire d'environ \$12,000 de marchandise. La secrétaire de la coopérative, Mme Irma Lambert nous affirme qu'on y vend toutes les semaines entre \$3,500 et \$4,000 de marchandise, ce qui grimpe encore à l'occasion des Fêtes.

Mme Irma Lambert nous explique le fonctionnement du club: "Nous devons constituer des équipes de bénévoles qui viennent 4 soirs par semaine marquer la marchandise, la classer et faire la vente au détail. Un membre fait les achats à la Fédération des magasins coopératifs à Québec, un membre tient la comptabilité et un autre s'occupe de la rotation des équipes.

Avant de s'intégrer au groupe, le membre a droit à 4 marchés d'essai, ensuite s'il accepte il a les mêmes droits et les mêmes devoirs que tous les autres. La coopérative s'occupe surtout d'alimentation, mais on commence à vendre des produits domestiques et d'usage courant.

Dans l'édifice, propriété de la Coop., une partie est louée à la Caisse populaire, le reste sert d'entrepôt et de magasin. Le détail du prix doit tenir compte d'un 2 1/2% de frais de manutention pour les choses non périssables et d'un 7% pour les denrées périssables.

Pendant notre visite à la Coop, Mme Noella Sylvain s'affairait justement à faire l'inventaire des réserves de fruits et légumes avant d'aller faire ses achats. Le Club Alimentaire de Joly peut sembler un défi à la nature humaine. Jusqu'à maintenant, Mme Irma Lambert nous affirme que tout marche bien, que les membres collaborent et sont satisfaits. Mme Lambert en plus d'être membre active de la coop en tant que secrétaire et administrateur est aussi selon son expression "secrétaire du secrétaire de la municipalité et siège au conseil d'administration de sa caisse populaire. Irma est épouse à plein temps d'un producteur de lait Rosaire Lambert du rang 1 ouest de Joly. Elle donne un coup de main à tous les travaux de la ferme, semences, arrachages de roches... (une institution là-bas), à fait sauf à la traite: "Car, dit-elle je fais peur aux vaches..." Mais Irma se reprend à la maison où deux gamins de 3 et 5 ans retiennent une partie de son temps, ça ne lui fait pas peur...

Un club semblable existe déjà à Plessisville, non loin de Joly. Les gens de



Pendant qu'une cliente évalue les prix fournis par le club alimentaire de Joly, Mme Irma Lambert, à dr. nous explique le fonctionnement de l'entreprise bénévole dont elle est la secrétaire.

cette région ont le sens de la coopération puisqu'on vient d'instaurer à Joly une coopérative de frais funéraires où les membres peuvent semble-t-il économiser plus de la moitié des montants habituellement requis pour les frais funéraires.

On peut se demander si le fait de vivre dans une petite communauté ne facilite pas ce genre de regroupement, Irma nous répond: "Bien sûr, pour les gens ici c'est un divertissement que de participer au roulement de notre petite entreprise, plutôt que de se bercer sur la galerie, les gens font oeuvre utile. Il y a les petites mamans que nous devons souvent laisser en plan, comme elles ne peuvent venir travailler à cause des enfants, elles ne sont pas membres de la coopérative. Mais nous espérons pouvoir régler ce problème en créant une petite garderie. Il n'y a rien d'impossible."

Joli travail que celui des gens de Joly, n'est-ce pas?

Rosaline Ledoux



Fraises de juin, sers-les bien...

Avec l'été revient la cueillette et la dégustation des fraises. En plus de la confiture traditionnelle qui fera bien des heureux durant l'hiver, chaque dessert, chaque goûter se transforme en plat de fraises. Car la gourmandise l'emporte et tout le monde veut profiter à plein de cette si courte saison des fraises!

Mais qui se rappelle que les véritables fruits du pissenet sont les akènes, petits pépins parsemés sur la fraise et qui parfois se logent si gentiment sous la dent creuse? Bien peu y pensent, je crois, lorsqu'à genoux entre deux rangées de fraisiers d'un champ des environs, à l'ombre d'un chapeau à large bord, chacun cueille et chacun goûte, ne pouvant résister très longtemps à l'attrait de ce beau fruit si savoureux!

Rappelons-nous, cependant, que même si la fraise possède une riche valeur nutritive, elle est difficile à digérer et provoque de l'urticaire chez certaines personnes.

Un travail des Fermières

Établir le profil de l'agriculteur

Établir le "Profil de l'Agriculteur", c'était en réalité, faire un recensement agricole dans toute la province. Ce recensement avait pour objectif principal d'identifier tous les agriculteurs du Québec et d'obtenir relativement à leurs exploitations et à leurs productions, l'information précise indispensable à la connaissance du monde agricole et de ses besoins. Ces renseignements aideront le Ministère de l'Agriculture du Québec à simplifier l'application des programmes agricoles et à améliorer les services aux producteurs. Et tout ceci devait se faire entre le 17 octobre et le 9 décembre 1977.

Comme le Ministère de l'Agriculture voulait que tous les coins de la province soient recensés, il lui fallait trouver du personnel qui était présent partout au Québec. C'est en regard de ce critère qu'on proposa aux Cercles de Fermières de la Province de Québec de prendre en main ce travail. Il est à noter que c'était la première fois que l'on confiait à une association féminine une telle enquête.

Le Ministère de l'Agriculture ayant divisé la carte de la province en 14 territoires, possédant chacun un nombre similaire d'agriculteurs, il fallut en premier lieu trouver 14 chefs de groupe.

Les agriculteurs surpris au premier abord que les recenseurs soient des femmes, surent se montrer aimables et coopératifs. La principale ennemie du recenseur, au tout début du travail, fut la belle température de la fin du mois d'octobre. En effet, les agriculteurs en profitaient pour ensiler et pour terminer les derniers travaux avant l'hiver, ce qui rendit difficile de les rencontrer à la maison. Fait comique, quelques dames se présentèrent chez eux à l'heure du petit déjeuner, soit aux alentours de 7 heures. Leur journée était alors libre, et le travail recommençait après les "heures de traites" soit de 20 heures environ jusqu'à ce que les lumières s'éteignent dans les maisons! Et, pour elles, le dimanche était la "grosse journée de recensement"!

Enfin, 49,732 questionnaires furent complétés.

Le Ministère de l'Agriculture possède donc maintenant un échantillon complet du cheptel de la province, ainsi que des diverses cultures sur les fermes.

Il est bon de savoir également que les fraises ne se conservent que très peu de temps sans être gelées ou cuites. Pour préserver leur saveur, on les lavera le moins possible. Si vraiment c'est nécessaire, les laver et les essuyer une heure avant de les employer.

MOUSSE AUX FRAISES

- 1 lb de fraises
- 4 c. t. de sucre granulé
- 1 c. t. jus de citron
- 1/4 tasse crème à fouetter
- 3 sachets de gélatine

Passer les fraises au tamis, en purée, et y mélanger le sucre et le jus de citron. Ajouter la gélatine préalablement trempée pendant 10 minutes dans l'eau froide, puis fondue dans quelques cuillerées d'eau chaude (placer le bol dans un bain-marie). Mélanger bien, puis ajouter 3/4 de la crème fouettée bien ferme. Verser dans un moule en porcelaine rond, rincé à l'eau froide et mettre au frais pendant 2 heures. Démouler et garnir avec le reste de la crème et des fraises réservées pour cela.

SOUFFLÉ AUX FRAISES

- 1/2 tasse de sucre
- 1/2 tasse de purée de fraises
- 1/3 à 1/2 tasse d'eau
- 1 pincée de sel
- 5 blancs d'oeufs battus

Passer les fraises au tamis pour en faire une purée. Faire fondre le sucre dans l'eau, amener à ébullition et cuire en sirop épais. Ajouter ensuite la purée de fraises et faire cuire à nouveau jusqu'à consistance de sirop. Laisser tiédir et incorporer les blancs d'oeufs battus en neige très ferme, avec le sel. Verser dans un moule beurré et faire cuire 20 à 25 minutes à four moyen (environ 350°F).

Le soufflé pourra être décoré avec de la crème fouettée et des fraises enrobées de sucre.

TARTE AUX FRAISES

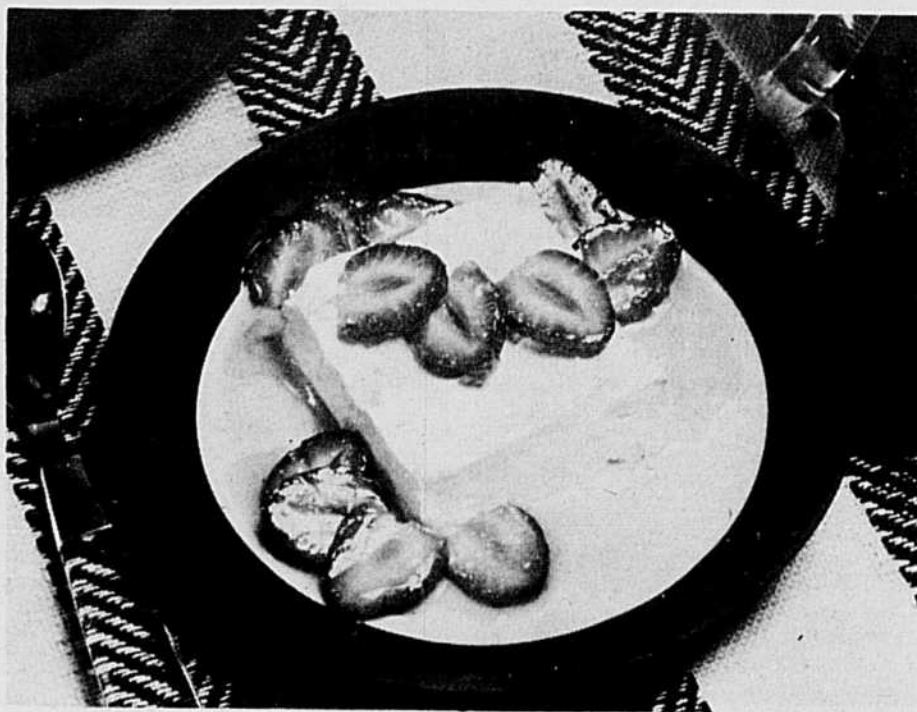
Crème pâtissière:

- 5 c. t. de sucre
- 3/8 tasse de farine
- 1 pincée de sel
- 2 oeufs entiers
- 3 jaunes d'oeufs
- 2 1/4 tasses de lait vanille
- une grosse noisette de beurre
- 1 ou 2 abaisses de pâte brisée
- 1 livre de fraises
- sucre
- gelée de groseilles

Crème pâtissière: Faire chauffer le lait vanillé. Dans une casserole, mélanger le sucre, la farine et le sel. Ajouter les oeufs battus avec les jaunes et verser doucement le lait bouillant dans la préparation en remuant constamment. Laisser cuire sur feu doux pendant deux minutes. Enlever du feu, ajouter le beurre et laisser refroidir.

Faire macérer les fraises dans du sucre. Préparer la gelée de groseilles en la chauffant doucement. Y ajouter une pointe de fécule délayée dans un peu d'eau froide et cuire quelques minutes.

Dans une croûte, étendre une bonne couche de crème pâtissière. Garnir d'une rangée de fraises, les napper de gelée de groseilles liquéfiée. La décoration pourra être faite avec de la crème fouettée.



GÂTEAU MERINGUÉ

- 4 c. t. de beurre
- 2 tasses de sucre
- 3 oeufs
- 1/4 tasse lait vanillé
- 2 tasses de farine
- 1 c. thé poudre à pâte fraises
- 1 brique de crème glacée
- 3 blancs d'oeufs battus en neige

Préparer le gâteau en battant le beurre en crème, ajouter le sucre et les oeufs. Battre jusqu'à dissolution du sucre. Incorporer le lait et la farine à laquelle on a ajouté la poudre à pâte, en ne remuant que légèrement. Cuire environ 20 minutes à four 350°F. Laisser refroidir.

Réduire les fraises en purée; elles auront préalablement macéré dans du sucre.

Couper le gâteau en deux et tapisser d'une partie des fraises; le refermer et étendre le reste de la purée.

Chauffer le four à 500°F.

Monter les blancs en neige ferme en ajoutant 2 c. à table de sucre. Étendre la crème glacée sur le gâteau et garnir avec la meringue. Passer quelques instants au four très chaud: juste le temps de dorer la meringue. Il faut éviter de faire fondre la crème glacée et de brûler la meringue. Servir au sortir du four.

EAU DE FRAISES

- 1 1/2 tasse de sucre
- 1 1/2 pinte d'eau
- 1 livre de fraises

vin rouge, kirsch ou vin mousseux
Faire fondre le sucre dans l'eau, dans une casserole non étamée, amener à ébullition, puis, hors du feu, ajouter les fraises. Laisser infuser pendant 1 heure ou 2 puis passer à travers un linge en pressant légèrement. Servir cette boisson très fraîche en l'allongeant à volonté de vin, de kirsch ou de mousseux.

De la difficulté de vieillir sans argent

Des disparités, surtout d'ordre économique, apparaissent dans la vie des conjoints au moment de la retraite. Ils est fréquent que dans le couple, la femme soit moins âgée que son époux de quelques années seulement mais il n'empêche que tous deux ont trimé toute leur vie; l'homme au travail à l'extérieur, la femme à la maison pour soutenir, maintenir le foyer, alimenter et veiller à assurer les meilleures conditions physiques à "son homme". L'excellence de la santé est une des principales conditions du rendement au travail: la femme y pourvoit en sa maison.

D'où vient alors que rendue à sa retraite la femme se voit privée de sécurité par des mesures discriminatoires.

La discrimination envers la femme n'est pas nouvelle mais ce qu'il y a de nouveau c'est qu'elle n'accepte plus d'être un individu de seconde zone. Elle relève la tête et la voix (un phénomène sans précédent) pour dire l'état d'infériorité où elle est abandonnée. On remarque cette discrimination envers la femme jusque dans les lois; c'est l'arbitraire dans la retraite du Québec selon la condition ou le rôle social qu'elle occupe dans la société.

Les disparités économiques qui existent avant la retraite accentuent l'infériorité de la femme vis-à-vis de l'homme quand vient l'âge de la retraite. La législation à cet égard n'a été qu'un reflet de ces disparités et discriminations. Quand on pense au salaire de \$300 par année des

institutrices rurales, aux commis de banque à \$11 par semaine, il est impossible d'accumuler une réserve sans risques de privations essentielles.

Les femmes avant la retraite ont rarement accès au recyclage, n'ont pas des revenus suffisants pour bénéficier des déductions d'impôts en vue d'un plan d'épargne-retraite. La femme au foyer, la mère de famille n'est aucunement reconnue. Tous ces éléments font que de plus en plus les femmes relèvent la tête et prennent conscience de leur infériorité vis-à-vis des lois sociales. La femme rurale dispose d'associations pour revendiquer ses droits et faire changer les mentalités à cet égard.

R.L.

L'épouse et l'impôt dans l'entreprise

Dans une communication récente à la TCN, Mme Marjorie Bursa, économiste à la FCA nous signale que dans une entreprise agricole constituée en société réelle par les conjoints, ceux-ci peuvent, proportionnellement à la contribution de chacun, partager entre eux les revenus de la société aux fins de l'impôt et être imposés séparément à cet égard.

C'est un premier obstacle de franchi, de dire Mme Bursa. Les agriculteurs mari et femme qui veulent se constituer en société doivent donc maintenant veiller à ce que l'entente à ce sujet ne les entraîne pas dans une nouvelle série de problèmes fiscaux. Mme Bursa dit qu'il est essentiel de recourir à l'aide professionnelle d'un comptable et d'un avocat. Les futurs associés devraient aussi s'assurer qu'ils répondent à toutes les exigences du bulletin d'interprétation IT-231R. En somme, une grande prudence s'impose encore.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

*"C'est pas facile trois générations
dans la même maison..."*

Q/ Je suis une ex-épouse de cultivateur, mon mari est décédé l'an dernier. Nous avons eu 7 enfants. J'ai élevé mes enfants avec la pauvreté, un mari plus vieux que moi et habitant la même demeure que mes beaux-parents. Ma belle-mère ne m'a jamais acceptée, cependant, mon beau-père était très bon pour moi.

Je n'ai pas besoin de vous faire un dessin pour comprendre ce qu'était la vie à la campagne dans années 40. On n'avait aucune commodité, même pas l'eau courante. On a travaillé dur pour s'en sortir, des dettes on s'aperçoit.

Mais un moment donné, on connait ça. Je n'ai pas besoin de vous faire un dessin pour comprendre ce qu'était la vie à la campagne dans années 40. On n'avait aucune commodité, même pas l'eau courante. On a travaillé dur pour s'en sortir, des dettes on s'aperçoit.

Je me souviens aussi qu'à l'époque, comme mon mari n'aimait pas les associations et que je voulais sortir sans entrave pour aller à mes réunions d'AFEAS ou de Filles d'Isabelle, j'ai communiqué avec un ami que mon mari admirait beaucoup pour qu'il l'incite à entrer dans les Chevaliers de Colomb. Mon mari en a été très content. Nous avons pu discuter de la chose entre nous. Je veux donc rassurer toutes celles qui comme la dame d'un précédent courrier s'inquiétaient de savoir si elle pouvait laisser son mari entrer dans ce mouvement, qui est catholique et prêche une belle charité.

Mon mari était devenu beaucoup plus compréhensif après ces échanges, on pouvait mieux parler tous les deux. Maintenant, je trouve pénible de vieillir seule, mais j'ai la joie de voir mes enfants placés et d'avoir quatre petits enfants.

Gisèle

R/ Beaucoup de femmes de votre génération auraient pu signer sensiblement la même lettre. La cohabitation a créé de nombreux problèmes à nombre de petites épouses. Vous vous en êtes bien tirée et avez adopté une saine philosophie: celle de vous réserver des moments bien à vous pour vous adonner aux activités qui vous remontent. Merci de votre témoignage.

UNE GRANDE FOI

Q/ Je suis une épouse de cultivateur, mère de 7 enfants, dont 3 sont infirmes. J'ai eu beaucoup de peine, j'ai offert mes épreuves à Dieu. Avec son aide, j'ai accepté. Si aujourd'hui mes enfants me disaient vouloir vivre avec leur ami(e) en dehors du mariage, je n'accepterais pas cela. Je prierais Dieu de les ramener dans le droit chemin.

Quand celle qui signait Amande Noire disait aller à la messe tous les dimanches et communier je lui demande si elle y va pour faire comme les autres, ou pour obéir au commandement de l'Église. Il ne faudrait pas qu'elle oublie le 9e commandement de Dieu. On obéit aux lois du gouvernement pour ne payer d'amendes, les lois de Dieu, on s'en fiche. Un jour, vous le regretterez, il sera trop tard.

Maman qui a la foi.

R/ Vous avez eu et vous avez encore une grande foi qui vous soutient dans vos épreuves.

C'est admirable. Mais je ne vois pas pourquoi on jugerait des intentions d'Amande Noire quand elle fréquente les sacrements. Ce sont ses filles et non pas elle qui vivent en concubinage. Dieu seul peut juger des intentions des autres.

ANNE-MARIE: Votre vieux mobilier de salon est bien typique de ceux qui meublait les appartements vers 1900. Il peut dater des années 1890, si j'en juge par la photo que vous m'avez envoyée.

AVIS À JEAN POIRIER: Celui qui signait ainsi dans un précédent courrier est-il intéressé à entrer en contact avec des correspondants, si oui qu'il nous le laisse savoir en nous envoyant son adresse complète.

GROSSE MÈRE: À 29 ans, vous pesez 187 livres et vous dites avoir tout fait pour maigrir, sans résultat. Êtes-vous bien certaine d'avoir tout fait ce qu'il fallait. C'est-à-dire

ne pas vous affamer une journée pour vous empiffrer le lendemain, mais vous habituer progressivement à un changement de vos habitudes alimentaires. L'obèse c'est un peu un alcoolique de la nourriture. C'est un contrôle qui doit s'exercer tout au long de la vie. Apprendre à aimer les nourritures qui apportent réconfort et soutien mais qui ne laissent pas de surplus aux hanches: viandes, poissons, légumes, fruits. Fini les chips, liqueurs, peanuts, gâteaux, pizzas, pâtes, fritures, chocolats. On finit par oublier ce que cela goûte. Diminuer le sel qui retient l'eau dans les tissus, couper les sucres excédentaires. Un bon amaigrissement se fait progressivement. Les livres perdus trop vite reviennent au galop. C'est dans sa tête qu'on doit maigrir, le cerveau commande tout. Une discipline de vie ça commence à table. Essayez, vous verrez.

RECETTE DE CAILLES: Chère Madame de Rimouski, voici pour vous des conseils concernant la cuisson des cailles. Il faut les choisir rondes et grasses et la meilleure façon de cuire la caille est à la broche. Voici cependant une recette de cailles au chasseur: Faites chauffer 50 gr de beurre dans une cocotte. Mettre les cailles, puis des échalottes hachées, sel, poivre. Lorsque les cailles ont pris couleur, saupoudrez de farine et mouillez d'un demi-verre d'eau et d'un demi-verre de vin blanc. Servez sur un plat en arrosant avec la sauce de cuisson ajoutez du jus de citron. Placez autour du plat des croûtons frits dans le beurre.

J.L.: Voici l'opinion d'un technicien de 37 ans: "Depuis plusieurs années, je lis votre courrier et je m'aperçois que ce n'est pas toujours encourageant, des gens coincés par la vie. Pourtant nous devrions savoir que Dieu nous a créés pour être heureux. Où est donc passée cette vie nouvelle? L'avons-nous mis de côté comme notre croyance. Dieu nous a laissés libres de nos décisions. Si nous ne vivons pas avec lui, nous nous cassons le nez contre la porte du bonheur, l'homme moderne confit d'orgueil n'est guère mieux que l'homme préhistorique. Un peu de bon sens et un peu de sincérité. Mettons nez et coeur dans notre religion, dans nos églises, dans les groupes de prières, reprenons notre baptême en mains. Il est grand temps de reprendre la route si déserte et pourtant si belle avec ceux qui vivent de Dieu." Merci de vos bons propos.

NE PAS BRÛLER LES ÉTAPES: Une jeune étudiante de 20 ans, dans le domaine agricole nous envoie ces commentaires sur la virginité des jeunes filles: "j'espère que les jeunes filles vierges ne sont pas des perles rares, même si les vraies valeurs de la vie sont de plus en plus réduites. Je trouve beau que celui ou celle qui se marie se soit conservé pur, c'est un respect des personnes et des commandements de Dieu. Je ne crois pas que les relations sexuelles pré-maritales préparent bien à la vie. Avant le mariage, on doit découvrir son caractère, ses affinités, le reste vient en son temps et n'est qu'un accomplissement de l'amour."



4785
34-50

7294

7018

Doigts agiles, coeurs légers

4785- Robe-solaire pour la maison. Tailles de dame: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. Prix: \$1.50

7294- Superbe châle à motif ananas. Prix: \$1.50

7018- Gentille veste au fin motif crocheté. Tailles 8-14 incl. Prix: \$1.50

Adressez vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOUTILLÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

ODILE: Cette charmante correspondante veut avertir celle qui signait "Québécoise sensible" à quel point elle a été touchée par son cas et qu'elle lui offre même d'aller passer quelques jours avec elle dans son beau coin de pays, pour la remonter. Elle lui propose aussi: "Si il existe dans sa paroisse un conseil de pastorale, cela lui aiderait grandement d'y participer. Pour ma part, j'ai été toute renouvelée depuis que je m'occupe dans cette activité."

LA SOCIÉTÉ EST SÉVÈRE POUR LES MAMANS AU FOYER

Q/ Je suis une maman qui a choisi le foyer, ex-enseignante, je sais que notre société est sévère et injuste pour nous femmes au foyer. On nous regarde comme des parasites, dépendantes du mari, dégradées. On nous pose ces questions sottes: "Travailles-tu? Tu dois t'ennuyer?"...

J'ai choisi ce sentier du travail non rémunéré parce que je trouve essentiel de m'occuper de cette richesse première de l'humanité: mes enfants. Le métier que je fais actuellement est aussi important qu'enseigner, c'est la base même. Je ne sais pourquoi on se laisse ridiculiser comme cela. On devrait se regrouper, cesser de se sentir coupables d'accomplir ce qu'il y a de plus important au monde et faire valoir notre rôle. Je sais que ma santé ne permettrait pas d'être à la fois une bonne enseignante et une bonne mère au foyer.

Dans notre univers matérialiste, on néglige les vraies valeurs. Qui peut changer la société c'est nous les femmes qui avons pouvoir et chance d'éduquer au mieux nos enfants pour en faire des êtres honnêtes, simples, spirituels et désireux de faire progresser l'humanité.

L'amour demande du temps et de la patience, c'est le meilleur

leur de soi qu'on donne aux siens. Ce dont les petits ont besoin c'est d'un vrai foyer avec des parents qui donnent ce que l'argent ne peut donner.

Apprendre aux jeunes à travailler dans la joie, tout ce que vous savez faire, cuisiner, coudre, bricoler, qu'ils soient garçons ou filles, ils auront besoin plus tard de pouvoir partager les tâches. Parlez avec eux, étudiez la vie autour de vous, dans le respect de la personnalité des autres. Vivez une vie saine, disciplinée avec des heures équilibrées de travail et de repos.

Cultivez votre esprit en lisant et méditant et en communiquant avec la source cosmique. Dans le silence, nous rejoignons l'humanité entière pour l'entraider. Ce que l'on sème dans l'ombre se récolte dans la lumière.

Fleur de printemps.

R/ Je retiens de vos propos pertinents ce vœu de voir les femmes au foyer se regrouper, prendre conscience de leur valeur et sortir de la grisaille où une certaine vogue et une certaine presse veut les maintenir. La maman de jeunes enfants qui décide de se consacrer uniquement à l'éducation de ses petits fait une oeuvre valable, pour elle, pour ses enfants et pour toute la société. Un rapport récent du Conseil consultatif sur la situation des femmes faisait bien ressortir cet élément de dévalorisation de la femme qui "ne travaille pas". Elle n'est considérée nulle part dans les règlements de pensions, de retraite, au point de vue impôt etc. Ce sont des mentalités qu'il faut changer et ce sont les intéressées elles-mêmes qui doivent y travailler.

MME BÉATRICE: Merci de votre offre, mais nous ne pouvons assurer les risques d'un service d'échange par ce courrier, s.v.p. vous adresser à nos Annonces classées pour ce faire.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands
et les petits



D'un solstice à l'autre

C'est vrai qu'il est beau et d'allure plaisante. Bien des filles ont dû le lui dire, en plus il est simple, agréable et sans prétention. Il porte un nom d'acteur de Hollywood, mais il parle français comme vous et moi... sans doute un peu mieux. Il a animé l'Heure de Pointe de Radio-Canada qui vient de finir sa croisière d'hiver: Stephen McQuade.

Pour terminer en beauté, on a choisi vendredi "Les Annuelles" sorte de petits Oscars maison pour les productions montréalaises les plus marquantes, pour les productions et pour les comédiens, puisque Jean Lapointe a décroché la mention du comédien le plus

marquant de l'année. On ne se demande pas pourquoi...

L'émission de la pointe de l'après-midi a trouvé en McQuade un animateur parfait. D'autres plus chevronnés s'y étaient passés le bec, dont Michel Desrochers qui reste l'homme de la radio par excellence. À chacun son média.

J'aimerais signaler aussi la présence hautement chaleureuse de Francine Grimaldi, qui suscite la curiosité quotidienne non seulement par ce qu'elle dit, mais par ce qu'elle montre. C'est un petit suspense tous les jours. Mme Grimaldi qui fait les belles minutes de la matinée à CBF peut se permettre toutes les extravagances vestimentaires, elle a la taille et le genre pour porter ça. Avec une voix qui sourit, la télévision ou la radio pour elle, ce semble tout aussi facile.

Puisqu'on en est aux fins d'après-midi, je m'en voudrais de passer sous silence même si elle méritait qu'on le fasse, la nouvelle version des "Nouveaux Tannants". Je ne sais pas si quelque spectateur peut encore trouver drôle de voir Marcel Giguère plonger

tout habillé dans la piscine, d'une fois à l'autre, je me dis que la thérapie des douches froides va parvenir à améliorer les esprits troublés, mais non, les Tannants semblent vraiment des chroniques inguérissables.

Comme il faut de tout pour faire un monde laissons les N.T. continuer leur carrière pour amuser les enfants de 2 à 7 ans, tout en plaignant un peu les participants qui se prêtent à ces pitiéries.

Il me semble que les programmeurs de télévision devraient respecter assez leur public pour éviter de les râvaler à ce point. C'est évidemment le Dollar qui mène et tant que ça paie, ça continue. Jusqu'où allons-nous descendre?

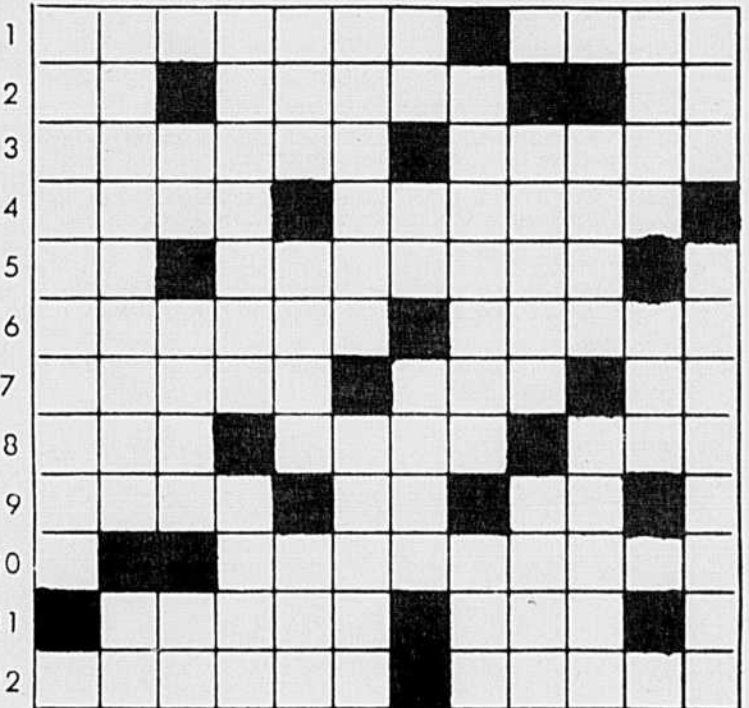
Pour changer de sujet, faisons encore une petite incursion du côté films présentés à la télévision. On dirait que le choix est fait par tirage au sort et qu'on ne se demande pas avant de les placer à l'heure s'ils conviennent à la catégorie du public dominant. On voit des films pour enfants diffusés à 23 hres et on a vu pour ouvrir la saison des "Québécois", un "Je suis loin de toi mignonne"... qui incidemment aurait dû rester encore plus loin. S'il y avait un Oscar ou une médaille à décerner au Coco qui a fait ça, je m'empresserais de la lui fondre.

En attendant, je vous souhaite un feu ardent de la St-Jean et pour tous les jours qui vont suivre de la chaleur et du bonheur.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS la Terre

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- Couper avec une faux. - Axe d'une plante qui porte les feuilles.
- Rubidium. - Grand coffre de bois pour pétrir et serrer le pain. - Usages.
- Petit orme. - Plante potagère.
- Gaz rare. - Mauvais navire.
- Ce qui est dû à quelqu'un. - Qui concerne l'élevage des abeilles.
- Céréal. - Crie, en parlant des oiseaux rapaces nocturnes.
- Qui contient de l'iode. - Personne sott. - Du dialecte provençal.
- Titre anglais. - Utiliser. - Mit sa confiance en.
- Fait de vive voix. - Du verbe avoir. - Métal précieux.
- Étendue considérable.
- Cloison. - Rayon.
- Lieu où l'on cultive des fleurs ou des légumes. - Plante souvent cultivée pour ses fleurs décoratives.

VERTICALEMENT

- Feuillage des arbres.
- Lieu où l'on mène boire les bestiaux. - Pascal.
- Molybdène. - Nom polonais de l'Oder. - Altesse Royale.
- Lieu planté de chênes. - Partie profonde de la peau de certains animaux.
- Conspua. - Pneumatique. - Pronom personnel.
- Lieu destiné à loger des chevaux. - Conifère.
- Rhodium. - Actinium. - Organe de la vue.
- Mettre en terre. - Se rendra.
- Du verbe aller. - Enlevés.
- Promesse faite à la divinité. - Organe contenant les grains et provenant de l'ovaire de la fleur.
- Action d'épier (faire le...). - Règle obligatoire.
- Orient. - Sert à tailler les arbustes.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS

A	G	A	S	S	I	L	O
P	E	P	A	S	S	E	R
I	N	E	X	O	R	A	B
C	E	T	B	U	I	S	T
U	T	A	H	T	S	E	T
L	E	E	N	R	O	L	A
T	I	E	R	C	E	R	A
E	N	B	U	R	I	N	A
U	V	E	O	E	U	F	O
R	I	O	T	O	S	A	L
T	O	T	I	G	O	I	E
B	E	T	E	F	L	E	O

LES FILMS À LA TV — SEMAINE DU 24 au 30 JUIN

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le titre placé à peu près au centre du texte. — À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTRÉAL Canal 2 — CBFT

SAMEDI, 24 JUIN

20h.30 — A LA CROISÉE DES CHEMINS (5) — Can. 1942. Drame religieux de J. M. Poitevin avec Paul Guèvremont, Denise Pelletier et Rose Rey-Duzil. - Après avoir entendu la conférence d'un missionnaire, un étudiant songe à suivre son exemple.

LUNDI, 26 JUIN

14h.31 — FEUX CROISÉS (Crossfire) (3) — E.U. 1947. Drame policier de E. Dmytryk avec Robert Young, Robert Ryan et Robert Mitchum. - Pour disculper un camarade, un sergent recherche l'assassin d'un soldat de race juive.

21h.00 — LA PROCHAINE VOIE QUE VOUS VERREZ (The Next Voice You See) (5) — G.B. 1975. Drame policier de R. Tronson avec Catherine Schell, Bradford Dillman et Geoffrey Chater. - Un pianiste rendu aveugle dans un hold-up où sa femme a été tuée reconnaît dix ans après la voix du criminel.

MARDI, 27 JUIN

14h.30 — LE FILLEUL (The Godchild) (4) — E.U. 1974. Western de J. Badham avec Jack Palance, Jack Warden et Jose Perez. - Trois évadés aident une femme à accoucher et prennent charge du nouveau-né.

19h.00 — L'ORDINATEUR EN FOLIE (The Computer Wore Tennis Shoes) (5) — E.U. 1969. Comédie de R. Butler avec Kurt Russell, Cesar Romero et Joe Flynn. - Un orage occasionne un transfert de capacités d'un ordinateur dans le cerveau d'un étudiant.

JEUDI, 29 JUIN

14h.31 — VOUS PIGEZ? (5) — Fr. 1955. Comédie policière de P. Chevalier avec Eddie Constantine, Maria Frau et Roger Hanin. - Un agent du F.B.I. court plusieurs dangers en poursuivant une bande de gangsters.

MONTRÉAL Canal 10 — CFTM

SAMEDI, 24 JUIN

14h.00 — PÈRE MALGRÉ LUI (Tunnel of Love) (5) — E.U. 1958. Comédie de G. Kelly avec Doris Day, Richard Widmark et Gia Scala. - Un homme croit être le

père d'un enfant que sa femme veut adopter.

20h.00 — MATT HELM AGENT TRÈS SPÉCIAL (The Silencers) (5) — E.U. 1965. Film d'espionnage de P. Karlson avec Dean Martin, Stella Stevens et Victor Buono. - Un agent secret doit découvrir la source d'une entreprise de sabotage des missiles américains.

DIMANCHE, 25 JUIN

20h.00 — LA COLLINE DES HOMMES PERDUS (The Hill) (3) — G.B. 1965. Drame de S. Lumet avec Sean Connery, Harry Andrews et Ian Hendry. - Dans un camp disciplinaire de l'armée, un sous-officier s'acharne sur de nouveaux arrivants.

LUNDI, 26 JUIN

14h.30 — SARTANA, PISTOLET POUR CENT CROIX (6) — It. 1972. Western de L. Moore avec Tony Kendall, Marina Milligan et Dick Palmer. - Un aventurier entreprend une lutte contre un vieil ennemi qui convoite le terrain d'un rancher.

21h.00 — CAPITAIN SINDBAD (Captain Sindbad) (5) — E.U. 1963. Conte fantastique de B. Haskin avec Guy Williams, Heidi Brühl et Pedro Armendariz. - Sindbad revient au baron des mers dériver la princesse qu'il aime des mains d'un tyran.

MARDI, 27 JUIN

14h.30 — ESCADRILLE PANTHÈRE (Men of the Fighting Lady) (4) — E.U. 1954. Drame de guerre de A. Marton avec Van Johnson, Walter Pidgeon et Dewey Martin. - Les exploits d'une escadrille d'avions américains durant la guerre de Corée.

MERCREDI, 28 JUIN

14h.30 — UN SAUVAGE ... DEUX FEMMES (5) — Esp. 1961. Drame sentimental de J. Bosch avec Jeanne Valérie, Arturo Fernández et Maria Asquerino. - Une jeune Française venue sur la côte espagnole pour revoir sa mère s'aperçoit de son père s'éprend d'un architecte déchu.

JEUDI, 29 JUIN

14h.30 — SEPT HOMMES... UNE GARCE (5) — Fr. 1966. Film d'aventures de B. Borderie avec Jean Marais, Marilu Tolo et Sydney Chaplin. - À la fin du XVIIIe siècle, une jeune comtesse italienne cause divers désagréments à quelques soldats français séparés de leur régiment.

20h.00 — LA MACHINE À EXPLORER LE TEMPS (The Time Machine) (4) — E.U. 1960. Drame de science-fiction de G. Pál avec Rod Taylor, Yvette Mimieux et Alan Young. - Un savant anglais est transporté dans l'avenir par un appareil de son invention.

VENDREDI, 30 JUIN

14h.30 — LA CARAVANE DU PÉCHÉ (5) — It. 1953. Mélodrame de P. Mercanti avec Franca Marzi, Charles Rutherford et Luisa Poselli. - Un médecin, poursuivi par

la police, provoque des drames chez des ouvriers itinérants.

19h.00 — DES FILLES, ENCORE DES FILLES (Girls, Girls, Girls) (5) — E.U. 1962. Comédie musicale de N. Taurog avec Elvis Presley, Laurel Goodwin et Jeremy Slate. - Un jeune marin veut gagner de l'argent comme chanteur pour acheter son propre bateau.

QUÉBEC Canal 4 - CFCM

SAMEDI, 24 JUIN

20h.00 — UN SI BEL ÉTÉ (Loss of Innocence) (4) — G.B. 1961. Drame psychologique de L. Gilbert avec Susannah York, Kenneth More et Danielle Darrieux. - Une adolescente s'éprend d'un homme mystérieux qui se révèle être un voleur notoire.

DIMANCHE, 25 JUIN

20h.00 — CINQ HOMMES ARMÉS (5) — It. 1969. Western de D. Taylor avec Peter Graves, James Daly et Tetsuro Tamba. - Cinq mercenaires organisent le vol d'une cargaison d'or sur un train.

LUNDI, 26 JUIN

10h.00 — QUELQU'UN DERRIÈRE LA PORTE (5) — Fr. 1971. Drame psychologique de N. Gessner avec Anthony Perkins, Charles Bronson et Jill Ireland. - Un médecin tente de se servir d'un schizophrène pour éliminer l'amant de sa femme.

14h.30 — LA TRÈVE (5) — Fr. 1968. Comédie policière de G. Guillemot avec Daniel Gelin, Charles Denner et Caroline Car. - Poursuivis par trois truands, deux trafiquants parisiens et leurs petites amies font une étrange partie de campagne.

21h.00 — LIBRE COMME LE VENT (Saddle the Wind) (4) — E.U. 1957. Western de R. Parrish avec Robert Taylor, Julie London et John Cassavetes. - Un ancien hors-la-loi devenu rancher a des ennuis avec son jeune frère.

MARDI, 27 JUIN

10h.00 — LES HATFIELDS ET LES MCCOYS (The Hatfields and the McCoys) (5) — E.U. 1975. Drame de meurtres de C. Ware avec Jack Palance, Steve Forrest et Virginia Baker. - À la fin du 19e siècle, deux familles de montagnards en viennent à se livrer une lutte à mort.

14h.30 — CHOURINETTE (6) — Fr. 1934. Comédie de A. Hugon avec Frédéric Duvallès, Antonin Berval et Mireille. - Se voyant refuser la main de celle qu'il aime par ses parents, un jeune avocat s'enfuit en province avec elle.

MERCREDI, 28 JUIN

10h.00 — ABC CONTRE HERCULE POIROT (The Alphabet Murders) (5) — G.B. 1965. Comédie policière de F.

Tashlin avec Tony Randall, Anita Ekberg et Robert Morley. - Un détective excentrique découvre l'auteur de nombreux meurtres.

14h.30 — LES PATINS D'ALFRED (Roll, Freddy, Roll) (6) — avec Tim Conway, Jan Murray et Ruta Lee. - Un divorcé tente d'établir un record en patins à roulettes pour se garder l'admiration de son jeune fils.

JEUDI, 29 JUIN

10h.00 — LE VIEIL HOMME QUI CRIAIT AU LOUP (The Old Man Who Cried Wolf) (4) — E.U. 1970. Drame policier de W. Grauman avec Edward G. Robinson, Martin Balsam et Diane Baker. - Un vieillard n'arrive pas à convaincre ses proches qu'il a été témoin d'un crime.

14h.30 — ASCENSEUR POUR L'ECHAFAUD (3) — Fr. 1957. Drame policier de L. Malle avec Maurice Ronet, Jeanne Moreau et Georges Poujouly. - Un homme machine un crime parfait et prévoit tout, sauf une panne d'ascenseur.

20h.00 — PARADISO, HÔTEL DU LIBRE ÉCHANGE (Hotel Paradiso) (4) — G.B. 1966. Comédie de P. Glenville avec Alec Guinness, Gina Lollobrigida et Robert Morley. - Négligée par son mari, une jolie femme accepte l'invitation d'un voisin galant.

VENDREDI, 30 JUIN

10h.00 — CALIFORNIE TERRE NOUVELLE (The Young Land) (5) — E.U. 1959. Western de T. Zeltzoff avec Pat Wayne, Yvonne Craig et Dennis Hopper. - Peu après la cession de la Californie aux États-Unis, une tête chaude passe en justice pour avoir tué un Mexicain.

14h.30 — LA PREMIÈRE BALLE TUE (The Fastest Gun Alive) (4) — E.U. 1955. Western de R. Rouse avec Glenn Ford, Jeanne Crain et Broderick Crawford. - À cause de son habileté au tir, un marchand est provoqué par un bandit qui ne souffre pas la concurrence.

14h.30 — LA PREMIÈRE BALLE TUE (The Fastest Gun Alive) (4) — E.U. 1955. Western de R. Rouse avec Glenn Ford, Jeanne Crain et Broderick Crawford. - À cause de son habileté au tir, un marchand est provoqué par un bandit qui ne souffre pas la concurrence.

17h.00 — L'AGILE ROUGE DE BAGDAD (The Magic Carpet) (5) — E.U. 1951. Film d'aventures de L. Landers avec Lucille Ball, John Agar et Patricia Medina. - Grâce à un tapis volant, le fils d'un calife détrôné vient à bout de l'usurpateur.

MARDI, 27 JUIN

17h.00 — L'HÉRITAGE DE LA COLÈRE (Money, Women and Guns) (5) — E.U. 1957. Western de R. Barton avec Jock Mahoney, Kim Hunter et Tim Hovey. - Un détective recherche les héritiers d'un prospecteur assassiné.

MERCREDI, 28 JUIN

17h.00 — VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (You Can't Take It

With You) (3) — E.U. 1938. Comédie de F. Capra avec James Stewart, Jean Arthur et Lionel Barrymore. - Le fils d'un banquier entre en contact avec une famille d'excentriques.

JEUDI, 29 JUIN

17h.00 — LE PAYS D'OU JE VIENS (4) — Fr. 1956. Fantaisie musicale de M. Carné avec Gilbert Bécaud, Françoise Arnoul et Madeleine Lebeau. - Un jeune homme riche profite du fait qu'il est le soigneur d'un pianiste amoureux timide d'une gentille pernaise.

CHICOUTIMI Canal 6 — CJPM

SAMEDI, 24 JUIN

16h.00 — LA BATAILLE DE SAN SEBASTIAN (4) — Fr. 1968. Film d'aventures de H. Verneuil avec Anthony Quinn, Charles Bronson et Anjanette Comer. - Un aventurier, qu'on prend pour un prêtre, sauve un village mexicain d'une attaque des Indiens.

20h.00 — BONNIE AND CLYDE (2) — E.U. 1967. Drame policier de A. Penn avec Warren Beatty, Faye Dunaway et Michael J. Pollard. - La vie criminelle et aventureuse de Clyde Barrow et Bonnie Parker.

DIMANCHE, 25 JUIN

20h.00 — LA NUIT DE L'IGUANE (Night of the Iguana) (3) — E.U. 1964. Drame psychologique de J. Huston avec Richard Burton, Deborah Kerr et Ava Gardner. - Un pasteur ivrogne devenu guide pour touristes échoue dans un hôtel minable du Mexique.

LUNDI, 26 JUIN

21h.00 — L'AS DU CINÉMA (Merton of the Movies) (4) — E.U. 1947. Comédie de R. Altan avec Red Skelton, Virginia O'Brien et Gloria Grahame. - Au temps du cinéma muet, un maladroit rêve de devenir un grand acteur dramatique.

JEUDI, 29 JUIN

20h.00 — LE JUSTICIER DE L'ARIZONA (Return of the Gunfighter) (4) — E.U. 1966. Western de J. Neilson avec Robert Taylor, Chad Everett et Ana Martin. - Un tireur habile, ayant été

victime d'une erreur judiciaire, tente de découvrir le vrai coupable.

VENDREDI, 30 JUIN
19h.00 — AMOUR EN QUATRIÈME VITESSE (Viva Las Vegas) (6) — E.U. 1964. Comédie musicale de G. Sidney avec Elvis Presley, Ann-Margret et Cesare Danova. - Un jeune homme cherche à se procurer l'argent qui lui permettra d'inscrire dans une course pour automobiles.

JONQUIÈRE Canal 12 — CKRS

LUNDI, 26 JUIN
17h.00 — L'HOMME AUX MILLE VISAGES (Man of a Thousand Faces) (4) — E.U. 1956. Drame biographique de J. Peveny avec James Cagney, Dorothy Malone et Jane Greer. - Quelques étapes de la vie de l'acteur américain Lon Chaney vedette du cinéma dans les années 20.

MARDI, 27 JUIN
17h.00 — ROBINSON ET LE TRIPORTEUR (5) — Fr. 1959. Comédie de J. Pinoteau avec Darryl Cowl, Béatrice Altariba et Don Ziegler. - Pour gagner la faveur de son futur beau-père, un jeune lauréat se rend en radar sur une île déserte.

MERCREDI, 28 JUIN
17h.00 — TITANIC (4) — E.U. 1952. Drame de J. Negulesco avec Clifton Webb, Barbara Stanwyck et Richard Basehart. - Récit de la catastrophe maritime du Titanic.

JEUDI, 29 JUIN
17h.00 — LE REPAIRER DE L'AGILE NOIR (Oregon Passage) (5) — E.U. 1957. Western de P. Landers avec John Ericson, Lola Albright et Edward Platt. - Les tribulations d'un lieutenant de cavalerie mis à la tête d'un fort dans l'Ouest.

VENDREDI, 30 JUIN
17h.00 — LA FLOTTE SE MOUILLE (McHale's Navy) (6) — E.U. 1964. Comédie de E. J. Montagne avec Ernest Borgnine, Joe Flynn et Tim Conway. - Pour venir en aide à un orphelinat, l'équipage d'un patrouilleur organise des courses hippiques.

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE Dimanche, le 25 juin 1978 à midi

- Le Dossier: les espèces de poissons sous-exploités de l'Atlantique. Commentateur: André Laprise, réalisateur: Gilles Perron.
- La chronique horticole: les jardins communautaires avec Pierre Bourque.
- Commentaires sur l'actualité agricole avec Jean-Guy Roy.
- Court sujet avec Lucie Desjardins.

Fedco: une vraie coopérative (Ovila Lebel)

À l'occasion de leur congrès annuel, un groupe d'agronomes a visité les nouveaux locaux de Fedco. Dans son message de bienvenue, le président de la Fédération, M. Ovila Lebel, a souligné que les plans conjoints remplissaient très bien les exigences habituellement associées à la coopération. Voici de larges extraits de cette communication.

Les événements de l'heure mettent en relief les points qui opposent présentement le mouvement coopératif et le mouvement syndical. Ils ne doivent cependant pas nous faire perdre de vue qu'à l'origine ces deux mouvements sont nés d'un même père, à savoir l'idéal coopératif mis au point pour corriger les excès du système capitaliste; au dix-neuvième siècle... Au risque de vous surprendre, j'aimerais en quelques mots vous démontrer que notre plan conjoint incarne mieux que bien d'autres organisations, l'idéal de coopération que vous partagez avec nous, j'en suis convaincu.

Pour éviter toute ambiguïté au niveau des critères qui fondent ce jugement, je ferai appel aux principes élaborés par l'autorité la plus incontestable qui soit dans ce domaine, à savoir le rapport de la Commission des principes coopératifs de l'Alliance coopérative internationale (A.C.I.). On admet généralement que les principes relatifs à la démocratie et à la répartition des bénéfices fournissent les éléments fondamentaux sur lesquels nous pouvons établir les caractéristiques de la coopération. Pour juger de l'application concrète de ces principes généraux par telle ou telle entreprise, la Commission a élaboré sept critères que j'aimerais brièvement passer en revue devant vous en les appliquant à l'expérience de Fedco.

La Commission retient en premier lieu le principe de l'adhésion dite libre ou volontaire. Elle souligne d'abord que ces qualificatifs ne rendent pas justice à l'objectif recherché en notant que "la liberté de chaque partie — l'individu et la coopérative — de considérer ses propres intérêts et d'agir en conséquence doit s'harmoniser à celle de l'autre avec laquelle elle forme un tout". Elle applique dès lors cette considération de la façon suivante, et je cite:

"Un producteur ou un groupe de producteurs peuvent en fait saboter les efforts d'une coopérative librement constituée pour améliorer les possibilités de vente et les revenus des agriculteurs, en refusant d'y adhérer, donnant ainsi prise aux intérêts économiques opposés et éventuellement réactionnaires. Pour contrecarrer un tel état de choses, (et je cite toujours) le gouvernement peut intervenir

en introduisant une législation qui oblige tous les producteurs à s'affilier à une coopérative ou pour le moins à vendre leurs produits par son intermédiaire, si la majorité requise des producteurs vote en faveur de telles mesures."

Citant alors d'autres exemples à l'appui de cette thèse, la Commission conclut, et je cite à nouveau:

"En pareils cas, le refus d'adhérer à la coopérative est tout à fait anti-social et il est justifié de prendre les mesures qui s'imposent dans l'intérêt général de la collectivité, à condition de tenir compte de toutes les circonstances particulières et de s'assurer contre les abus de pouvoir de façon que l'on n'ait pas recours à la contrainte dans les cas où cela n'est ni nécessaire, ni approprié."

Voilà réglée à un niveau international, toute la querelle québécoise dite de la dissidence. Le principe de l'extension juridique, qui caractérise les plans conjoints par rapport aux coopératives existantes au Québec trouve ici sa justification et reçoit l'appui de la plus haute autorité coopérative qui soit au monde, l'A.C.I. Quant aux conditions relatives à l'abus de pouvoir posées par la Commission pour fonder cette procédure, une autre autorité, le juge Deschênes, les a trouvées remplies par Fedco, dans le jugement magistral qu'il a rendu en janvier 1977.

C'est donc à tort que les dissidents prétendent plaider la cause de la liberté d'adhésion pour s'opposer à Fedco. Notre fédération remplit parfaitement les critères coopératifs de l'adhésion dite libre ou volontaire tels que définis par l'A.C.I.

Il convient à ce propos de souligner que la plupart des théoriciens de la coopération ne rangent pas parmi les principes fondamentaux le principe de l'adhésion dite libre ou volontaire. Ils soulignent dès lors que ce principe n'est qu'une modalité d'un principe plus essentiel, celui de l'administration démocratique, qui fait précisément l'objet du second critère retenu par la Commission.

Celle-ci écrit: "La société coopérative étant avant tout, contrairement à la société anonyme par actions, une association d'êtres humains, la conditions de chacun de ses membres devrait être la même et tous devraient avoir les mêmes possibilités de prendre leurs propres décisions et d'exprimer leurs vues sur la politique à suivre. Le seul moyen d'assurer un tel état de choses est d'accorder à chaque membre une voix et une voix seulement." Ce principe (un homme, un vote) est appliqué à tous les niveaux de notre organisation. Les dissidents qui questionnent notre représentativité — comme celle des producteurs de porcs d'ailleurs — en faisant état de leur volume de production, rejettent en fait l'idéal de la coopération au nom de

la supposée efficacité du système capitaliste. (Nous reviendrons plus loin sur cette prétention).

Le troisième principe concerne la répartition des économies et autres bénéfices que les coopératives prospères cèdent à leurs membres. La Commission souligne que le but final est "d'établir un nouvel ordre social caractérisé par l'équité dans la répartition des richesses et des revenus. Est-il nécessaire de rappeler dans ce contexte que les producteurs d'oeufs québécois retirent présentement des revenus basés sur leurs coûts de production? Peut-on imaginer une formule plus équitable? La loi du plus fort a donc cessé de prévaloir dans le secteur de la production des oeufs. Un nouvel ordre social visé par la coopération est en vigueur.

Le quatrième principe concerne la distribution des excédents. Il réside dans la recherche d'un équilibre entre les intérêts à court et à long termes. Il s'incarne dans la valorisation des services par opposition à la simple remise monétaire. Votre visite vous permettra de découvrir que le souci de Fedco n'est pas seulement d'obtenir de bons prix pour les producteurs. Notre service aux producteurs cherche en outre à les aider à améliorer leur production. En outre, en tant que syndicat nous participons aux activités de l'UPA dont les centres d'intérêt dépassent largement les simples considérations économiques.

Le cinquième principe vise à promouvoir l'unité et à apaiser les conflits, en recherchant en tout temps le plus haut degré d'entente commune. Le juge Deschênes a reconnu les efforts que nous faisons en ce sens lorsqu'il a écrit: "La Cour croit de son devoir de dire immédiatement que l'allégation de mauvaise foi que l'on trouve dans le paragraphe 56 de la déclaration du groupe Boulanger n'est pas prouvée; au contraire, il apparaît que des négociations considérables ont eu lieu entre les parties, et que les parties se sont également prêtées à la conciliation par la Régie des marchés agricoles, par son président, puis par le sous-ministre adjoint et enfin le ministre de l'Agriculture; elles ont signé une entente, elles ont sans doute entrepris ensemble des démarches considérables."

Il va sans dire que Fedco a inscrit dans sa charte les modalités d'application de ce cinquième principe, à l'instar des autres coopératives et elle ne fait aucune distinction tenant à la race, à la nationalité, au sexe, à la langue, à la croyance, voire à la taille de l'entreprise agricole. Encore là elle respecte l'esprit et la lettre de la coopération.

Le sixième principe prévoit que les institutions coopératives devraient se caractériser par un sens élevé de la droiture sur le plan moral et social. La Commission précise que l'objectif est

de chasser le motif de la lutte concurrentielle et orienter le commerce vers de nouvelles voies". Encore là, en basant les prix sur le coût de production, Fedco élimine cet aspect concurrentiel. En fonctionnant à livre ouvert, elle rend limpides des opérations souvent rendues douteuses par le secret qui entoure les décisions prises dans les entreprises capitalistes. En fonctionnant de concert avec les autres agents de la mise en marché, sur la base de règles du jeu communément admises, par exemple à l'intérieur du comité des prix, elle achève de civiliser la pratique des affaires.

Le septième principe et non le moindre concerne la formation des membres, comme condition essentielle de leur participation. La structure même de notre fédération et sa division en syndicats régionaux n'a pas d'autre but. La participation exceptionnelle qui caractérise nos assemblées générales — 146 producteurs sur 317 ont participé à la dernière — traduit bien d'ailleurs les résultats obtenus. La plupart de nos services ont une fonction éducative sans compter le bulletin que nous faisons parvenir régulièrement à nos membres.

Bref, si nous examinons les activités de Fedco à la lumière des sept principes que la Commission de l'A.C.I. retient comme critères fondamentaux, il convient d'inscrire Fedco parmi les organismes qui incarnent les principes de la coopération, qu'avec vous nous partageons. À ce chapitre Fedco n'a guère de leçon à recevoir de quiconque.

OFFRE D'EMPLOI

Maison spécialisée dans la vente des semences de grandes cultures, recherche représentants pour diverses régions de la province de Québec.

Fonction

Vente directe à une clientèle d'agriculteurs déjà établie.

Exigences

- Connaissances techniques agricoles
- Expérience de la vente
- Faire preuve de dynamisme et de sérieux
- Fournir son automobile

Rémunération

Sur base de commission

Adresser réponse et curriculum vitae à:

C.P. 205
La Terre de Chez Nous
515 avenue Viger
Montréal, P.Q.
H2L 2P2

la chaux...



ÉLÉMENT ESSENTIEL EN PRODUCTION VÉGÉTALE

LA CHAUX et les engrais sont des outils complémentaires qui doivent être utilisés régulièrement pour maintenir la fertilité et la productivité des sols.

LA CHAUX neutralise l'acidité du sol et fournit du calcium, un élément essentiel pour le développement et la croissance des plantes et des animaux.

LA CHAUX rétablit l'équilibre naturel du sol et augmente l'efficacité et la disponibilité des éléments minéraux essentiels.

GRANDES CULTURES - pH OPTIMUMS ET BESOINS EN CALCIUM								
Culture	Avoine	Betterave à sucre	Blé	Luzerne	Maïs	Mil	Orge	Trèfle
pH	6.0	6.8	6.3	6.8	6.5	6.3	6.8	6.8
Calcium (1)	8	65	8	90	22	17	12	65

(1) Prélèvements approximatifs en kg/hectare de Calcium (Ca) par les plantes pour produire un rendement moyen.

NOTE: Une quantité importante de la chaux appliquée est utilisée pour neutraliser l'acidité du sol.

les producteurs de pierre à chaux du québec inc.



ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION:
Annonces sans cadre: \$0.19 le mot
Prix minimum (20 mots et moins) \$3.80 par parution
Titre en capitales 8 points noirs \$2.00 additionnels par parution
Annonces encadrées et encans: \$1.20 la ligne agate
Supplément pour annonce avec numéro de case réservée au journal: \$0.50 par parution
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives et plus du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: (en lettres moulées s.v.p.) nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le vendredi précédent. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal.
Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec ou de l'Ontario, croisées ou pur-sang. Achevier troupeau laitier. Paiements comptant. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre, Comté Nicolet. Tél.: (819) 285-2929, 285-2040, 285-2322.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisés venant de l'Ontario, pesant de 1200 à 1400 lb, vèlant en tout temps, camion à votre disposition pour la livraison. S'adresser à FERNAND CHOUINARD, Ste-Flavie, Cte Rimouski. Tél.: (418) 775-7018.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-Ermité, Cte l'Assomption, route 48. Tél.: ferme de 7 hres a.m. à 6 hres p.m. 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181.

VACHES et taures Holstein, vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. GILLES BOUSQUET, 646 ST-CHARLES SUR LE RICHELIEU, CTE ST-HYACINTHE, P.Q. Tél.: (514) 584-3304.

CHOIX taures Holstein pur-sang ou croisées venant d'Ontario vèlant juin et juillet. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial pour plusieurs, s'adresser FERME ÉMILIEN CHOUINARD, R.R. 1, Luceville, Cte Rimouski. Tél.: (418) 739-4505.

FERME

RICHARD DUFOR, Les Éboulements, Comté Charlevoix. Vaches, génisses et taureaux Charolais, pur-sang à vendre. Insémination par pur-sang français. Tél.: Ferme R. BOUCHARD: (418) 635-2295. Bureau R. DUFOR: (418) 549-1474 (sur semaine)

TRÈS bonnes vaches laitières à vendre, croisées ou pur-sang toutes claires de test fédéral. Je suis acheteur de taures ouvertes ou saillies. Je prends échange, s'adresser à Clément Choineir, sortie 68, Autoroute des Cantons de l'Est, route 139, St-Alphonse, Granby. (514) 378-1842

À VENDRE: Femelles et mâles Charolais, Ste-Claire Dorchester. (418) 883-2960.

VACHES Holstein à vendre vèlées ou devant vèler sous peu. Venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Vaches de choix vendues à bon marché. RÉAL COUTU, 5841 Rg Ste-Cécile, St-Félix de Valois. De 7 hres a.m. à 10 hres p.m. (514) 889-5215.

HEREFORD enregistrés et éprouvés. Très beau choix de taureaux et taures 1 an et 2 ans, sans cornes. Conrad Béard, St-Barthélemy (514) 885-3905

HEREFORD enregistrés, boeufs génisses éprouvées, porcs Tamworth enregistrés, truies vraies prêts pour service. AIMÉ LABONTÉ, St-Gilles, Cte Lotbinière (418) 888-3395

TRUIES en gestation, 1ère portée et 2ème portée. Pour inf. (514) 792-3902

PORCS Duroc et Landrace pur-sang, classés, prêts pour le service. GUY LABONTÉ, Pte, St-Gilles, Tél.: (418) 888-3395

TROUPEAU d'animaux Hereford pur-sang enregistré avec papier, 35 bêtes 2e Rang St-Hugues, Cte Bagot. (514) 794-2461

30 chinchillas purs, gris, beige, noir. \$500.00 ROGER DORAIS, 75, Rang Ste-Marie, St-Timothée. 371-1323 ou 371-1572

VACHES LAITIÈRES

HOLSTEIN de choix 561, Petite Rivière Nord, Yamachiche, M. BERNIER. (819) 296-3107.

TRUIES devant mettre bas à longueur d'année. S'adresser à JEAN LAVAL-LÉE, R.R. no 1, Roxton Falls, Qué. JOH IEO. Tél.: (514) 548-2415.

LA FERME HOUDALE ET FILS

135 Haut de la Rivière Sud, St-Césaire, Cte. Rouville. Offre un excellent troupeau de taures et de vaches pur-sang R.O.P., vèlant de juillet à novembre. Aussi, plusieurs bons taureaux, provenant de vaches excellentes et très bonnes avec production de au-delà de 25.000 livres de lait et 4% de gras. Père: Citation R, Idéal Fury, Réflexeur, Prestige of Lakehurst Fond Matt. Aussi à vendre troupeau pur-sang, avec R.O.P. S'adresser à Jacques Houde 469-4495 ou René Houde. (514) 469-2586.

Jeune jument canadienne de 3 ans, pesant 900 livres, couleur brune foncée, dressée, selle et voiture fine. Appelez (514) 532-2625

English Large Black, British Saddleback, Berkshire, Hampshire, Duroc, Chester White, Yorkshire, Tamworth, Landrace suédois et canadienne, Hybrides tachetés bleus, de tout âge. Catalogue illustré gratuit comprenant treize photos de pleine page de porcs enregistrés. TWEDDLE FARMS, FERGUSON, Ontario

À VENDRE: 13 chèvres Alpine pur-sang et boucs, troupeau provenant des lignées de M. DANIEL CONSIDINE (U.S.A.) (514) 273-8401 (514) 522-7597

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

Vaches et taures Holstein pur-sang ou commerciales éprouvées au test fédéral. Échange accepté (boeufs, etc.) Normand Therrien (autrefois employé de Louis Pinsky) Ferme: 110 Montée Allard St-Jacques de Montcalm (Face à la COOP.) Tél.: (514) 839-2749, Rés.: 478-0967

SUFFOLK: Troupeau pur-sang enregistré, à vendre au complet ou en partie: bélier champion, brebis, anténaises et agnelles ainsi qu'agneaux de boucherie. LA CAVALE (514) 783-6203.

2 taureaux sans cornes enregistrés. Taureau Hereford (1 an) ayant terminé leur test. Index 101 et 116. Gerli Farms (514) 539-0125 ou 697-3888.

RÉCUPÉRONS ANIMAUX MORTS: autopsies si désirées avec l'aide de votre vétérinaire. Tél.: (514) 471-4295 ou 471-1972. Frais virés) DESMET ET FILS.

ANIMAUX MORTS

Entreprise de récupération d'animaux morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude. Cte St-Hyacinthe. Tél.: 792-3834 (frais virés)

MDJ

ANIMAL FOOD PROVISIONERS LTD Terrebonne

RAMASSE VACHES ET CHEVAUX MORTS OU MALADES 7 JOURS PAR SEMAINE

(514) 471-4295 FRAIS VIRÉS

ANIMAUX DEMANDÉS

ACHETONS LAPINS VIVANTS
Ramassons régulièrement en Ontario et au Québec, tout gras lapins de 5 à 7 lb, quantité minimum 75 lapins. L'entreprise canicole la plus sérieuse et la plus importante au Canada. ABATTOIR ET RANCH DE SÉLECTION CUNICOLE D'ULIVO, ST-POLYCARPE, CTE SOULANGES, QUÉ. Tél.: Montréal (514) 844-9672, Tél.: St-Polycarpe (514) 265-3466

À VENDRE DIVERS

96 cages à lapins toutes équipées en excellent état. En tout \$1,200.00 et en sections de 4 (\$52.00) mais pas individuellement. Heures des repas. (418) 484-5339

CANARDS, oies de tout âge. Ainsi que fumier à vendre. FERME BOUCHER & FRÉP.S., MASCOUCHE. 474-2310 ou 474-1580

432 cages à lapins, incluant: Abreuvoirs, nids, mangeoires etc. Pompe à fumier de 3" avec 125 pieds de tuyau. 1 réservoir de 11,000 gallons. (514) 474-2310

FUSILS — FUSILS — FUSILS — Notre catalogue-bulletin no 22 sur les armes à feu déborde de "gros rabais" sur les carabines, pistolets, fusils à plomb, matériel et fournitures de rechargement, mires télescopiques, munitions, matériel de pêche, etc. Notre service des armes à feu d'occasion offre aussi d'alléchantes économies. Demandez votre exemplaire aujourd'hui même. Incluez 50 cents (chèque ou mandat) pour poste et manipulation. Adressez à: Lovett's Rod & Gun Center Ltd., 955 King St. W., Dept. QLT, KITCHENER, Ont. N2G 1G7.

PORCHERIE

Fabriques lattes de béton armé pour porcheries. CIMENTS ISABELLE & FILS ENRG., YAMACHICHE, CTE MASKINONGÉ. Tél.: (819) 296-3060.

DESIGN CYCLE

VENDONS pièces et accessoires de motocyclette. Commande par catalogue, envoyez \$3.00 à: DESIGN CYCLE, 948, Ave. Elgin, Winnipeg, Manitoba, Canada. R3E 1B4.

FABRIQUONS stalles truies, mise bas, gestation, cages: porcelets, lapins, chiens, chats, etc. M. GILLES LAPLANTE & FILS INC., C.P. 305, Bromont, Qué. JOE ILO. Tél.: 534-7715.

INCUBATEUR

ÉVEVEUSES et couveuses toute capacité, tout matériel avicole, catalogue gratis. COLLEGE POULTRY SUPPLIES, 287 Collège, Toronto, Ontario M5T 1S2.

Les nouveaux évaporateurs J.G.D. de Ham-Nord en "stainless" ou inoxydable, cheminée comprise 2x4 - 2x6 - 2x8 de \$579.00 à \$1120.00. 3x8 - 3x10 - 3x12 de \$1280.00 à \$2045.00 construits selon ma longue expérience de scierie, aussi couvercles de chaudières en tôle et réserve de 200 à 500 gallons. Vous voyez que les prix sont avantageux. Un petit dépôt. Je prépare votre commande. Prop. Jules Grimard, Ham-Nord, Cte Richmond - Tél.: 1-819-344-2227, GOP 1A0.

RUCHES de une ou deux chambres à couvins à vendre. Hiverneux à l'intérieur, matériel 3 ans d'usage. PAUL VADEBONCOEUR, B.P. 1, Pointe Fortune, Québec. (514) 451-0147.

TOUX, GOURME, SOUFFLE DU CHEVAL

Employez le sirop PULMOLINE, spécifique, particulièrement efficace pour enrayer la maladie, format 40 onces \$10.00 port payé. Adressez: T.L. GIRARD, spécialiste des Voies Respiratoires, St-Félicien, Cte Roberval, P.Q. GOW 2N0

35 lapines de reproduction \$1.50 lb ainsi que 6 mâles \$1.50 lb, 56 cages avec mangeoires et nids munis d'un système d'eau automatique. Section de 8 cages \$60.00 (514) 835-4351.

400 lattes disponibles prix raisonnable. Moteur 550 à vendre. 1 moteur 50 forces; 1 moteur 10 forces, 2 moteurs 7 1/2 forces. Tél.: 792-3821.

Sacs neufs et usagés pour choux, carottes, navets, oignons, blé d'Inde, spécialité; Sacs à patates en papier et jute. Sacs pour moules, grains, mannes à pommes, caisses à fraises, sacs en polyéthylène. JUTES ROLLAND CODERRE INC., (819) 395-4575

ARTISANAT

Laine à tricote: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins), Taslan, Laine à tapis, Poly-On, Fil à tisser mercerie et Coton Tex-Made, Lisières de chenilles et jersey assorties, couleurs pour tissage et tricot. Bas culotte one size: \$6.50 la douz. Échantillons gratuits sur demande. Prix spéciaux pour Boutique de laine. L. Therrien Inc., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, Québec. G6P 6S8.

BOIS MATERIAUX

PORTES DE GARAGE USAGÉES 8 x 7 \$125.00, tôle galvanisée 3 x 8 pi., 3 x 13 pi. \$13.00/1 carré, 2,000 feuilles, portes de bois Solid Core \$15.00 à \$20.00. Vitres thermos \$2.00 pi. carré (514) 769-1725

BOIS de foyers à vendre, \$30.00 la corde livré sur demande, avec léger supplément. S'adresser à (514) 265-3242

À VENDRE BOIS

Plywood, tôle, tuyaux pour drain Spéciaux à chaque semaine. Livraison disponible. Montréal (514) 725-9144 demander M. Albert

COMMERCES À VENDRE

COMMERCE, Brasserie près de Victoriaville, Hôtel-Motel, 30 unités, Rte 116 près de la Trans-Québécoise. LES IMMÉBILES LEMIEU ENR., 758-7538. 120 Notre-Dame Est, Victoriaville.

EMPLOIS DEMANDÉS

COUPLE marié avec 1 enfant cherche emploi sur ferme laitière ou autre dans la région des Bois-Francs et Victoriaville. (514) 462-1488

EXTERMINATION

COQUERELLES, punaises, rats, souris, raticide, insecticide à vendre. Travaux à domicile. B.B. EXTERMINATION, 1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 536-2628.

FILS, TISSUS, COUPONS

LISIÈRES pour tissage Jersey de coton. Jersey de nylon imprimé, lisières de chenille assorties de couleurs. Très beau choix de couleurs. Fils à tisser de coton (Tex Made) 0.25c pour échantillons. (819) 569-1894. L.P. BEGIN INC., C.P. 596, St-Elie d'Orford, Cte Sherbrooke, JOB 250.

FILS A TISSER "Wabasso" 2/8 - Lisières de jersey pâles et foncées, nylon. Fil de fantaisie. Lisières de coton imprimés et unis. G. LEGAULT, 365, St-Joseph Sud, C.P. 252, Mont St-Gregoire, JOJ 1K0.

FOIN, GRAIN, PAILLE

À VENDRE: Une bonne quantité de maïs épis et d'avoine, prix raisonnable. Téléphoner Farnham, (514) 293-5650

TRÈS belle paille d'avoine à vendre environ 400 balles. Tél.: 322-7683.

FOIN debout à vendre sur le champ, possibilité de fauchage à Kingsbury. (819) 826-2923

FOIN de cette année, à vendre après le 20 juin 1978, ml à \$1.00 la balle, luzerne \$1.25 la balle, derrière la presse. Donnez votre commande au plus tôt. St-Louis de Terrebonne. (514) 477-9467

À VENDRE: Foin de trèfles et lotiers, 50 arpents. Tél.: 475-8281 entre 6 hres et 9 hres. S'adresser à: JEAN-LOUIS PAQUETTE, Ste-Monique, Mirabel J0N 1R0

À VENDRE: Foin de luzerne, foin, mil, trèfle, luzerne de 1ère coupe dès le 10 juin, 2e coupe fin juillet. R.R. PROULX, 3,700 Les 60, Nicolet. JOG IEO Tél.: (819) 293-5272

5,000 balles de foin 1978, (418) 829-3427.

30 arpents de foin à vendre sur le champ. S'adresser à OSCAR LAPIERRE, 53, Rang Petite Rivière, Ste-Julienne, Cte. Montcalm. Tél.: 439-2048

125 arpents de foin à vendre à St-Nicholas, Cte. Lévis. 831-1530

ÉVEVEURS de boeufs et de moutons ÉCONOMISEZ-DÉCONOMISEZ en tout temps CRIBLURES EN CUBES 9% PROTÉINES

Pour informations, téléphonez matin ou soir GASTON RICHARD INC. Ste-Julie de Verchères (514) 649-1516

FOIN ET PAILLE FRANÇOIS SAVARIA

Commerçant de foin et paille 606 De Lorrairie, Boucherville. Tél.: (514) 670-2639 (514) 655-5392

MACHINES-OUTILLAGE

FENDEUSE À BOIS

POUR tout genre de bois qui doit être fendu. Fabriquée suivant les besoins de l'exploitation forestière. S'adresser: HUBERT BOISSÉ, 770 Route n 112, EASTMAN, QUÉBEC, JOE IPO. Tél.: (514) 297-2934. Pour tout renseignement, demande par écrit, ne pas oublier d'inscrire votre numéro de téléphone.

BULK-TANK DISTRIBUTEUR

VENTE, échange, installation "Zero de Laval" "Mueller", "Dari-Kool" de 600 à 2,000 gallons. M. FERNAND LEBEVRE, St-Basile Station, Cte Portneuf. (418) 285-0199.

PIECES DE TRACTEUR

Jusqu'à 75% d'économie TOUTES MARQUES TOUTS MODÈLES à chenilles et sur roues PIÈCES NEUVES USAGÉES - REFAITES POUR \$1.00, DEMANDEZ LE SENTATIONNEL - NOUVEAU CATALOGUE DE RABAIS 1978 Surplus Tractor Parts Corporation P.O. Box 2125, Fargo, ND 58102 United States

ATTENTION: À VENDRE: Tracteurs, machines agricoles de toutes sortes; tuyaux pour ponts de ferme de 1 jusqu'à 14 pieds de hauteur et de toutes longueurs; fosses septiques de toutes grandeurs. Une visite vous convaincra. PAUL ÉMILE JETTÉ, STE-SCHOLASTIQUE, CTE DEUX-MONTAGNES, Tél.: 258-3984

TRACTEURS Inter 706, diesel, pelle hydraulique arrière, presse à foin New-Holland, épandeur engrais chimique. Soir (418) 289-2575

BULLDOZER Allis Chalmers HD 11E, 123 H.P. avec peigne, en très bonne condition. \$8,000.00 (819) 849-3212

RÉCOLTEUSE DE FÈVES et poste triage emballage feves: \$6,000 ensemble, TRACTEUR INTER 574, 1975, pelle et cabine, 800 hrs. TRACTEUR INTER CUB avec équipement jardinage. SOUFFLEUR McKee hydraulique, Québec. (418) 688-0070

À VENDRE: 30 abreuvoirs Beauty et 60 barrières de 4 pieds pour porcherie. MAURICE GAUDREAU, Ste-Louise, Cte l'Islet, GOR 3K0. Tél.: (418) 354-2492

INTER 4266.

Tracteur articulé 225 forces 1975, 600 heures avec charrue Inter 6 corps, valeur \$51,000. partira \$36,000. (514) 787-5707.

CULTIVATEUR, sarcler 4 rangs, fanne d'étable en acier 18 pouces, 2,000 balles de foin 1ère qualité, fourragère New-Holland 717, 2 ans d'usage avec barre de faux 6 pieds, nez à blé d'Inde 2 rangs. Remorque d'auto 4 1/2 pieds x 10 avec essieu double en tandem avec frein hydraulique. (819) 876-2954.

TRACTEURS Inter 414 diesel, 250 diesel, tracteur Massey-Ferguson 35 au gaz, pelle avant. Charrue. (418) 828-2686

SPECIAL

ANDAINEUSE Int. modèle 175, 10 pi. avec conditionneur, faucheuse-conditionneuse John Deere, conditionneur à foin New Holland, modèle 404, plusieurs presses à foin New Holland, avec ou sans lance-balles, ramasseuse à balles automatiques. New Holland modèle 1012. Nous avons aussi un bon choix de fourragères usagées. MACHINERIE SIMARD INC., R.R. 4, Drummondville, P.Q., J2B 6V4 (819) 472-2507 ou 472-3224.

MOULIN à faucher, rateau, conditionneur, presse à foin, voiture, etc. Prix spécial pour le lot. Appelez (514) 588-2827.

À VENDRE: Pépîne Case 580B 1973, s'adresser à (819) 362-6665. Le soir.

AUBAINE: À vendre: Déshydrateur à luzerne, pouvant sécher foin, pulpe de légumes, sciure de bois, etc. Tél.: (514) 296-4703

CHARRUE à disque hydraulique M.F., moulin à faucher pour Farmall Cub. Épandeur à fumier, charrue trainante. (819) 454-2677

PRESSE New Holland 270 avec appliqueur de poudre Gandy avec roue jumelée. Prix: \$900.00. Tél.: (514) 772-5240.

MELONNEUSE

Hesston, 1 1/2 tonne, seulement 2 saisons d'usage, en excellente condition. Prix à la moitié d'une neuve. (418) 839-8305

À VENDRE: presse à foin International 430, s'ajuste à toutes sortes de cordes, 1 an d'usage seulement. 1 wagon à foin 8' x 16', 2 granges 30' x 45' et 20' x 35'. Tél.: (819) 478-7412.

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Inter 816, 7 pieds, presse à foin Oliver 62, les deux en très bonne condition de marche. Tél.: (418) 651-5176 (418) 887-6909.

À VENDRE: Remorque pompes de marque Frue Hauf avec souffleur pour transport de moule en zinc. Tél.: Demandez Normand (819) 587-3250.

SILO Supérieur 20x50, installation complète, pipe-line Dairy Cool, installation 55 vaches, installation d'étable au complet. (514) 788-2447.

TONDEUSE à verger 7 pi. de diamètre, ajustable à l'arrière du tracteur, bonne condition. Tél.: (418) 829-2948.

TRACTEUR 574 Inter avec cabine Michon, 2,000 heures, avec pneus neufs. S'adresser à (514) 473-9479. En très bonne condition.

ANDAINEUSE Inter modèle 210, de 10 pi., avec conditionneur à foin, enlevable pour le grain, cette machine à 4 ans d'usage et est très propre. Un épandeur N.H., 130 minots, 1 épandeur N.H. à cuve, 125 minots repeinte à neuf. (819) 397-2742. LOUIS LUSSIER, Rg 5, St-Cyrille, Cte Drummond, JOJ 1H0.

TOU POUR FOIN: moulins, fileurs, presses M.F. wagons Tandem, tracteur J. Deere, modèle A, propre atier, PHILIPPE FILION. (514) 621-7418, 644, Grande Côte, Boisbriand, Terrebonne.

Boîte à fourragère Dion, 3 rabatteurs 14 pi, 10 tonnes, \$2,500., un projecteur Dion éléphant, 30 pi. de tuyaux \$1,000., Honda XL 125, 1977 de trail et de route \$650., le tout comme neuf. (514) 473-4231.

TRACTEUR M.F. 150, modèle culture en rangée, roues 12 1/2 x 38 avec sarelous hydrauliques entre les roues. Condition AI, \$3,450. BERTRAND ÉQUIPEMENT, St-Eustache (514) 473-1400.

UN rotoculteur de 6' avec attache 3 points, un tracteur International modèle 414-B avec chargeur avant et chaîne, un tracteur Case 1968 avec chargeur avant. S'adresser à 2846 Rouen, Montréal. 522-6310.

TRACTEUR Ford 4000 remis à neuf \$5,500., Haybine Ford 9' coupe utilisée une saison \$3,000., pépîne 580 Case Torque, transmission 2 pompes hydrauliques, rallonges hydrauliques, tout en neuf. \$7,500. Tél.: (514) 264-4247.

SPECIAL POUR JUIN

À VENDRE: Conditionneur à foin New-Holland 404, en bon état. Tél.: (514) 588-2733

ARRACHEUSE à patates O.E.M. 1975, 1 rang, Arracheuse International 1969, 2 rangs. Parfaite condition. 2,000 poches de patates de 50 lbs Camion Ford 1973, 1 tonne, roues doubles, boîte fermée de 1 an avec portes sur côtés. Très présentée, peinture de 1 an. Parfaite condition. Défauteur 2 rangs. Cité Nicolet. Après 6 hres p.m. Tél.: (819) 298-2483

RIGERATEUR à lait en vrac 1975, machine Zéro, capacité de 500 gallons, lavage automatique incluse, unité neuve 1978 de 3 forces. Prix demandé \$2,000.00 (613) 524-5273

MASSEY-FERGUSON 255 diesel, 1977, 240 heures, équipé d'un charrue Allard 660. Quick release détachable en 5 minutes avec chaîne de fond, sortie d'huile arrière et chauffe-moteur, pneus arrière 16.9x30. Prix: \$8,800.00. Financement disponible (jour) (514) 473-1400 (soir) (514) 479-8074

SÉCHOIR À GRAIN: À VENDRE TOX-O-WIK no 570 avec chargeur combiné, 2 ans d'usage. En très bonne condition. Tél.: 258-4448

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE modèle Myers, "Gaspard", 4 et 6 rangs avec ou sans boîte à nitrage; faneuse à foin "Gallfré", 4 toupies indépendantes, largeur 4 mètres 50. Prix: \$1,500.00. USA-GES: Boîtes à ensilage "Gebli", "Kasten" Fourragère Dion avec attache, ramasseur à foin et à hay. Presse à foin Massey Ferguson no 9 "Haybine" "New-Holland" "Massey Ferguson". Faucheuse-conditionneuse M. Ferguson 9 pieds. Épandeurs à fumier N. Holland modèle 202. Oliver 220 minots N. Holland, modèle 328. Compteur Agricole Sabrevois Inc., Sabrevois, Cité Iberville (514) 346-9431.

TRACTEUR Ford 6600 seulement 400 heures; tracteur Case no 830 diesel; tracteur Massey-Ferguson 165-65 et 35 gas et diesel; tracteur Farmall 140 cultivateur; tracteur Farmall C avec cultivateur et Farmall A; tracteur Inter 504 diesel; tracteur David Brown 1,200 diesel; tracteur Inter 414 avec pelle; herse à disques Ford 32 disques, semi-portée. Herse à disques Inter no 350, 32 disques semi-portée; faucheuse-conditionneuse New-Holland 469-816 et Inter 990, les deux 9 pieds. Presse à foin New Holland 268 et Inter 47-37; semoir à blé d'Inde Massey-Ferguson, 4 rangs semi-portée et Ford 4 rangs, semoir John Deere, 2 rangs; fourragère New Holland Super 717, et Inter 350 avec tous les attachements; Andameuse Massey-Ferguson no 44, 12 pi. de table; Moissonneuse-batteuse Inter no 80, machine, propre. Beaucoup d'autres machines. Chopper New Holland. JEAN-PAUL RATHÉ, 469-2370

TRACTEUR FORD 5000, cabine diesel, Massey-Harris 12, andameuse Massey-Harris, 36 conditionneur, 10 pi., faux, 3 voitures foin Dunke 8x20, fieur foin New-Holland Batteuse Cockshutt 429, râseau, pick-up, charrues machinerie blé d'Inde, silo besette 15 x 30. Le tout en parfaite condition. (514) 658-2316

À VENDRE: Nettoyeur d'étable fourragère, wagons, convoyeurs à fumier, monte-balles. (418) 339-2348

À VENDRE: Réservoir à lait en vrac, "Dairy-Kool", capacité 400 gallons. Fourragère "Fox" avec foin et blé d'Inde et barre de coupe pour foin et souffleur à silo Plantery à choux. Voiture etc. S'adresser: André Crépeau. Tél.: (514) 474-2946

CONDITIONNEUR à foin New-Holland no 404, en très bon état. FERNAND BLOUIN, St-Jean, Ile Orléans, Montmorency. Tél.: 829-2967

À VENDRE: Faucheuse-andameuse-conditionneuse New-Holland 469, en très bonne condition Tél.: (514) 258-3903

MACHINERIES USAGÉES À VENDRE: Moissonneuse-batteuse J. Deere modèle 40, faux de 10 pieds, moissonneuse-batteuse Inter modèle 203; faucheuses-conditionneuses N. Holland 469, 9 pieds ou 467 7 pieds, faucheuses-motivées 780 J. Deere ou Massey-Ferguson modèle 36, boîtes ensilage, souffleur à silo modèle 27 New Holland, épandeurs à fumier 200 275 minots N. Holland, chopper N. Holland, fourragère N. Holland Super 717 ou 880, fourragère, 2 rangs, J. Deere 34 Inter 550, Int. 350, semoir à grain J. Deere, 17 disques combiné, herse à roulettes, 32 disques, semi-portée, semoir à blé d'Inde, 4 rangs J. Deere et 2 rangs J. Deere. Spécial: herse à roulettes neuves, 32 disques semi-portée pour seulement \$1,500.00 MASKINONGÉ FERME EQUIPEMENT, 101, Boul. Est, Maskinongé. (819) 227-2263.

PÉPINE Massey Ferguson modèle 50 A, 1974, 2,000 heures. Andameuse Massey Ferguson, modèle 36, avec conditionneur à foin, 1 andameuse Massey Ferguson, modèle 44, avec conditionneur à foin. S'adresser à J.R. LAFOND. (514) 258-3521

Un tracteur Massey Ferguson hydraulique no. 65 servo-direction, multi-power, blocage différentiel avec charrue 4 raies, 12 pouces. En bonne condition. (514) 658-2789

SYSTÈME d'irrigation, 2,300 pi. tuyau 6", 2,400 pi. de 4". Pompe motrice 168 H.P. 1,000 gal./m. Charrue Inter, 4 versoirs. Semoir à maïs, 2 rangs John Deere. Cultivateur largeur 10 pi. Herse à disques larg. 10 pi. Tél.: (514) 479-8550

BATTEUSE New-Holland 975, tête à maïs 3 rangs, Tracteur M.F. 1085, 1976, seulement 670 heures avec cabine, 12 vitesses. Chopper Bush-Hog, 160 pouces. Charrue 14 pouces Hydra-Drag 4 versoirs déclencheurs avec contre déclencheur. Tél.: (514) 796-3267

À VENDRE: Pipeline Zéro, 6 unités, installation pour 65 vaches, complète. Réservoir en vrac Zéro, 400 gallons. Tracteur Massey Ferguson, 165 diesel avec sorties d'huile. Tracteur International 630, 1977, avec chargeur. Charrue Sésam, 3 raies, 16 pouces. Arroseuse Calza 300 gallons. Charrue John Deere, 7 raies avec cylindres. Souffleur à neige 6 ou 7 pi., à chaîne ou à "différentiel". Pick-up, faucheur à foin New-Holland 717, Engin stationnaire. Tél.: St-Jude, Cité St-Hyacinthe. P.Q. (514) 792-3651

Lieuse à grain à vendre Massey Harris, 6 pieds. St-Benoit de Mirabel. (514) 258-3013

JAVELEUSE traînante M.H. 10 pi. de faux actionnée par P.T.O. Bonne condition. Prix: \$200.00 (514) 583-3795. Calixa Lavallée

À VENDRE: White 2-105, silo blower, videur de silo, charrue 4 raies 16 pouces. Cause: achat plus gros matériel. Tél.: (514) 246-3419

SÉCHOIR à quatre roues 609-400, complètement neuf. Tél.: (514) 659-8493

WHITE 700 Tracteur à quatre roues motrices 70 HP, 78 hres, cabine chauffée et pressurisée avec souffleur "Blanchet" installée à l'avant \$21,500.00 (819) 478-1421

RÉSERVOIR EN VRAC Zéro, 400 gallons, lavage automatique. Tél.: (819) 289-2720

PRESSE New-Holland no. 268, parfaite condition. Alternateur Wincoc neuf, 20,000 watts, presse Tractor Nuffield 4/65. Après 6 hres p.m. 466-7784

MACHINE forestière Trac-Farmer C-5 Pop-Jack reconstruit à neuf. Prix: \$12,500, et lot de 240 acres en bois mou. MICHEL CARON, Ham-Nord. Entre 5 hres et 7 hres. (819) 344-2187

AVONS EN STOCK NEUF: sarclous "Gaspard", 4 et 6 rangs avec ou sans boîte à nitrage; faneuse à foin "Gallfré", 4 toupies indépendantes, largeur 4 mètres 50. Prix: \$1,500.00. USA-GES: Boîtes à ensilage "Gebli", "Kasten" Fourragère Dion avec attache, ramasseur à foin et à hay. Presse à foin Massey Ferguson no 9 "Haybine" "New-Holland" "Massey Ferguson". Faucheuse-conditionneuse M. Ferguson 9 pieds. Épandeurs à fumier N. Holland modèle 202. Oliver 220 minots N. Holland, modèle 328. Compteur Agricole Sabrevois Inc., Sabrevois, Cité Iberville (514) 346-9431.

SÉCHOIR À MAÏS MATTHEW À vendre, à fonctionnent continu, complètement automatique avec vis d'alimentation et élévateur de décharge. Le tout, presque neuf. S'adresser à RAOUL VILLENEUVE. MIRABEL (514) 258-3088

À VENDRE: Une arracheuse à patates à deux rangs John Bean avec ramasse-roche, un abri pour le soleil et la pluie. Une arracheuse à patates deux rangs et un hache-coeur. Tous en parfaite condition. Prix à discuter. ROMAIN ST-MARIE, 644, Petite Côte St-Michel, C.É. Napierville, J0L 2S0. Tél.: 454-3186

SÉCHOIR à maïs TOX-O-WICK modèle 570, capacité 500 minots actionné par un moteur électrique 30 H.P. Arracheuse à betteraves de marque Farmhand à 2 rangs, modèle 350. Picoteuse de marque M. Ferguson 22 pi. de long avec remarque pour le transport. Le tout en très bon état (514) 795-3241

PÉPINE White 1975, modèle 4-80-17, très propre, 4 roues motrices. (514) 537-3984

Presser à foin International, 2 monteballes, 1 de 40 pieds, 1 de 36 pieds. 248-2915

NETTOYEUR D'ÉTABLE Jutras, 210 pi., chaîne, grosse transmission, refroidisseur en vrac, 300 gallons. Solar, arracheuse à patates 2 rangs Gray-Snyder. (514) 753-3252

TRACTEUR Newfield 60 H.P., moteur refait à neuf, bons pneus. \$2,700.00 (819) 389-5372

MOISSONNEUSE-BATTEUSE IH 403, moteur 6 cyl. gaz, barre de faux 14, nez à blé d'Inde 4 rangs, cabine, pneus à riz 23. Parfaite condition, (514) 797-3716

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Oliver 535 avec cabine 12 pi. épandeur de paille ayant battu environ 500 arpents (céréale seulement) (Chiffl Plover) Charrue sous-soleuse à 7 dents, arracheuse à betteraves 2 rangs, Hesston; John Deere 2 rangs; Allis Chalmers 1 rang. Toutes ces arracheuses sont avec contrôle automatique 1 charrue Oliver semi-portée 4 versoirs; 2 séchoirs à maïs TOX-O-WICK no 370 peu usagés. R. DESMARAIS, 234, rue Principale, St-Thomas D'AQUIN J0H 2H0 (514) 796-3175

À VENDRE réservoir en vrac Stinhorst 57 bidons, très propre. \$600.00. Souffleur à silo 2 ans d'usage \$750.00 (soir) (514) 467-3290

À VENDRE: Presse à foin Massey Ferguson 120, comme neuve. (514) 258-3992

CHOPPER New-Holland no 36, 3 continents, Épandeur à fumier Inter 90 minots. Tél.: (514) 692-6915.

BALLEUSE M. Ferguson no 120, neuve. \$2,500.00 (418) 829-3427.

WAGON 16' pieds de long, prix: \$185.00. Remorque d'empuje 9' long, prix: \$180.00. Tél.: Charlemagne (514) 581-5246.

TRACTEUR David Brown 1,200, 1,700 heures. Parfaite condition. Tél.: (514) 474-0589.

WAGONS DE FERME TANDEM, capacité de 14 tonnes, 4 roues, 12 tonnes aussi disponibles. Trailers d'empuje, mangeoire à foin pour le champ sur roues côté de lance-balles. 18-20-22-24 pi. SERGE LEMAY R.R. 3, 2e Rang, Warwick P.Q. Tél.: (819) 358-2774

À VENDRE: Faucheuse-conditionneuse Hesston 1976, modèle 1014, série #4424. Presse à foin 1972, New Holland. Tél.: (819) 986-6606 (819) 766-2207.

BATTEUSE Massey Ferguson no 300, avec barre de faux de 13 pi., nez à blé d'Inde, hache-paille. S'adresser à (819) 228-5181.

BAHEUSE: IH 915 diesel; IH 815 diesel; IH 615; IH 203; IH 91; IH 93; IH 80; IH 82; MF 510 "Quick Attach"; MF 300; MF 410; MF 205; MF 35; MF 72; NEW IDEA. Un: System no 702. MACHINE À FOIN: IH 225 "Swather"; IH 990; HESSTON PT 10; Hesston "Stack Hand" 10 NH no 36 Chopper; NH 718 Harvester; Hesston 7020 Harvester. La meilleure sélection en Ontario. TRACTEURS: IH 1566 Cab; IH 966 Cab; IH 806; IH 706; IH 656; IH 624; IH 674; IH 434; IH 414; JD 4030; JD 1120 cab; MF 1100 Cab; MF 1080; MF 235; MF 35; MF 1265; White 1365 4X4 avec chargeur. White 1655 4X4 avec chargeur. David Brown 1210 4X4 avec chargeur. CARL DON EQUIPEMENT, MOUNTAIN, ONTARIO. Jour (613) 989-2051 ou le (soir) (613) 987-2928

MAISONS MAISON de campagne à vendre dans le 5e rang de Pleissville. S'adresser à: (819) 365-4419.

MAISON de campagne, 12 pièces, grand terrain: 125'X200'; située à 960, Notre-Dame sud, Louiseville. S'adresser: (819)228-3797

À LOTBINIÈRE: à vendre chalet sur le bord du fleuve pouvant servir de maison habitable à l'année, bas prix. Tél.: (jour) (418) 796-2165 (soir) (418) 796-2041.

Maison de campagne, poulailler commercial équipé (naissant - 8 semaines) à louer, 10 milles de Drummondville, faites votre offre. C.P. 99, Radisson JOY 2X0

À VENDRE: Maison 8 pièces (chauffage à l'huile) terre 65 arpents, porcherie de 150' x 30' 1/2 mille de Daveluyville. Inf. (819) 367-2430 après 5 hures.

VILLAGE historique Laprairie, maison québécoise de briques, 2 logements restaurés et local commercial. Grande cour, bâtiments anciens, jardin. Intéressant aussi pour co-proprieité \$48,000.00. Tél.: (514) 659-9432

HOMME marié 40 ans et plus sans enfant, avec expérience, entretien d'un domaine. Chevaux, maison fournie. R. Potier, Ste-Thérèse (soir) (514) 435-1937.

COUPLE âgé et faible, appartement complètement fini et chauffé. En échange, surveillance maison campagne. Écrire: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2. Case 199.

Recherchons un couple pour prendre soin de poules ponduses. Logement fourni, salaire à discuter. Écrire à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2, Case 200.

POSSIBILITÉ de travail, temps partiel, payant, entrevue. Julrick Entreprise. 641-0598.

POUR ferme à patates de la Côte-Nord, rechercher homme de confiance, marié, Très bonnes conditions de travail à l'année. Logé. Écrire: M. Maurice Saint Cricq, C.P. 638, Hauteville, Saguenay ou Tél.: (en soirée) (418) 567-4564

COUPLE intéressé à s'associer dans un projet d'élevage de chèbres. Ferme située à St-David Yamaska. Maison non fournie. (514) 679-6395

JEUNE homme 20 ans environ, pour récolte foin, paille etc. Jusqu'à novembre 1978. Nourri, logé, \$90 à \$120, semaine LUC LEDUC, 12215, Camille, Montréal. 336-6180

COUPLES sérieux pour travail à temps partiel à la maison. Téléphonez à 354-2492.

CHERCHE homme célibataire sur ferme laitière, sachant traire et connaissances sur machinerie. Salaire: \$140.00 brut par semaine. Tél.: (819) 849-3906

ACHÈTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paiera \$20, et plus. Achèterais aussi vieux manteaux rat musqué, écureuil, lapin etc. Prix à discuter. Appelez (514) 843-4000. (Frais virés acceptés.)

PIANO AUTOMATIQUE DÉSIRERAIS acheter rouleaux de musique usagés pour piano automatique. Claude Lagarde, 162, Jean Baptiste Jobin, Boucherville. J4B 2S5 (514) 655-8591

PARTICULIER cherche poulailler environ 15,000 poulets avec terre 125 arpents, maison, bâtiments, dans Drummond, Johnson, St-Hyacinthe, Richmond ou Nicolet Yamaska. Tél.: (819) 395-2164

ACHÈTERAIS boîte à patates en vrac, avec ou sans camion. Cité Compton. Tél.: (819) 835-5613.

ÉCHANGERAIS VOLVO 1973, comme neuve, prix de liste \$2,500.00 contre tracteur et équipement de ferme. Tél.: (418) 328-3680.

ACHÈTERAIS extracteur à miel, 2 cadres manuels ou électriques (514) 293-7628

PORCHERIE J'ai des clients intéressés à l'achat de porcherie, maternité, poulaillers avec ou sans quota. Dans un rayon de pas plus de 100 milles de Montréal. Peut importer l'vergure de l'achat, le paiement sera comptant à 887-2880. Sans frais 1 (800) 363-2794.

POUSSINS, POULETTES ROUGE X SUSSEX Poussins de deux fins; Poussins d'œufs bruns, race à bonnets; aussi 9 autres races. Pour les oeufs blancs: la Leghorn et le croisement California Gray X Leghorn. Demandez la liste de prix. Couvoir enregistré du Canada n° 122. Bonnie's Chick Hatchery Ltd., Elmira, Ontario. Tél.: (519) 669-2561.

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVEUR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué., J0R 1C0. Tél.: (514) 439-2601.

POUSSINS à vendre un jour et démarrés. Aussi canards, faisans à coller, caillies Pharaon et Bob White, dindeaux, DENYS BÉLANGER, Ste-Juste, C.É. L'Islet. G6R 3K0 (418) 354-2557.

Poussins d'un jour et avancés, oisons, canetons, oiseaux guénaux, faisans, capons rock blancs de 3 semaines, poulets prêts à pondre et en ponte. Catalogue gratuit. TWEEDLE CATTLECS, FERGUS, Ontario

SERVICES ATTENTION CULTIVATEURS, nous faisons le ménage intérieur de bâtiments au complet, balayages à l'air, blanchiments ou "Voco" avec désinfectant et poison à mouche. Propriétaire: J. LANDRY. (514) 469-2560.

LES INDUSTRIES FERMCO LTÉE. Spécialiste en fermes de toit (truss). Fabrication selon vos exigences, services d'ingénieurs très qualifiés. Prix spéciaux pour clients réguliers. Prix détail par plan. (418) 322-5747-5748 (418) 878-3255, St-Augustin, C.É. Portneuf.

Pour peinturer vos bâtiments de ferme, J.L. PEINTURE ENRG, 411, Principale, St-Etienne, Cité Beauharnois. Tél.: (acceptons appels, frais virés) (514) 429-7733.

VENDEUR et réparations PATZ, hache-paille. LÉO JETTÉ. Tél.: (514) 469-3002 ou (514) 658-4678.

CULTIVATEURS: Pour faire blanchir et désinfecter vos étables. F. POISSANT, 182, Rte 221, Napierville. (514) 245-7108

ASTROLOGIE: Nous calculons: Signification \$2.00; Carte du ciel sans interprétation \$8.00; Carte avec interprétation \$20.00; Les quatre \$25.00. Envoyer: heure, date, lieu de naissance et mandat à: Manilus, C.P. 142, Succ. Jean-Talon, MTL H1S 2Z1.

SILOS SILO neuf, jamais servi, 20' x 50', éligible à la subvention. Prix \$3700. (418) 888-3222

À VENDRE: 2 silos de bois 16x28, en bonne condition. Prix très raisonnable. S'adresser à (514) 245-7030

SILOS BÉTON ARMÉ COULÉS 12' - 16' - 18' - 20' - 24' 30' au int. et citernes de 40' à 100' "Silo Beaudry pas desoucy c'est pour la vie" Vide - Silo - "PATZ" Chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY INC. ST-MARC, QUÉ. J0L 2E0 Tél.: (514) 584-3248 Représentant à Québec Cultabec Inc. Tél.: (418) 831-1161

SILOS Silos en douves de béton 12' à 24' de diam. • Finitions intérieures uniques • Rapidité d'érection • Facilité de rehaussement

RÉSERVOIRS Pour fumier liquide 50 pi. de haut, par 8', 12', 16', 20', 24', 16' de haut.

SILO SUPERIEUR C.P. 61, Granby, P.Q. Tél.: (514) 378-5856 C.P. 2199, St-Romuald, C.É. Lévesque, P.Q. (418) 839-8808

SILLO BERNARD Acheteur directement du Manufacturier au prix de gros Capacité Prix de gros 50 T \$ 784,00 80 T 1,130,00 130 T 1,655,00 150 T 1,915,00 175 T 2,285,00

Équipement standard. Tous ces prix de gros sont F.A.B. de notre usine de Belœil, P.Q. Hâtez-vous, quantité limitée.

P BERNARD EQUIPEMENT LTÉE 600, Boul. de l'Industrie, Belœil, sortie 68, Route 20. Tél.: 467-6521

SILOS ACIER GALVANISÉ, Silver Shield • Silo à ensilage • Silo à maïs humide • Silo à grain • Séchoir à grain M & W • Élévateur à godet • Crible à grain • Silo admissible à la subvention.

O. LEBRUN & FILS INC. 63B rue St-Laurent Maskinongé, J0K 1N0 (819) 227-2244-45

LES SILOS DU QUÉBEC INC., - Silos coulés 18 et 20 pi. de diamètre. - Citernes à fumier liquide de 40 à 100 pi. de diamètre. M. JEAN-PAUL FABRY, C.P. 9972, Ste-Foy, Québec (418) 658-3696

Pour récolter vos maïs, aux meilleures conditions. Entente Pierre et son automotrice à 4 rangs excellent hachage du grain, travail rapide et soigné. Région Action Vale et autres. Tél.: (514) 546-3484

TERRES À LOUER LOUERAIS ma terre et bâtiments (sans la maison) pour culture, environ 80 acres, région Durham-Sud. (819) 858-2439 ou (514) 671-5854.

TERRES À VENDRE CANTONS DE L'EST J'ai plusieurs fermes laitières à vendre, et animals à bocherie, bâtiments et machinerie en excellente condition. J'attends votre appel. MICHEL COUSINEAU, agent (819) 864-4942. PINEAULT PARADIS ET ASSOCIÉS COURTIER (819) 566-6644.

ABITIE: à vendre, ferme à boeuf, maison, bâtiments, équipement agricole, animaux, 200 acres. Construit depuis 10 ans. Clerval. Tél.: (819) 783-2377.

ST-OURS-SUR-RICHELIEU: Ferme à vendre 95 arpents, maison et autres bâtiments. (514) 785-5554

CTÉ NICOLET: Ferme laitière 180 arpents, bonne construction, machinerie, 50 bêtes, Holstein, moyenne annuelle par vache, 13,400 livres de lait, quota industriel 320,000 livres de lait. Après 8 heures P.M. (819) 285-2811

FERME à vendre pour cause de maladie, bien située à Nouvelle, comprenant, troupeau, équipement de ferme, bâtiments. Pour renseignements. Communiquez à 794-2783

À VENDRE: Ferme élevage de vison, construction récente, sur le bord du Richelieu, très beau site. Inf. 785-2008

TERRE À VENDRE À ST-ISIDORE, C.É. Laprairie, 65 arpents, terre sablo-argileuse. S'adresser à (514) 454-9444.

ST-EUGÈNE, terre à vendre de 92 arpents en culture, 12 arpents de la Trans-Canadienne avec quota de lait industriel de 8836 livres de gras. Prix à discuter. (819) 396-5172.

Terre de 224 arpents, dont 64 arpents en culture et 160 en bois, avec maison garage chauffé. Pour informations: OMER CHARLAND, Fortierville, Cité Lotbinière. Tél.: (819) 287-4550

10 milles de Sherbrooke: Ferme laitière, 300 acres dont 270 en culture, érablière, quota de lait nature 654,000 livres. Grande maison, bons bâtiments, troupeau de qualité. Comptant minimum requis. \$50,000.00. Pour plus d'inf. communiquez avec ANDRÉ LECLERC, Agent, (819) 563-4422 CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ESTRIE, COURTIER. (819) 566-1144

270 arpents en culture, maison brique, grange étable 180 x 36, Silos, grange 30 x 100, remise en acier 50 x 80, A. DUCHARME, 729 Richelieu, St-Marc J0L 2E0 P.Q. 584-2076

DRUMMONDVILLE: Terre à vendre: 110 arpents avec ou sans roulant. Tél.: (819) 472-7964

FERME LAITIÈRE À VENDRE: Située sur la route 143 entre Drummondville et Richmond, 275 acres, 200 acres en culture, quota lait nature, à Montréal, 80 têtes animaux pur-sang Ayrshire dont: 50 vaches laitières. Machinerie complète, silo, maison rénovée à neuf. Si intéressé (819) 826-3827.

CANTONS DE L'EST: Bonne maison rénovee et autres bâtiments de ferme sur terre en partie boisée, partie prairie. Endroit paisible. J.G. DEMERS 567-0078 IMMEUBLES LAJOIE COURTIER.

PORCHERIE maternité, Cookshire, 143 x 32, mouillage récente, fermis septique, 100 troues, verras. Ferris municipaux et provinciaux. Bungalow brique 2 ans, 4 lacs artificiels, un ruisseau à truites. Cause: Maladie. J.G. DEMERS 567-0078 IMMEUBLES LAJOIE COURTIER.

45 arpents bonne terre, 45 arpents boisés, à vendre sans bâtisse, 18 milles du point Mercier. Tél.: (514) 427-5721.

ARTHABASKA, 280 acres en culture, 60 vaches, 803,500 lb de lait nature et de transformation. LES IMMEUBLES LEMIEUX ENR., 758-7538, 120 Notre-Dame Est, Victoriaville.

PRINCEVILLE, 175 acres en culture, vacherie de 3 ans, 60 attachés. LES IMMEUBLES LEMIEUX ENR., 758-7538, 120 Notre-Dame Est, Victoriaville.

ST-VÉLÈRE, 25 vaches, machinerie à ensiler, 18 arpents x 1 mille de long. LES IMMEUBLES LEMIEUX ENR., 758-7538, 120 Notre-Dame Est, Victoriaville.

ST-NAZAIRE: Ferme à vendre avec maison de pierre rénovée, grange, remise, machinerie Prix réduit. LISE BLOUIN (514) 382-6012 DENISE HOULE (514) 382-7346 BUREAU: (514) 334-0700 DESROSIERS MAITRE COURTIER.

DANS les Cantons de l'Est: à Ste-Eudève, ferme à vendre 235 acres, 50 têtes de bêtes à cornes, 25 vaches avec quota à lait et tout le roulant, maison et bâtiments en excellent état. Sur le chemin d'asphalte. Directement du cultivateur. Cause de vente: manque de main-d'œuvre. Tél.: (819) 849-3347.

OKA: 90 ou 60 arpents, grande culture ou maraichère. Boisé, érablière, 7 arpents. Etang artificiel. Directement du propriétaire. (514) 479-6251

CTÉ DE TEMISCAMINGUE: Ferme laitière, 250 acres, animaux, quota 7044. Très bonne machinerie, pipeline, batteuse etc. Bons bâtiments, très bien situés. Ernest Audet, Bearn Cté. Temiscamingue. (819) 726-3266

ABITIBI: Ferme laitière, quota lait nature, 250 acres, 35 vaches plus sujets de remplacement, pipeline, écurie automatique, maison à 2 loyers. Située près du village. (819) 735-2475

FERME 150 arpents au complet. Animaux, instruments aratoires, bâtisse. Très propre. Située sur la grande route. Cté. Portneuf. Terre forte prix abordable. (418) 336-2404

FERME laitière, 300 acres, 70 têtes, 50 pur-sang, 45 vaches laitières. Contrôle R.O.P., quota lait nature 1.567 lb par jour, 5,493 M.G., transformation. Bâtisses, silo, machinerie. Grande rentabilité. (819) 826-2790

À VENDRE: Chertsey, 50 milles au Nord de Montréal, terre 12 arpents ou plus, boisée, arpentée, ruissseau. Facile d'accès, prix à discuter. Tél.: (514) 432-4046 ou 882-3448

BAGOT: Terre 30 arpents, 25 boisés avec chalet 28'x30' en construction et hangar, 45 milles de Montréal. \$15.000.00 648-7343

ST-DENIS SUR RICHELIEU: Terre à grande culture 222 arpents, plus 42 arpents boisés, agrément de sucrerie, cottage québécois, 8 pièces, 5 chambres, chauffage électrique, grange, étable, garage, remise. Appelez Lionel Hébert 467-1120 866-1307 MONTREAL TRUST COURTIER

RICHELIEU: Ferme laitière, 190 arpents, 45 vaches, quota lactocud, roulant complet. Bâtiments neufs, maison 10 pièces. Fernand Gagné 466-4778, 679-1110 FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER

BERTHER: 138 arpents en culture avec grange, WILFRID GERARD 681-6491 LE PERMANENT TRUST, COURTIER

ST-ESPRIIT, terre 77 arpents, cultivable avec 400' sur Rang Nord, faut vendre \$28.500. G. DESCHENEAU 861-0856, Fiducie du Québec, courtier.

STE-ELISABETH, ferme de 80 arpents boisés de 37 arpents, site exceptionnel. G. DESCHENEAU 861-0856, 753-9463, Fiducie du Québec, courtier.

JOLIETTE, ferme Ayrshire pur-sang, 165 arpents, 16,830 lb de gras industriel, silo 18x60, équipée. G. DESCHENEAU 861-0856, Fiducie du Québec, courtier.

ST-FÉLIX DE VALOIS, ferme de 250 arpents, partie boisée 40 arp. bâtiments, troupeau laitier \$100.000. G. DESCHENEAU 861-0856, Fiducie du Québec, courtier.

CTÉ NICOLET, ferme laitière 200 arpents, 50 bêtes Holstein, quota, silo, pipe-line, machinerie complète, bâtiments, très propre, résidence entièrement rénovée, offre exceptionnelle. Caisse d'Établissement de Nicolet (Courtier) 293-4465.

STE-JEANNE D'ARC, Cté Drummond, à vendre, terre de 200 acres dont 160 en culture avec grange-étable et 2 remises à machineries. Caisse d'Établissement Nicolet (Courtier) 293-4465.

ST-GRÉGOIRE, Cté Nicolet, ferme à vendre de 175 arpents, 50 bêtes, quota, machinerie complète, bâtiments en très bon ordre. Excellente offre. Caisse d'Établissement de Nicolet (Courtier) 293-4465.

STE-MARIE-DE-BLANFORD, terre de 85 arpents à vendre, dont environ 45 arpents boisés et 40 arpents en culture. Le tout traverse par un petit ruissseau. Caisse d'Établissement de Nicolet (Courtier) 293-4465.

STE-SOPHIE-DE-LEVRARD, domaine à vendre de 60 arpents avec transplantation d'arbres et rivière traversant le domaine, chalet fini hiver-été disponible dès maintenant. Très belle offre. La Caisse d'Établissement de Nicolet (Courtier) 293-4465.

À VENDRE: Excellente terre 134 arpents hautement fertilisée bien égoûtée, prête à être drainée, 35 arpents semés orge. Beau foin, luzerne, mil. Toute équipée. Gros silo en béton, 20 animaux à boeuf avec la machinerie au complet. 2 tracteurs M. Ferguson 35-65 diesel. Peut prendre possession dans 3 mois. (514) 347-8541.

CTÉ MASKINONGÉ: Ferme laitière quota industriel 10,607 livres, matière grasse, pipe-line, roulant. Ferme au complet. Tél.: (819) 221-5324.

\$4,000.00 payable aux personnes qui pourraient obtenir un acheteur de ma ferme, 145 acres avec grange, maison, sur la route Fitch Bay sud de Magog, Lac Loveren. Détails (514) 653-2093.

LES INVESTISSEMENTS CEGO L'ÉTÉ COURTIER, 415, boul. Roche, VAUDREUIL, P.Q. Tél.: (514) 455-5664

COMTÉ NICOLET: Ferme mixte, 220 arpents de très bonne terre bien égoûtée. Toute la machinerie, 34 vaches et quota industriel de 7,963 livres de gras. Ferme très bien bâtie. Pour inf.: P. VIOLET, Directeur adjoint. (514) 674-6354.

LES INVESTISSEMENTS CEGO L'ÉTÉ COURTIER, 415, boul. Roche, VAUDREUIL, P.Q. Tél.: (514) 455-5664

COMTÉ BAGOT: Très bonne ferme laitière, quota industriel, 830.000 lb de lait, animaux pur-sang enregistrés. Très bons bâtiments. Machinerie en excellent état. Très bien équipée. Pour inf.: P. VIOLET, Directeur adjoint. (514) 674-6354.

LES INVESTISSEMENTS CEGO L'ÉTÉ COURTIER, 415, boul. Roche, VAUDREUIL, P.Q. Tél.: (514) 455-5664

RÉGION VAUDREUIL: Porcherie maternité, 3440 pc., engraissement: 24,500 pc. Matériel dont moulage électronique, camions, tracteurs et tout l'équipement. Très bien située avec une très bonne maison de brique. Pour inf.: P. VIOLET, Directeur adjoint. (514) 674-6354.

LES INVESTISSEMENTS CEGO L'ÉTÉ COURTIER, 415, boul. Roche, VAUDREUIL, P.Q. Tél.: (514) 455-5664

Près de DRUMMONDVILLE: Ferme laitière, quota industriel, 330,000 lb de lait, très bien équipée avec pipe-line. Bien bâtie avec 150 arpents de terre cultivable. Pour inf.: P. VIOLET, Directeur adjoint. (514) 674-6354.

Fiducie du Québec

398 rue Principale, Granby Tél.: 378-8461 (514)

La compétence fait foi de tout, vu la demande accrue pour l'achat de ferme nous sommes à la recherche d'exploitations céréalières, laitières, porcines et autres. C. & H. DENICOURT 469-3768 & H. McCarragher 772-5233

SOUTH ROXTON: 310 arp., érablière 12,000 vaches sur pipeline et contrôle électronique, bâtiments & accessoires commerciaux, rénovés. H. McCarragher: 1-772-5233.

ST. BARNABE: 303 arp., culture céréalière, 230 arp. drainés, érablière, 8000 vaches équipées peuvent être vendus sans roulant, possibilité d'agrandissement. H. McCARRAGHER: 1-772-5233.

STE CHRISTINE: ferme laitière 190 arp., troupeau 55 têtes Holstein incluant veaux, 5754 lbs gras, inclus roulant, machinerie parfaite condition. H. McCARRAGHER: 1-772-5233

MONT PELLIER: terre forestière 520 arp., érablière possibilité 30,000 vaches, lac naturel ensencé, 3 propriétés, bâtiments de ferme, machinerie complète. H. McCARRAGHER: 1-772-5233

RÉGION ST. HYACINTHE: industrie laitière, troupeau 140 têtes, quota nature et transformation, possibilité 300 arp., inclus roulant. H. McCARRAGHER: 1-772-5233

RÉGION ST. HYACINTHE: ferme porcine, porcherie maternité moderne 160 truies + porcherie d'engraissement (2850 porcs) 6 silos à grain, bungalow neuf, machinerie complète. C. & H. DENICOURT: 1-469-3768

RÉGION RICHELIEU: ferme laitière 222 arp., très fertile, maison brique, 9 pièces, étable 68 attaches troupeau Holstein 84 têtes, quota nature 15111 lb par jour + 6594 quota. C. & H. DENICOURT: 1-469-3768

STE CÉCILE MILTON: ferme laitière 115 arp., environ, entourée par Rivière, construction & machinerie complète, 48 têtes Holstein, quota 13192 lb gras. C. & H. DENICOURT: 1-469-3768

MARIEVILLE: ferme laitière 285 acres étable neuve 90 attaches, 2 stalles silo béton, remises, maison, machinerie complète, 100 têtes Holstein quota nature et transformation. C. & H. DENICOURT: 1-469-3768

ST. VALÉRIEN: ferme 170 arp., drainés, construction & machinerie complète en très bonne condition, troupeau Holstein 46 têtes, quota. C. & H. DENICOURT: 1-469-3768

STE-CÉCILE MILTON: ferme porcine maternité 150 truies complètement équipée, grosse moulage électronique, bonne maison, \$210.000.00 C. & H. DENICOURT, 1-469-3768.

POUR VENDRE VOTRE FERME il vous faut des spécialistes. Nous nous occupons uniquement du SERVICE pour la vente de la ferme agricole. Vous ne signez rien votre parole nous suffit!

Charly R. & John J. Feller 251 rue Bréboeuf C.P. 179 Beloeil, Qué., J3G 4T1 Tél.: Tél.: (514) 464-0050 (aussi le soir) Bureaux en Suisse, Hollande et en Autriche. (video courtier)

ACHÉTERAIS terre à bois, peu importe l'endroit. (418) 831-5764

RECHERCHE ferme laitière, avec troupeau laitier, quota de lait nature ou industriel. Paiement comptant immédiatement. Écrire à: C.P. 185, St-Hubert, Cté Chambly, P.Q. J4T 3G2

ACHÉTERAIS ferme production patates. Équipement minimum plus maison, caveau, récolteuse, M. Bernard Poirier, 2e rang ouest, Matane. Tél.: (418) 562-0965.

ACHÉTERAIS sérieuse, solvable, cherche ferme laitière quota environ 9.000 livres de gras. Cté Assomption, Joliette, Berthier. Tél.: (514) 581-4648

PLUSSIERS Européens désirent acheter fermes au Québec. IMMO - QUÉBEC, 903, Bélanger Montréal. (514) 276-7140

PARTICULIER: demande ferme laitière, quota 450.000 livres minimum, bonne machinerie, bons bâtiments, prix raisonnable. Comptant à discuter. Écrire: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2, Case 198.

ATTENTION: Cultivateurs! Vous voulez vendre votre ferme rapidement, prenez EXPRESS. C'est toujours plus vite. Appelez Arthur Talbot 462-1162, 672-5396. IMMEUBLES EXPRESS INC.

PARTICULIER ACHÉTERAIT ferme laitière avec roulant et animaux. Quota env. 500.000 livres. Tél.: (514) 373-1869.

INVESTISSEMENTS CEGO L'ÉTÉ COURTIER 415, Boul. Roche Vaudreuil, P.Q. Tél.: 455-5664

En contact permanent avec leur antenne européenne, se tiennent à votre disposition pour étudier et réaliser tout achat ou vente de terres, fermes, cheptel et matériel. Pour inf.: P. VIOLET, Directeur Adjoint (514) 674-6354.

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE ST-HYACINTHE 774-4838

Accorde une attention particulière pour vos achats ou ventes de tout genre d'immeubles que ce soit en ville ou à la campagne. Région diocésaine de Saint-Hyacinthe.

Je suis acheteur de fermes, animaux, roulant, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.

EDDY NOLETTE Ham-Nord Cté Richmond Tél.: (819) 344-2440

JE suis acheteur de fermes avec roulant et troupeaux au complet. Argent comptant.

LÉO DASTOUS, Cté Mégantic, Tél.: (819) 365-4419. Encanteur Licencié - Laurièreville

ENCANS PUBLICS

ATTENTION CULTIVATEURS! Je suis toujours "ACHÉTEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MÉGANTIC. Tél.: (418) 453-7691

CULTIVATEURS! Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? Privilèges ou par encan, partout au Québec je suis votre homme! DANIEL PAUL...HJS, encanteur bililingue licencié, 635 rue Papineau, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-5660, bureau (514) 527-3066.

ATTENTION: Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan, je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même: "Bien vous servir". JEAN-PAUL DU BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cté Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

ATTENTION CULTIVATEURS Si vous avez besoin d'un homme compétent dans la vente d'animaux, de machinerie, n'hésitez pas. Réservez les services de

GÉRALD RICHARD Encanteur licencié STE-CLOTHILDE DE HORTON CTÉ ARTHABASKA, P.Q. JOA 1H0 (819) 336-5492

ATTENTION! ATTENTION! Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1978, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement: plus vous ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincre. S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC ENCANTEUR LICENCIÉ ST-BARNABE-SUD Cté St-Hyacinthe Tél.: (514) 792-3595

ATTENTION CULTIVATEURS! Je suis à votre disposition pour tout genre d'encan. Estimation gratuite. Informations.

JULES GRIMARD Encanteur licencié. Ham-Nord, P.Q. Tél.: (819) 344-2227

Aussi propriétaire des évaporateurs et couvercles de chaudières à sucre J.G.D. enregistré de Ham-Nord.

ENCAN POUR LE MAXIMUM MARCEL CUSSON & FILS, Calixa Lavallée, Cté Verchères. Encanteur licencié. Acheteurs d'animaux, roulant, ménage complet, antiquités. (514) 583-6591.

LUCIEN HOULE, St-Albert, Cté Arthabaska P.Qué. Encanteur licencié, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais aussi acheteur de terres et roulaufs. Tél.: (819) 353-2270.

ATTENTION AGRICULTEURS! COMME par le passé, je suis toujours acheteur de fermes avec roulant et animaux. Argent comptant. Inf: Tél: (819) 362-7674

MAURICE ROUSSEAU, Commerçant de terres et roulaufs R.R. 2 PLESSISVILLE.

ATTENTION ATTENTION MESSIEURS LES CULTIVATEURS Vous avez sans doute pensé faire encan en 1978, de votre troupeau, machinerie, je vous offre mes services pour tout genre d'encans et je suis toujours acheteur de terres, roulaufs, coupe de bois. S'adresser à:

ALAIN DEBLOIS ENCANTEUR LICENCIÉ SAINTE-CLAIRE (DORCHESTER) TÉL. BUR. 883-3653

OU RÉS. 885-4027

COLBERT & FRÈRES INC., STE-GERTRUDE, CTÉ NICOLET GILBERT COLBERT, encanteur licencié Disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Tél.: (819) 297-2711.

VENTES PAR ENCAN par **GEORGE GOGGIN** Encanteur

27 juin chez CHARLES DENIS VILLE-MURE de YAMACHICHE. Troupeau Holstein de 45 bêtes et tout le roulant de premier choix. Voir détails cette semaine. 29 juin chez FRANÇOIS TARDIF de BERNIÈRES. Troupeau Holstein de 110 bêtes et très gros roulant de premier choix. Voir détails cette semaine. 29 juillet chez FERNAND BAILLARGEON de PRINCEVILLE. Troupeau Holstein de 60 bêtes et tout le roulant de premier choix.

1er août chez GILLES LABONTÉ de FORTIERVILLE. Troupeau Holstein de 30 vaches et tout le roulant complet. Vendredi le 11 août à Rimouski lors de l'Expo-Encan de bouvillons de boucherie. 15 août chez LAURENT MORIN de ST-MICHEL DE BELLECHASSE. Troupeau Holstein de 75 bêtes et gros roulant de premier choix. 60 truies d'élevage.

17 août - 4e Vente annuelle de porcs pur-sang enr. pour FERNAND SOUCY de ST-EDOUARD de LOTBINIÈRE. 80 porcs, mâles et femelles de haute qualité. 31 août chez JULIEN GRISÉ de DRUMMONDVILLE. Troupeau Holstein enr. de 45 bêtes et roulant complet. 14 septembre chez CLÉMENT FRANCOEUR de KINGSEY-FALLS. Troupeau Holstein de 70 bêtes de choix et tout le roulant complet de premier choix. 28 septembre chez CAMILLE DUBOIS de VICTORIAVILLE. Troupeau Holstein de 125 bêtes et très gros roulant de premier choix.

5 octobre - 6e Vente Annuelle du Club Ayrshire, Lotbinière Etchemin à l'Aréna de St-Agapt. Environ 60 sujets de haute qualité. 12 octobre - 10e Vente Annuelle du CLUB HOLSTEIN de LOTBINIÈRE à l'Aréna de St-Agapt. 80 sujets de haute qualité. 13 octobre - 8e Vente Annuelle du CLUB AYRSHIRE DES BOIS FRANCS à l'Aréna de Victoriaville. 60 sujets de haute qualité. 18 octobre - 15e Vente Annuelle du CLUB HOLSTEIN des BOIS FRANCS à l'Aréna de Victoriaville. 80 sujets de haute qualité. 19 octobre - 7e Vente Annuelle des Éleveurs d'animaux de boucherie du Canton d'Inverness sur leur terrain à Inverness. 3000 bouvillons et taures de 400 à 650 lb. pour être vendu en lots de 10 à 25 sujets. Attention finisseurs, réservez cette date: 19 octobre. Plusieurs autres ventes vont s'ajouter dès que les dates pourront être déterminées, due à l'épreuve de sang obligatoire. Pour toutes ces ventes, communiquez avec:

GEORGE GOGGIN Encanteur bililingue licencié Tél.: (418) 428-3875

B.P. 158A, BLACK LAKE, QUÉ. Pour un meilleur résultat, faites comme ces gens et réservez mes services de bonne heure.

VENTE PAR ENCAN Mardi, le 27 juin à midi chez **CHARLES DENIS VILLE-MURE DE YAMACHICHE**

La ferme est située à 4 milles du village sur le Boulevard Trudel route 153 de Yamachiche à ST-BARNABÉ-NORD SERA VENDU: 1 très bon troupeau Holstein de 45 bêtes dont 28 vaches 3 sont enregistrées; 1 taure de 2 ans due cet automne; 3 taures de 1 an et 13 veaux. Le troupeau est clair de test certifié fourni et provient de l'insémination artificielle. LE ROULANT COMPREND: 1 tracteur David Brown diesel no 1210 avec cabine et pelle avec sortie d'huile n'a que 1050 heures; 1 tracteur David Brown diesel no 990 avec sortie d'huile n'a que 350 heures; presse à foin Massey Ferguson no 124 neuve; fourrageuse International à 2 rangs; 3 wagons à ensilage dont 2 New Holland; 1 tandem et 1 Kasten; souffleur d'ensilage New Holland; épandeur à fumier International de 135 minots; faucheuse râteau fleur Massey Ferguson; conditionneur New Holland; monte-balles de 24 pi.; niveleuse hydraulique; 1 trailer; 1 banneton dompneur à prise de pouvoir; arrosoir pour mauvaise herbe Super mouteur; semoir à blé d'Inde à 2 rangs Oliver; semoir à grain; herse à 36 disques International traitante; herse à 28 disques Oliver; 2 charreuses Massey Ferguson à 3 et 4 versoirs; 1 tarsière à piquets hydraulique neuve; 3 wagons sur pneus avec plate-forme; vis à grain de 24 pi.; générateur Winco sur roues de 18000 watts; 2 paires de chaînes à tracteur; souffleur à neige Fontaine; tracteur Surge à 5 chaudières; réservoir citerne Zéro de 400 gallons avec saucisette et lavage automatique; 2 compresseurs; silo Fédéré de 16 par 45 pi. comme neuf avec débouleur Patz et épandeur d'ensilage; nettoyeur d'étable avec chaîne Patz et montée mobile de 65 pi. de marque Jutras; pelle à neige pour

GEORGE GOGGIN Encanteur bililingue licencié Tél.: (418) 428-3875

VENTE PAR ENCAN Mardi, le 27 juin à midi chez **CHARLES DENIS VILLE-MURE DE YAMACHICHE**

La ferme est située à 4 milles du village sur le Boulevard Trudel route 153 de Yamachiche à ST-BARNABÉ-NORD SERA VENDU: 1 très bon troupeau Holstein de 45 bêtes dont 28 vaches 3 sont enregistrées; 1 taure de 2 ans due cet automne; 3 taures de 1 an et 13 veaux. Le troupeau est clair de test certifié fourni et provient de l'insémination artificielle. LE ROULANT COMPREND: 1 tracteur David Brown diesel no 1210 avec cabine et pelle avec sortie d'huile n'a que 1050 heures; 1 tracteur David Brown diesel no 990 avec sortie d'huile n'a que 350 heures; presse à foin Massey Ferguson no 124 neuve; fourrageuse International à 2 rangs; 3 wagons à ensilage dont 2 New Holland; 1 tandem et 1 Kasten; souffleur d'ensilage New Holland; épandeur à fumier International de 135 minots; faucheuse râteau fleur Massey Ferguson; conditionneur New Holland; monte-balles de 24 pi.; niveleuse hydraulique; 1 trailer; 1 banneton dompneur à prise de pouvoir; arrosoir pour mauvaise herbe Super mouteur; semoir à blé d'Inde à 2 rangs Oliver; semoir à grain; herse à 36 disques International traitante; herse à 28 disques Oliver; 2 charreuses Massey Ferguson à 3 et 4 versoirs; 1 tarsière à piquets hydraulique neuve; 3 wagons sur pneus avec plate-forme; vis à grain de 24 pi.; générateur Winco sur roues de 18000 watts; 2 paires de chaînes à tracteur; souffleur à neige Fontaine; tracteur Surge à 5 chaudières; réservoir citerne Zéro de 400 gallons avec saucisette et lavage automatique; 2 compresseurs; silo Fédéré de 16 par 45 pi. comme neuf avec débouleur Patz et épandeur d'ensilage; nettoyeur d'étable avec chaîne Patz et montée mobile de 65 pi. de marque Jutras; pelle à neige pour

VENTE PAR ENCAN Mardi, le 27 juin à midi chez **CHARLES DENIS VILLE-MURE DE YAMACHICHE**

La ferme est située à 4 milles du village sur le Boulevard Trudel route 153 de Yamachiche à ST-BARNABÉ-NORD SERA VENDU: 1 très bon troupeau Holstein de 45 bêtes dont 28 vaches 3 sont enregistrées; 1 taure de 2 ans due cet automne; 3 taures de 1 an et 13 veaux. Le troupeau est clair de test certifié fourni et provient de l'insémination artificielle. LE ROULANT COMPREND: 1 tracteur David Brown diesel no 1210 avec cabine et pelle avec sortie d'huile n'a que 1050 heures; 1 tracteur David Brown diesel no 990 avec sortie d'huile n'a que 350 heures; presse à foin Massey Ferguson no 124 neuve; fourrageuse International à 2 rangs; 3 wagons à ensilage dont 2 New Holland; 1 tandem et 1 Kasten; souffleur d'ensilage New Holland; épandeur à fumier International de 135 minots; faucheuse râteau fleur Massey Ferguson; conditionneur New Holland; monte-balles de 24 pi.; niveleuse hydraulique; 1 trailer; 1 banneton dompneur à prise de pouvoir; arrosoir pour mauvaise herbe Super mouteur; semoir à blé d'Inde à 2 rangs Oliver; semoir à grain; herse à 36 disques International traitante; herse à 28 disques Oliver; 2 charreuses Massey Ferguson à 3 et 4 versoirs; 1 tarsière à piquets hydraulique neuve; 3 wagons sur pneus avec plate-forme; vis à grain de 24 pi.; générateur Winco sur roues de 18000 watts; 2 paires de chaînes à tracteur; souffleur à neige Fontaine; tracteur Surge à 5 chaudières; réservoir citerne Zéro de 400 gallons avec saucisette et lavage automatique; 2 compresseurs; silo Fédéré de 16 par 45 pi. comme neuf avec débouleur Patz et épandeur d'ensilage; nettoyeur d'étable avec chaîne Patz et montée mobile de 65 pi. de marque Jutras; pelle à neige pour

VENTE PAR ENCAN Mardi, le 27 juin à midi chez **CHARLES DENIS VILLE-MURE DE YAMACHICHE**

La ferme est située à 4 milles du village sur le Boulevard Trudel route 153 de Yamachiche à ST-BARNABÉ-NORD SERA VENDU: 1 très bon troupeau Holstein de 45 bêtes dont 28 vaches 3 sont enregistrées; 1 taure de 2 ans due cet automne; 3 taures de 1 an et 13 veaux. Le troupeau est clair de test certifié fourni et provient de l'insémination artificielle. LE ROULANT COMPREND: 1 tracteur David Brown diesel no 1210 avec cabine et pelle avec sortie d'huile n'a que 1050 heures; 1 tracteur David Brown diesel no 990 avec sortie d'huile n'a que 350 heures; presse à foin Massey Ferguson no 124 neuve; fourrageuse International à 2 rangs; 3 wagons à ensilage dont 2 New Holland; 1 tandem et 1 Kasten; souffleur d'ensilage New Holland; épandeur à fumier International de 135 minots; faucheuse râteau fleur Massey Ferguson; conditionneur New Holland; monte-balles de 24 pi.; niveleuse hydraulique; 1 trailer; 1 banneton dompneur à prise de pouvoir; arrosoir pour mauvaise herbe Super mouteur; semoir à blé d'Inde à 2 rangs Oliver; semoir à grain; herse à 36 disques International traitante; herse à 28 disques Oliver; 2 charreuses Massey Ferguson à 3 et 4 versoirs; 1 tarsière à piquets hydraulique neuve; 3 wagons sur pneus avec plate-forme; vis à grain de 24 pi.; générateur Winco sur roues de 18000 watts; 2 paires de chaînes à tracteur; souffleur à neige Fontaine; tracteur Surge à 5 chaudières; réservoir citerne Zéro de 400 gallons avec saucisette et lavage automatique; 2 compresseurs; silo Fédéré de 16 par 45 pi. comme neuf avec débouleur Patz et épandeur d'ensilage; nettoyeur d'étable avec chaîne Patz et montée mobile de 65 pi. de marque Jutras; pelle à neige pour

VENTE PAR ENCAN Mardi, le 27 juin à midi chez **CHARLES DENIS VILLE-MURE DE YAMACHICHE**

La ferme est située à 4 milles du village sur le Boulevard Trudel route 153 de Yamachiche à ST-BARNABÉ-NORD SERA VENDU: 1 très bon troupeau Holstein de 45 bêtes dont 28 vaches 3 sont enregistrées; 1 taure de 2 ans due cet automne; 3 taures de 1 an et 13 veaux. Le troupeau est clair de test certifié fourni et provient de l'insémination artificielle. LE ROULANT COMPREND: 1 tracteur David Brown diesel no 1210 avec cabine et pelle avec sortie d'huile n'a que 1050 heures; 1 tracteur David Brown diesel no 990 avec sortie d'huile n'a que 350 heures; presse à foin Massey Ferguson no 124 neuve; fourrageuse International à 2 rangs; 3 wagons à ensilage dont 2 New Holland; 1 tandem et 1 Kasten; souffleur d'ensilage New Holland; épandeur à fumier International de 135 minots; faucheuse râteau fleur Massey Ferguson; conditionneur New Holland; monte-balles de 24 pi.; niveleuse hydraulique; 1 trailer; 1 banneton dompneur à prise de pouvoir; arrosoir pour mauvaise herbe Super mouteur; semoir à blé d'Inde à 2 rangs Oliver; semoir à grain; herse à 36 disques International traitante; herse à 28 disques Oliver; 2 charreuses Massey Ferguson à 3 et 4 versoirs; 1 tarsière à piquets hydraulique neuve; 3 wagons sur pneus avec plate-forme; vis à grain de 24 pi.; générateur Winco sur roues de 18000 watts; 2 paires de chaînes à tracteur; souffleur à neige Fontaine; tracteur Surge à 5 chaudières; réservoir citerne Zéro de 400 gallons avec saucisette et lavage automatique; 2 compresseurs; silo Fédéré de 16 par 45 pi. comme neuf avec débouleur Patz et épandeur d'ensilage; nettoyeur d'étable avec chaîne Patz et montée mobile de 65 pi. de marque Jutras; pelle à neige pour

gross tracteur 2 tondeuses électriques batterie électrique; lot de piquets de cédré et toute l'installation d'étable, abreuvoirs, carcans, tous les articles de hangar.

CONDITIONS: COMPTANT Raison de la vente: la

Les agronomes en congrès

Aujourd'hui les agronomes se rendent compte que plusieurs problèmes de production, dont la rentabilité ont leur solution dans de meilleurs débouchés pour les produits agricoles. Les agronomes pensent donc qu'un plus grand nombre d'entre eux doivent oeuvrer dans le domaine de la commercialisation.

Le président de l'Ordre des agronomes du Québec, M. Jean Genest, expliquait en ces termes la semaine dernière le thème choisi pour le congrès 1978 par l'organisme qu'il dirige. Historiquement, la production agricole dans ses aspects techniques

avait principalement intéressé les agronomes, que ce soit la culture des plantes, l'élevage des animaux domestiques, l'aménagement et l'exploitation des sols arables ou la gestion de l'entreprise.

On peut espérer que ce nouvel intérêt entrainera un rapprochement entre les agronomes et les agriculteurs, l'expérience plus que cinquantenaire de ces derniers à l'intérieur des structures syndicales en a fait les experts québécois de la mise en marché des produits agricoles. Nul doute que cette collaboration pourrait apporter des résultats intéressants à divers égards.

Réunis à l'hôtel Méridien du complexe Desjardins à Montréal, les agronomes ont pu faire un survol rapide des mécanismes de commercialisation en suivant le produit depuis la sortie de la ferme jusqu'à l'achat par le consommateur. Des conférenciers, en provenance du syndicalisme, de la coopération et d'industries privées de transformation et de distribution, sont venus résumer ce processus d'une complexité grandissante. Des visites ont permis de constater "de visu" différents modes de commercialisation, mentionnons entre autres la visite du nouveau poste de classification de FEDCO et celle du port de Montréal.

Cette perspective aura permis l'ouverture de nouveaux horizons et s'inscrit dans le cadre d'une plus grande ouverture de la profession à la réalité agricole des années à venir alors que la mise en marché confirmera son importance. Il ne suffit plus désormais de produire, il faut connaître ce que veut le consommateur et l'intéresser à la qualité et la lui fournir par la suite.

Cet intérêt accru pour l'aspect commercialisation devrait permettre une meilleure intégration des activités de la production et de la transformation des produits agricoles. La recherche de nouveaux produits ne peut donner de résultats satisfaisants que si ces derniers peuvent compter sur une promotion adéquate. Les exemples ne manquent pas de l'importance première de la publicité dans une société où le consommateur doit choisir entre un nombre toujours plus grand de produits.

Cette fin de semaine des 15-16-17 juin confirme une prise de conscience des tendances de l'agriculture moderne et le désir des agronomes de relever les défis ainsi posés. *Renald Bourgeois*

Les abeilles réensemencent les prairies

Dans les pâturages, les abeilles assurent le réensemencement du trèfle en favorisant une plus grande production de graines. En effet, les prairies visitées régulièrement par les abeilles produiraient jusqu'à 15 fois plus de graines que celles non visitées.

Il pourrait donc y avoir avantage à la présence d'un rucher pour les agriculteurs utilisant des pâturages permanents ou déplorant occasionnellement des dommages par le gel. Il ne faut cependant pas conclure en l'inutilité du renouvellement des prairies par rotation, mais plutôt que l'abeille fournit une aide complémentaire à l'agriculteur.

Bien que moins spectaculaire que dans les cas où la pollinisation est nécessaire pour la récolte, par exemple la production de pommes et de graines de certaines légumineuses, cet effet bénéfique mérite une mention. Il y a des endroits qu'on ne peut cultiver économiquement et dont la présence d'abeilles pourrait maintenir la qualité des prairies à un niveau acceptable.

On ne garde pas d'abeilles uniquement pour augmenter le taux de trèfle dans ses prairies. Mais si un apiculteur veut installer quelques ruches à proximité, il faut se souvenir des avantages pour les pommiers et pour les pâturages. Il n'y a que des avantages à la présence de ces insectes.

ANNONCES CLASSÉES (suite)

Vente par encan
Vendredi 23 juin
à 1 h. précise

Chez Clément Gosselin, Ste-Claire, Cté
Dorchester

La ferme est située Route 277 à 1 mille du
village vers St-Malachie

SERA VENDU: Un magnifique troupeau
57 Hereford et 58 Charolais pur sang et
enf. avec papier. 22 vaches Charolais avec
veaux pur sang enr. 3 taureaux 2 ans, 4
taures 2 ans Charolais 20 vaches Hereford
taures 2 ans Charolais 20 vaches Hereford
avec veaux 11 taures 1 an, 5 taureaux 1
ans, 1 taureau 2 ans pur sang enr. avec
papier. Ce troupeau est clair de test
fédéral, certificat fourni

LA MACHINERIE comprend Tracteur
Massey Ferguson no. 165 diesels servo-
direction seulement 1200 h. de travail
Tracteur Massey Ferguson no. 135 diesel
servo-direction seulement 1500 h. de
travail bulldozer Case no. 310 diesel presse
à foins Massey Ferguson no. (9 Charrue à
4 versants 5 ternomat neufs,
faucheuse-conditionneuse Heston 10
pieds, épandeur Massey Ferguson
capacité 205 minots, semoir Massey
Ferguson no. 33 à seize disques, Chopper
New Holland no. 56. Presse à foins Massey
Ferguson no. 124, 2 wagons sur pneus
avec dumpy et plate-forme de 20 pieds,
herse à ressort de 10 pieds et d'autres arti-
cles trop long à énumérer, cause manque
de main d'oeuvre.

CONDITION: COMPTANT
OU PRÉT BANCAIRE.
Pour information ou demande de crédit
s'adresser à

LÉO DASTOUS

Encanteur licencié bilingue
Laurierville
Tél.: 819-365-4419

ENCAN

Samedi, le 24 juin
à 1 heure p.m.

pour

M. JOSEPH GUERTIN

1357, rue St-Jean-Baptiste

(Bord de l'eau)

ST-ROCH-SUR-RICHELIEU

SERA VENDU: Tracteur 570 Cooksutt
année 57, 6 cylindres diesel bons pneus;
Camion Dodge 300 Wona-bagoo "home
made" à fini; 1 trailer pour mouver les
bâtisses 49 pi.; 1 trailer en acier, 2 es-
sieux arrière; 2 sets de roues mobiles; H-
Beam 12" x 12" x 3/4 épaisseur 40 pi.

longueur; H-Beam 10" x 10" x 1/2 épais-
seur 22 pi. longueur; Trailer, roues dou-
bles, pneus neufs à finir 24 pi. longueur;
Lot de gros cylindres de Bulldozer Grais-
seur à pression; Winch — lot de wire
d'acier; 1 set de pont de tracteur avec es-
sieux flottants; Grosse pompe à eau sor-
tie 2 po. actionnée Power Take Up; Gros-
se tondeuse à gazon motorisée fauche 8 pi.
de largeur; gros bucket pour loader;
Grande plate-forme sur pattes d'acier, tire
fort avec 300 pi. de wire d'acier 1/2; 1 ski
doo 24 forces 71 moteur déf.; 1 ski-doo 15
forces 71 parf. cont.; 1 moteur 14 forces
pour ski-doo; Gros levier à palette pour
bâtisses; Fil extension 100 pi. — moteur à
l'air; Lot de tuyaux et de carré 2" x 2" x
3"; Étaux à tuyaux et à bois — Hose
hydraulique; Lot de briques à feu — Gros
miroir de camion; Lot de fer à armature
1/2, 3/4 et 1 pouce; lot de blocage — Lot
de coupe; Compresseur — Scie mécanique
comme neuve; Lot de chaînes — Meule et
moteur; Lot de sweel — Fil électrique;
Lot de clavets et bolts — Bar de tire — Ex-
tincteur; Cheminée pré-fabriquée — Tank
à l'huile avec nozzle; Lot de carton de 1
pce; Un peu de ménage — Bureaux —
Lampe — Petite table — Chaises — etc.;
Aussi une grange à être démolie 28 pi. x 80
pi. en tôle tout le tour et couverture, porte
à track, 2 mois pour démolir; Bois de
poêle — Une foule choses trop long à
énumérer.

CONDITIONS:
Argent comptant
CAUSE:
Entreprise en Floride
Encan dirigé par:

MARCEL CUSSON

ET FILS

Encanteurs licenciés

(514) 583-6591

CALIXA-LAVALLÉE

CTÉVERCHÈRES

Acheteur d'animaux, roulant, ménage
complet et antiquités

ENCAN

Le 24 juin 1978 à midi

encan chez

PAUL BARIL

SAINT-ANNE-DU-LAC P.Q.

31 truies pur-sang en gestation, 15
Yorkshire, 16 Landrace, 16 truies hybride,
2 mâles pur-sang; 1 Yorkshire 1 Landrace.
EQUIPEMENT: Chauffage eau chaude
complet une année d'usage, 14 cages de
maternité, 64 cages de gestation, 4 ven-
tilateurs dont 3 extra spéciaux pour

porcherie, 1 soudeuse Lincoln 220 watts, 1
pouvoir électrique, 1 silo à moule 10 ton-
nes, 50 réflecteurs. Autres items non
énumérés. Tout doit être vendu sans
réserve.

Cause de maladie.
Fèves au lard servies gratuitement sur les
lieux.
Conditions d'encan données sur les lieux.
Pour information:

GILLES LÉVEILLÉ,

Encanteur Licencié

Téléphone 623-3384

MONT-LAURIER

Gilles Léveillé

ENCAN

pour

GÉRARD DUMAS

R.R. 1 - NORBERTVILLE

(CTÉ ARTHABASKA)

sur le chemin de Trotter Mills.

Vendredi le 30 juin 1978, à 1 h.

TOUT SERA VENDU:

36 têtes d'animaux.

MACHINERIE AU COMPLET.

CONDITIONS:

*Comptant ou prêt de banque

Aussi à vendre au complet ou en partie la
ferme avec quota de lait industriel. Pour
informations ou demande de crédit,
s'adresser à l'encanteur:

DANIEL PAUL-HUS,

Encanteur bilingue.

Tél.: (514) 773-5660 ou 527-3066

635, rue Papineau,

St-Hyacinthe, P.Q.

CULTIVATEURS!

CHAQUE semaine, le lundi il y a

marché public par encan pour tous

les animaux de ferme à ST-HYA-

CINTHE, route Trans-Canada, sor-

tie 81. En plus de tous ces animaux

nous avons des ventes de catégories

spéciales:

PORCELETS: 1.00 p.m.

CHEVAUX toutes catégories: 6 hrs.

p.m.

BOUVILLONS d'embouche: 8.00

p.m.

YACHES laitières: 8.30 p.m.

LES ventes commencent à 1.00 p.m.

INFORMATIONS:

LES ENCANS

DE LA FERME INC.

Bureau chef:

St-Pie, Cté Bagot

Tél.: (514) 772-2451



inutiles

- Contrairement à la croyance populaire, le brûlage ne favorise aucunement la repousse.
- En brûlant la vieille herbe, vous privez le sol de la matière organique que constitue la végétation.

dangereux

- Les feux d'herbe qui échappent au contrôle constituent un danger pour la population, les habitations, la forêt et entraînent des pertes parfois élevées.
- Plus de la moitié des incendies forestiers, attribuables à ceux qui vivent à proximité de la forêt, sont dus au brûlage de l'herbe sèche.



LORSQUE VOUS DÉCOUVREZ UN INCENDIE FORESTIER,
VOUS DEVEZ LE SIGNALER IMMÉDIATEMENT
À VOTRE SOCIÉTÉ DE CONSERVATION.

Fumiers

L'agriculteur doit être prudent dans le choix du mode d'entreposage

Devant les exigences et les développements très rapides qui surviennent au Québec dans le cadre des règlements et législations affectant l'agriculteur en matière de protection de l'environnement, la Fédération de l'UPA de Québec-Sud a récemment formé un comité de travail chargé d'étudier cette problématique, de défendre des solutions et d'informer la population visée.

Ce comité, présidé par Mme Jeanine Bourque, prévient les producteurs agricoles d'agir avec une extrême prudence face au choix du mode d'entreposage des fumiers. On sait, en effet, que les investissements requis

sont énormes et vont dans bien des cas jusqu'à annuler la rentabilité de l'entreprise alors que plusieurs de ces nouveaux modes d'entreposage vendus sous pression par des fournisseurs n'ont même pas été expérimentés.

Selon le comité, les agriculteurs ne devraient pas servir de cobayes et subir les risques et les frais d'une expérimentation pour l'environnement dont bénéficiera toute la collectivité; les recherches devraient être réalisées par l'État et un programme spécial devrait être alloué aux agriculteurs économiques d'autres secteurs d'activités puisque des subventions pour ce faire.

ATTENTION

ADOUCCISSEURS D'EAU

Pour votre santé

Vous avez ces problèmes d'eau: 1— Le fer
2— La dureté
3— Le goût
4— Le soufre

ANALYSE GRATUITE

POUR SOLUTIONNER VOTRE PROBLÈME

communiquez ou écrivez à:

SANTÉ & CONFORT AU FOYER

1ère Avenue,
Lac St-Charles, Québec
G0A 2H0
Tél.: (418) 849-5840

RÉCEPTION DE VEAUX F-1

ENCANS D'ANIMAUX DE QUÉBEC INC.,

Avient les producteurs que le prochain chargement de veaux F-1 aura lieu à l'ENCAN même le **jeudi 29 juin** jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

Aucun sujet laitier ne sera accepté.

Encans d'Animaux de Québec Inc.

4ième avenue,
Centre Industriel,
St-Romuald,
Cté. Lévis P.Q.

Tél.: (418) 839-9475

L'UPA à l'Environnement:

Publiez votre règlement

L'Union des Producteurs Agricoles, par la voix de son président, M. Paul Couture, a pressé M. Marcel Léger, ministre responsable des Services de Protection de l'Environnement, de rendre public son projet de règlement concernant l'agriculture.

On sait que depuis 1974, les agriculteurs qui construisent ou simplement agrandissent leurs exploitations de production animale doivent préalablement obtenir un permis d'exploitation de la part des Services de Protection de l'Environnement. Pour obtenir ces permis, les agriculteurs doivent satisfaire à des normes de distance très exigeantes et doivent se munir d'équipements extrêmement dispendieux d'entreposage de fumier.

Un exemple: D'un producteur qui voudrait construire une nouvelle porcherie de 3,000 porcs, les S.P.E. pourront exiger une distance de 900 mètres d'une agglomération de maisons, 240 mètres de toute habitation voisine et 135 mètres du centre du chemin public. Ce producteur devra emmagasiner son fumier dans une fosse étanche et devra avoir à sa disposition quelque 450 acres de superficie pour l'épandage de son fumier.

La décision d'accorder ou de ne pas accorder ces permis est prise par les Services de Protection de l'Environnement sur la base d'un simple projet de règlement qui n'a jamais été rendu public.

"Rien n'est pire que la situation actuelle", écrit M. Paul Couture dans sa lettre au Ministre Léger. "Une multitude de décisions sont prises mais très peu de gens connaissent les bases exactes sur lesquelles ces décisions sont prises. Il règne actuellement une confusion et une incertitude difficilement supportables pour les producteurs agricoles."

Ce qui rend la situation actuelle inacceptable pour l'UPA, c'est que non seulement des décisions extrêmement graves pour les agriculteurs sont prises sur la base d'un simple projet de règlement, mais aussi que les S.P.E. ont suspendu toute discussion sur le contenu du règlement tant qu'il n'aura pas été rendu public par une pré-publication dans la Gazette Officielle.

Pour l'UPA, cette pré-publication du texte du règlement dans la Gazette Officielle marquera le début d'une discussion en règle entre la classe agricole et le Gouvernement sur les normes d'environnement en agriculture ainsi que des modalités concrètes de leur application.

VENTE PUBLIQUE DE QUOTAS

Syndicat des producteurs de lait nature de Nicolet

La vente publique de quotas de lait nature pour la région de Nicolet se tiendra le 26 juin 1978 à 13h15 au Motel le Roi du Steak de Notre-Dame du Bon-Conseil.



UNILAIT une force nouvelle dans l'industrie du lait au Québec

Désormais, quand vous verrez le sigle ci-haut sur des camions distribuant du lait ou des produits issus du lait vous saurez qu'il s'agit d'UNILAIT une nouvelle compagnie qui regroupe des entreprises laitières québécoises, petites et moyennes en grande partie, privées et coopératives, dans le but de les aider à se développer pour maintenir une saine concurrence dans l'industrie laitière québécoise.

Le président d'UNILAIT, M. Normand Fontaine, un agriculteur de St-Marc-sur-Richelieu est aussi président de la nouvelle Société coopérative agricole des producteurs de lait nature. M. Fontaine a révélé lors du lancement officiel de la nouvelle compagnie le 13 juin dernier, que plus de 1,500 producteurs ont déjà adhéré à la coopérative. Ce regroupement est de l'avis de ses promoteurs une première nord-américaine dans le domaine de la transformation et de la mise en marché du lait et des produits laitiers. Le vice-président d'UNILAIT est M. Gilles Tousignant et l'administrateur délégué aux finances, M. Jean Clermont, c'est M. Réjean Labonté qui assume la responsabilité du secrétariat.

Les membres associés de la nouvelle compagnie couvrent presque tout le territoire québécois, sauf l'Abitibi et le Lac St-Jean, citons: la Laiterie Chez-Nous, de St-Raymond de Portneuf, la Laiterie de Choix d'Amqui, la Laiterie Etchemin, la Ferme St-Laurent de Montréal, la Laiterie Magog, la Laiterie La Mauricie, Purity Ice Cream de Montréal, Purity Ice Cream de Shawinigan, la Laiterie St-Georges-de-Beauce et la Crèmerie Unic d'Amqui, sans compter la Société Coopérative Agricole Québécoise de producteurs de lait nature dont le siège social est au 525 Viger, Montréal.

Freiner les monopoles

On assiste depuis quelques années à l'achat d'entreprises laitières régionales par de grosses entreprises qui, après en avoir pris possession ferment les opérations, transforment les bâtisses en entrepôts et les approvisionnent à partir des grands centres. C'est pour freiner cette tendance qui conduirait presque inévitablement au monopole de l'industrie laitière par la Coopérative de Granby qu'UNILAIT par sa structure et ses objectifs veut jouer un rôle social dans les régions en maintenant les structures en place, en créant des emplois et en permettant un meilleur approvisionnement pour les consommateurs.

Le producteur agricole spécialisé dans la production du lait serait lui aussi assuré du maintien d'usines régionales opérantes et capables de recevoir et d'usiner le lait qu'il produit.

Les membres actionnaires d'UNILAIT veulent se doter de services communs pour résister aux pressions très fortes sur le plan économique. Développer leur marché régional, mais aussi un marché provincial est un autre objectif du regroupement. Négocier des contrats à l'échelle provinciale, favoriser la distribution des produits, développer une politique commune, développer une marque de commerce, favoriser la spécialisation de produits connus ou nouveaux, tel sont les principales visées de la nouvelle compagnie.

Les défis d'UNILAIT sont nombreux, l'un des plus importants consiste sûrement en l'opposition farouche que manifeste la Coopérative de Granby au projet en présentant devant la Régie des marchés agricoles des objections précises tendant à prouver des irrégularités dans le processus de fondation de la Société coopérative du lait nature et dans l'apport d'argent

que cette dernière aurait investi dans des Laiteries privées.

Quoi qu'il en soit UNILAIT est bel et bien en place et ses promoteurs semblent très optimistes quant à ses possibilités de développement, jusqu'à maintenant la compagnie dirige entre

20 et 25% du lait au Québec et compte agrandir son champ d'action par la réunion d'autres entreprises québécoises. Les achats de lait pour l'année en cours seraient de l'ordre de \$45 millions.

R.L.

Réorientation des vergers ontariens

Les pomiculteurs ontariens ont entrepris la conversion de leurs vergers pour les adapter aux conditions du marché et faciliter la cueillette, et l'entretien. On le savait, au majestueux pommier de 40 pieds de hauteur, succède progressivement le pommier nain de 6 à 12 pieds.

Ce phénomène intéressant s'explique par le choix d'un nouveau matériel génétique à croissance limitée pour remplacer les anciennes variétés. Par exemple, en cinq ans le nombre de pommiers de type conventionnel est tombé de 726,000 à 605,000.

Le pommier nain a connu une progression inverse. Ainsi, durant la même période, leur nombre a crû de 66%, passant de 754,000 à 1,254,000 arbres. Cependant, leur petite dimension permet une plus grande densité.

Alors qu'auparavant une superficie d'une acre ne pouvait contenir que de 27 à 40 arbres, en moyenne, on rencontre désormais régulièrement plus de 300 pommiers nains à l'acre.

Le premier avantage de ces pommiers réside dans la précocité de la production. On peut s'attendre à une première récolte de trois à cinq ans après la plantation, alors qu'il faut attendre de 10 à 15 ans avec les pommiers de type conventionnel. On peut ajouter à cela une cueillette facilitée par la petite dimension, des rendements égaux ou meilleurs et généralement une qualité supérieure de la pomme. On dit aussi qu'il est plus facile de trouver des cueilleurs.

On connaît le retard du Québec dans la rénovation des vergers, ceci pourrait expliquer en partie les problèmes de cette industrie. La pomme McIntosh a présentement trop d'importance due au non-rajeunissement des vergers. Le consommateur préfère une plus grande variété de choix, espérons que les réorientations qui s'imposent au Québec se feront dans les années à venir.

main-d'oeuvre agricole spécialisée

Si

- ... VOUS cherchez un emploi permanent en agriculture
- ... VOUS avez l'expérience des travaux de ferme
- ... VOUS êtes producteur, et des membres de votre famille sont en chômage
- ... VOUS souhaitez reprendre le travail sur la ferme

Notre Service peut :

- vous aider à trouver un emploi
- vous faciliter votre déplacement et celui de votre famille

L'agriculture offre aujourd'hui d'excellentes conditions de travail et une rémunération intéressante, profitez de ces avantages en communiquant maintenant avec votre :

FÉDÉRATION RÉGIONALE DE L'U.P.A.
(à l'exception de Joliette), ou
LE SERVICE DE MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE DU CANADA

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Jeudi, 15 juin 1978

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

moins de 4 lb (SOUS GLACE)	74c-75c
4 lb et moins de 5 lb (CON)	81c-83c
5 lb et moins de 6 lb	88c-92c
6 lb et plus	90c-94c

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5 lb	66c-70c
5 lb et moins de 6 lb	66c-70c
6 lb et plus	66c-70c

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	85c-88c
10 lb et moins de 16 lb	88c-89c
16 lb et plus	85c-86c
Canards	95c-\$1.02

Semaine se terminant
le 24 juin 1978

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb	37c-37½c
5 lb et moins de 6 lb	37c
6 lb et moins de 7 lb	37c
7 lb et plus	41½c-42½c

POULES

Moins de 5 lb	07c
5 lb et moins de 6 lb	07c
6 lb et moins de 7 lb	22c
7 lb et plus	22c

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	47½c
12 lb et moins de 20 lb	49½c
20 lb et plus	48½c

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du
19 juin 1978

Ces prix sont fournis par
la division avicole
fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	74c	77.5c	95c
A-Gros	72c	72.5c	90c
A-Moyens	64c	65.5c	83c
A-Petits	44c	42.5c	60c
A-Très Petits	12c	14.5c	32c
En vrac			.03c de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT
DU QUÉBEC

MAI 1978

% des quotas produits payables en Classe I	85.44%
Prix de la Classe I	\$13.41
Prix moyen du lait excédentaire	\$ 9.76

(prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.5% de matière grasse; différentiel de \$0.14 par .1% pour le lait payé en Classe I et de \$0.15 par .1% pour le lait payé à l'excédentaire).

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée
le 17 juin 1978
FAB Montréal

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points \$1.26, 93 points \$1.27.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.34.1 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, \$1.27.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada lère catégorie, sacs .72c-76c. Procédé rouleaux, nil. Aliments du bétail .43c-.47c.

Poudre de lait de beurre, animal nil. Poudre de lait de beurre comestible .49c-.50c.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil.

Lait évaporé, caisse 48/16 nil.

Jeudi, 15 juin 1978

Prix du fromage: blanc \$1.26.3, coloré \$1.26.6.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. le 20 juin 1978

FRUITS:

POMMES: McIntosh 9.50-10.50, grosses 8.50-9.00, Cortland 5.00-6.00, grosses 9.00-9.50 le minot en vrac.
FRAISES: 6.00-6.50/12 chopines.
MENTHE: 3.00/1 douz. de paquets.
PLANTS DE LÉGUMES ET DE FLEURS: 1.50-1.75/boîte.
RHUBARBE: 1.50-1.75/1 douz. de paquets.
TOMATES DE SERRE: roses 5.00-5.50, rouges 5.00/8 lb.

LÉGUMES:

ASPERGES: 18.00-20.00/30 lb.
BETTERAVES: 1.75-2.00/25 lb, 2.00-2.50/12 cellos de 2 lb.
BETTES À CARDE: 7.00-7.50/1 douz.
CAROTTES: 3.50-4.00/25 lb.
CHOUX VERTS: 6.50/18.
CHOUX CHINOIS: 6.00/16.
CIBOULETTE: 4.00/1 douz. de paquets.
CONCOMBRES: de serre moyens 8.00/24, sans pépins type anglais 5.00-6.00/12.
ÉCHALOTTES: 7.00-8.00/4 douz.
ÉPINARDS: 4.50/12 cellos de 10 oz, 3.50-4.00/boisseau.
LAITUE: frisée 4.00-5.00/24, romaine 4.50-5.00/16, Boston 4.50-5.00/16, Iceberg 5.00-7.00/18.
OIGNONS: jaunes moyens 3.00/50 lb, jaunes gros 4.50/50 lb.
RABIOLES: (NAVETS BLANCS): 1.75/1 paquet de 6
RADIS: 4.00-4.50/3 douz. de paquets, 3.25-3.50/30 cellos de 6 oz.
RUTABAGAS: Jacketed 6.50/50 lb, ordinaire 3.50/50 lb, gros 2.50-3.00/50 lb.
POMMES DE TERRE: 2.75-3.00/50 lb, 0.95-1.00/20 lb, 0.70-0.75/10 lb, grosses 4.50-5.00/75 lb.

VENTE AUX GROSSISTES:

POMMES DE TERRE: Ile-du-Prince-Édouard 0.95-1.10/10 lb, 2.00-2.25/20 lb, 4.75-5.00/50 lb, Russet Idaho Washington Cartons 80/100, 13.50-14.00, Blanches nouvelles de Nord Caroline, 9.75-10.00/50 lb, Blanches de Californie 10.25-10.50/50 lb.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture. Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique tél.: (514) 526-4068 (Montréal) après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 19 JUIN 1978
BOVINS: 298 VEAUX: 433

BOVINS: Beaucoup moins nombreuses que la semaine dernière, les réceptions de bovins se composaient de vaches laitières de qualités moyenne et commune. À la suite d'arrivages moins nombreux, le marché était actif et toutes les classes rapportaient des prix plus élevés de \$1. considérant les conditions et la qualité.
VEAUX: Également moins nombreuses, les réceptions de veaux se composaient de sujets de diverses qualités. Toutes les classes étaient en bonne demande et rapportaient \$2. de plus que la semaine dernière.

BOUVILLONS

A-1-2	aucun
B	aucun
Commcl	aucun

TAURES

A-1-2	aucun
B	aucun
Commcl	aucun

VACHES

D-1-2	aucun
D-3	44.25-47.25
D-5	35.00-44.00

TAUREAUX

	44.00-53.50
--	-------------

VEAUX DE LAIT

Choix	82.50-92.50
Bons	72.00-80.00
Moyens	64.00-70.00
Communs	50.00-62.00
Léger de remp.	70.00-106.00

AGNEAUX (Semaine dernière)

Bons	aucun
Communs	aucun
Légers	aucun
(moy de 50 lb)	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés le 16 juin 1978
Prix de gros à la tonne métrique net, en vrac,
chargé sur camion.

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	108.10	114.60	116.10	118.85
Orge	93.90	93.90	93.65	95.15
Avoine canadienne	106.55	107.05	108.60	109.05
Mais américain (Jaune, no 3)	128.00	129.95	130.75	129.15
Mais ontarien (chargé sur wagon) (Jaune, no 2 C.E.)	126.05	127.60		

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1977
MONTRÉAL			
Son de blé	110.00	114.00	nil
Gru rouge de blé	110.00	114.00	nil
Tourteau de soya 49%	274.90	279.85	342.80
Tourteau de soya 44%	252.85	257.80	324.10
Tourteau de colza 34%	147.90	164.25	179.45
Luzerne déshydratée (100,000-A)	nil	nil	137.80

Blé CWRS #3 Tonne métrique Avoine alim. #1 Tonne métrique Orge alim. #1 Tonne métrique

Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)

	20 juin	19 juin	16 juin	15 juin	14 juin
Blé CWRS #3	100.00	99.50	99.50	101.40	101.50
Avoine alim. #1	77.40	76.50	77.40	78.50	78.40
Orge alim. #1	75.40	74.00	75.40	76.40	76.40

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.
Source: Office canadien des Provenades

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

Lundi, 19 juin 1978

La semaine dernière

Porcs	67.25-67.30	Porcs	68.85-72.05
moyenne	67.27	moyenne	71.50
Truies	56.70	Truies	58.95
moyenne	aucun	moyenne	aucun

Prix payés en Ontario

Porcs	65.55-68.05	Porcs	69.75-72.05
moyenne	66.97	moyenne	70.52
Truies	55.55-56.70	Truies	58.40-58.95
moyenne	56.05	moyenne	58.60

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

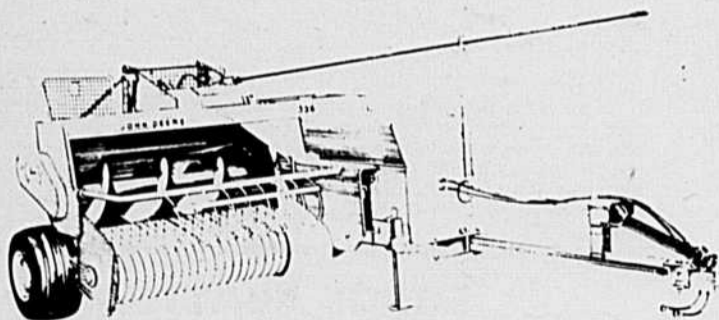
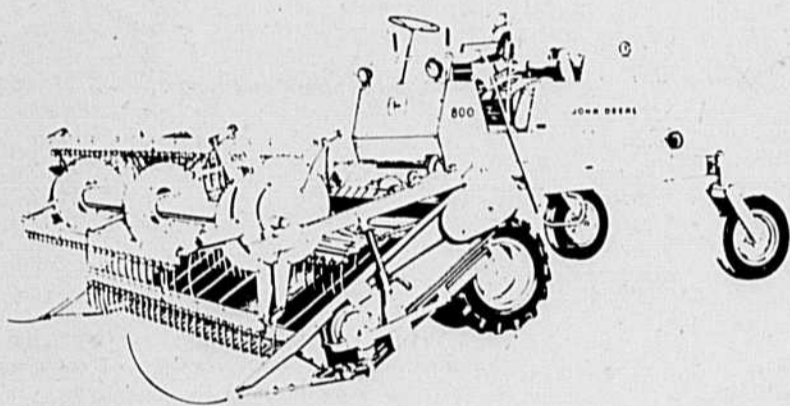
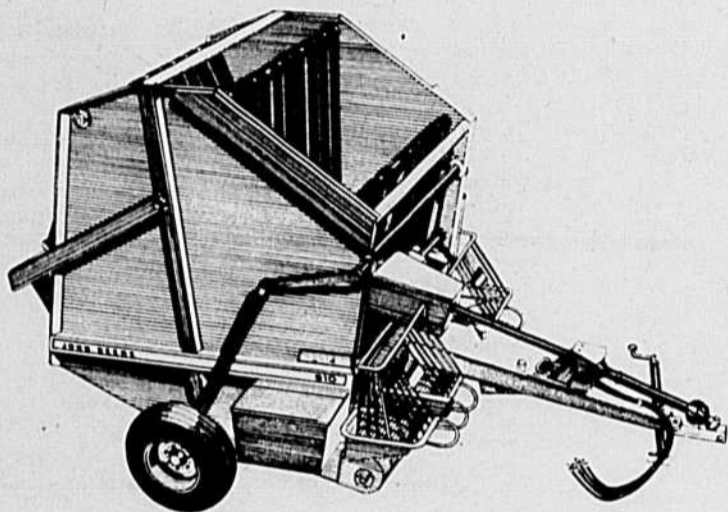
VENEZ NOUS VOIR.

NOUS SOMMES LES
SPÉCIALISTES DU FOIN

Faites vos foins
efficacement cette
année.

Débarrassez-vous des
machines usées ou trop
vieilles et équipez-vous
de machines John Deere
sûres et rentables.
Faqueuses et râteaux,
andaineuses et
faqueuses-
conditionneuses, presses
classiques, rotopresses,
chariots ameulonneurs,
récolteuses de fourrage,
remorques et souffleuses.

Vous trouverez la
machine dont vous avez
besoin dans notre gamme!



JOHN DEERE

John Deere Limitée
C.P. 1000
Grimsby, Ontario L3M 4H5